

Commissie voor Buitenlandse
Betrekkingen

Commission des Relations
extérieures

van

du

WOENSDAG 23 APRIL 2025

MERCREDI 23 AVRIL 2025

Namiddag

Après-midi

De openbare commissievergadering wordt geopend om 14.17 uur en voorgezeten door mevrouw Els Van Hoof.

La réunion publique de commission est ouverte à 14 h 17 et présidée par Mme Els Van Hoof.

De teksten die cursief zijn opgenomen in het Integraal Verslag werden niet uitgesproken en steunen uitsluitend op de tekst die de spreker heeft ingediend.

Les textes figurant en italique dans le Compte rendu intégral n'ont pas été prononcés et sont la reproduction exacte des textes déposés par les auteurs.

01 **Samengevoegde vragen van**

- Darya Safai aan Maxime Prévot (VEM Buitenlandse Zaken, Europese Zaken en Ontwikkelingssamenwerking) over "De aanwezigheid van de Syrische interim-president Al-Sharaa op een donorconferentie in Brussel" (56003471C)

- Darya Safai aan Maxime Prévot (VEM Buitenlandse Zaken, Europese Zaken en Ontwikkelingssamenwerking) over "De politieke situatie in Syrië en de Europese steun in dat verband" (56003529C)

- Ellen Samyn aan Maxime Prévot (VEM Buitenlandse Zaken, Europese Zaken en Ontwikkelingssamenwerking) over "De interim-grondwet in Syrië" (56003665C)

- Nabil Boukili aan Maxime Prévot (VEM Buitenlandse Zaken, Europese Zaken en Ontwikkelingssamenwerking) over "De slachtpartijen in Syrië" (56004612C)

01 **Questions jointes de**

- Darya Safai à Maxime Prévot (VPM Affaires étrangères, Affaires européennes et Coopération au développement) sur "La présence du président syrien ad interim al-Charaa à une conférence de donateurs à Bruxelles" (56003471C)

- Darya Safai à Maxime Prévot (VPM Affaires étrangères, Affaires européennes et Coopération au développement) sur "La situation politique en Syrie et le soutien de l'Union européenne" (56003529C)

- Ellen Samyn à Maxime Prévot (VPM Affaires étrangères, Affaires européennes et Coopération au développement) sur "La constitution provisoire syrienne" (56003665C)

- Nabil Boukili à Maxime Prévot (VPM Affaires étrangères, Affaires européennes et Coopération au développement) sur "Les massacres en Syrie" (56004612C)

01.01 **Darya Safai** (N-VA): Mijnheer de minister, Ahmad al-Sharaa, de voormalige Al Qaidastrijder en militieleider, kan misschien zijn kleren verwesteren, maar zijn ideologie en politieke overtuiging blijven geïnspireerd door de sharia.

Al-Sharaa is een islamist die Kaja Kallas, de Hoge Vertegenwoordiger van de EU voor Buitenlandse Zaken, de hand niet wilde schudden omdat ze een vrouw is en die aan vrouwen vraagt om zich te bedekken als ze met hem op de foto willen. Een islamist discrimineert niet alleen vrouwen, maar ook religieuze minderheden. Hij stuurde zijn gemaskeerde milities naar de gebieden waar de alawieten wonen. Die milities maken geen onderscheid tussen ongewapende aanhangers van Assad en onschuldige ongewapende alawieten. Net zoals IS de jezidi's en christenen vermoordde, zijn nu de alawieten het slachtoffer van blinde haat. Minstens 300 alawieten werden al geëxecuteerd en er zouden in totaal al meer dan 800 alawieten zijn vermoord. Video's van die gruweldaden worden verspreid om nog meer terreur te zaaien. Ook heeft hij in de grondwet nu verankerd dat het land binnen vijf jaar een islamitisch bewind zal krijgen.

De Europese Commissie maakte bekend dat de Syrische interim-president Al-Sharaa is uitgenodigd

voor een donorconferentie in Brussel op 17 maart. De EU veroordeelde de aanvallen van de regeringstroepen, maar rept met geen woord over de executies van minderheden. Wat is uw reactie op die communicatie van de Europese Commissie?

Welk belang hecht u aan de intentieverklaring die getekend werd door de Syrische regering en de Koerdische SDF? Welke steun heeft de Europese Unie toegezegd aan de Syrische regering en onder welke voorwaarden gebeurt dat? Hoe kadert dat in de wederopbouw van het land? Vallen de voorwaarden samen met het aannemen van de tijdelijke grondwet in Syrië?

Hoe rijmt u de militaire actie tegen de talrijke burgerslachtoffers onder de alawieten met het bezoek van de interim-president van Syrië?

Ons land heeft ook een pakket van 17 miljoen euro aangeboden aan Syrië. Is dat een juist signaal volgens u, net na de executies en moord op onschuldige mensen?

01.02 Ellen Samyn (VB): Mijnheer de minister, op 13 maart ratificeerde de nieuwe Syrische president Ahmed al-Sharaa een interim-grondwet. Die tekst moet dienen als een legitimatie voor een islamitisch bestuur gedurende een vijfjarige transitieperiode. Het is nu kristalhelder welke ideologische lijn de nieuwe president en zijn regering voor het nieuwe Syrië uitzetten: een shariastaat naar het voorbeeld van IS of de taliban.

Tijdens de debatten over de beleidsverklaring werd duidelijk dat verschillende traditionele partijen, waaronder ook die van u, de situatie in Syrië nog steeds als een historische kans op weg naar een democratische transitie beschouwen. Het nieuwe islamitische bestuur van Al-Sharaa, een aftakking van terreurbeweging al-Nusra, hielp ons zeer snel uit die illusie. Hun willekeurige militaire geweld en de massa-executies gericht tegen Syrische minderheden, waaronder christenen, alawieten, druzen en Koerden, wijzen veel meer op een nieuw Afghanistan dan op een democratische overgang. Daar komt die islamitische grondwet bovenop.

Mijnheer de minister, wat is uw standpunt over die interim-grondwet? Hebt u daarover al contact gehad met de Syrische ambassadeur of uw Syrische ambtgenoot? Zo ja, wat was de inhoud van de gesprekken?

Bent u nog steeds van mening dat het nieuwe bestuur een historische kans biedt voor de democratisering van Syrië?

Wat is uw standpunt rond de opheffing van het sanctieregime tegen Syrië? Die opheffing werd door bepaalde collega's geopperd tijdens de debatten over de beleidsverklaring, maar zou in de huidige context een historische vergissing zijn.

Bent u bereid om de geplande 18 miljoen euro aan financiering voor Syrië te herzien? De kans is immers zeer reëel dat we aldus het nieuwe islamitische regime mee ondersteunen.

01.03 Maxime Prévot, ministre: Madame la présidente, M. Boukili étant absent, il pourra certainement se référer au compte rendu intégral de mes propos pour trouver réponse aux questions qu'il m'avait adressées.

Beste parlementsleden, de afgelopen weken is Syrië het slachtoffer geweest van een zorgwekkende toename van geweld. Na een reeks incidenten in het zuiden van het land is het kustgebied in het noordwesten van het land het doelwit geweest van gewelddadige aanvallen van aan het Assadregime gelieerde elementen tegen de veiligheidstroepen. Die aanvallen leidden tot een cyclus van geweld, die resulteerde in gruwelijke misdaden tegen burgers, waaronder standrechtelijke executies gepleegd door elementen die banden hadden met het voormalige regime van Assad, leden van de veiligheidstroepen van de overgangsautoriteiten en niet-geïdentificeerde daders. De aanvallen hebben honderden slachtoffers geëist en zijn de meest gewelddadige botsingen in het land sinds de val van het Assadregime in december 2024.

Dergelijk geweld is onaanvaardbaar. België heeft die daden scherp veroordeeld, zonder een onderscheid te maken tussen de daders. Ik heb dat op 9 maart 2025 publiekelijk geuit, in naam van België. Ons land steunde vervolgens op 11 maart 2025 een verklaring van de Hoge Vertegenwoordiger

namens de Europese Unie, waarin het geweld werd veroordeeld. Tegelijkertijd reisde onze ambassadeur in Beiroet – die verantwoordelijk is voor Syrië – naar Damascus, waar hij persoonlijk de diepste bezorgdheid van België kon overbrengen aan de Syrische interim-minister van Buitenlandse Zaken.

Enkele dagen later, op 17 maart 2025, kon ik de krachtige veroordeling van dat geweld door België ook rechtstreeks overbrengen aan mijn Syrische ambtgenoot tijdens een bilaterale ontmoeting in Brussel in de marge van de Conferentie van Brussel over Syrië.

La Belgique a profité de chacune de ces occasions pour souligner la nécessité absolue de tenir compte de tous les auteurs présumés responsables de leurs actes.

Il a été souligné qu'un système judiciaire rapide, transparent et impartial, conforme aux normes internationales, est essentiel pour empêcher que de tels crimes se reproduisent et pour garantir que tous les Syriens, sans aucune distinction, puissent vivre sans peur dans la nouvelle Syrie. Une justice transitionnelle globale est nécessaire à la réconciliation et à la construction d'une Syrie pacifique.

La lutte contre l'impunité en Syrie est un objectif de notre accord de gouvernement. La Belgique soutient en particulier le travail de l'International, Impartial and Independent Mechanism, Syria (IIIM). La Belgique a joué aussi un rôle de pionnier dans la création de l'Independent Institution on Missing Persons in the Syrian Arab Republic

Mes services réfléchissent actuellement à un appui dans ce cadre afin d'aider notamment à recueillir et à préserver les preuves liées aux violations du droit international humanitaire et des droits humains.

Na vijf decennia dictatuur is Syrië een land met een verwoeste economie en een gefragmenteerde samenleving. Dit geweld illustreert de enorme uitdagingen en verantwoordelijkheid die een vreedzame, duurzame en inclusieve transitie betekent voor de overgangsregering.

De Syrische autoriteiten hebben erkend dat er fouten zijn gemaakt, maar er zijn ook bemoedigende signalen. De toezeggingen van de overgangsregering en in het bijzonder de oprichting van een onderzoekscommissie zijn stappen in de goede richting. Op 25 februari werd een politiek transitieproces in gang gezet met de nationale dialoog. Op 13 maart werd een voorlopige grondwet goedgekeurd en op 29 maart werd de overgangsregering benoemd die de derde fase van dit proces vormt.

De interim-grondwet schaft de functie van premier af en versterkt daarmee de concentratie van de uitvoerende macht rond de president. Er wordt echter wel rekening gehouden met een aantal aanbevelingen van de Verenigde Naties, bijvoorbeeld de verwijzing naar de mensenrechten en het internationaal recht.

Hoewel de meerderheid van de ministers soennitische moslims zijn – wat de demografie van het land weerspiegelt – telt de nieuwe regering ook vier ministers uit minderheidsgroepen – een druzische, een Koerdische, een alawitische en een christelijke vrouw –, hoewel zij niet in sleutelministeries zijn benoemd.

Het akkoord dat op 10 maart werd bereikt tussen de overgangsautoriteiten en de Syrische democratische strijdkrachten in het noordoosten van Syrië om alle civiele en militaire instellingen van het autonome Koerdische bestuur te integreren in het kader van de Syrische staat is ook een positieve ontwikkeling. De overeenkomst kan de weg vrijmaken voor meer stabiliteit en een betere toekomst betekenen voor veel Syriërs, hoewel de uitvoering ervan een grote uitdaging blijft.

Ons land zal uiterst waakzaam blijven voor de manier waarop die toezeggingen worden geïmplementeerd en hoe ze evolueren. We hebben de Syrische autoriteiten eraan herinnerd dat de opschorting van de beperkende maatregelen deel uitmaakt van een geleidelijke en omkeerbare aanpak en dat de Europese Unie en haar lidstaten de relevantie van de opschorting zullen blijven onderzoeken op basis van een nauwgezette monitoring van de situatie in het land.

De huidige transitieperiode in Syrië blijft zeer fragiel en de Syrische bevolking heeft de volle ondersteuning van de internationale gemeenschap nodig. Dat is niet alleen een morele plicht, maar ook

een essentiële voorwaarde om tot stabiliteit in het land en de gehele regio te komen. Als internationale gemeenschap en als Belgen mogen we die historische kans niet missen.

Het is in die context dat op 17 maart de negende internationale conferentie ter ondersteuning van Syrië plaatsvond. De conferentie was een cruciaal platform om het gezamenlijke internationale engagement voor een inclusieve, vreedzame en door Syrië geleide transitie opnieuw te bevestigen. De conferentie bracht de belangrijkste belanghebbenden bijeen om tegemoet te komen aan de veranderende behoeften van Syrië, essentiële financiële steun te mobiliseren en de rol van het maatschappelijk middenveld te ondersteunen.

Als duidelijk bewijs van dat engagement kondigde de Europese Unie een substantiële toezegging van bijna 2,5 miljard euro aan voor 2025 en 2026.

Samen met andere internationale partners werd er in totaal 5,8 miljard euro opgehaald om het overgangsproces van Syrië en het socio-economische herstel van het land te ondersteunen en tegelijkertijd de dringende humanitaire behoeften aan te pakken, zowel in Syrië als in de gastgemeenschappen in Jordanië, Libanon, Irak, Egypte en Turkije.

De Europese Unie en haar lidstaten blijven de grootste donor voor Syrië en de buurlanden die Syrische vluchtelingen opvangen. Het gaat om een totaalbedrag van bijna 3,4 miljard euro.

België beloofde 18 miljoen euro voor humanitaire hulp vrij te maken in 2025. Die financiering zal bestaan uit zowel flexibele als geormerkte financiering en zal zich richten op de bescherming van de getroffen burgers, zowel op het volledige grondgebied van Syrië als de Syrische vluchtelingen in de buurlanden en hun gastgemeenschappen. Daarnaast heeft België ook 475.000 euro vrijgemaakt voor ontminningsprojecten.

Subsidieovereenkomsten voorzien telkens in een clausule die de organisaties verplicht de administratie op de hoogte te brengen van elke vorm van fraude en van elke onregelmatigheid of corruptiepraktijk. De internationale humanitaire organisaties moeten de rapporten en audits van de uitvoering voorleggen.

De conferentie werd voor de eerste keer georganiseerd in aanwezigheid van vertegenwoordigers van de Syrische interim-regering. Aangezien het een ministeriële conferentie was, nam de Syrische minister van Buitenlandse Zaken Al-Shabani, en dus niet de Syrische interim-president Al-Sharaa, eraan deel op officiële uitnodiging van Hoge Vertegenwoordigster Kallas en eurocommissaris Lahbib. In de marge van de conferentie had ik dus een bilaterale ontmoeting met hem om de eerder uiteengezette boodschappen van de Belgische positie over te brengen.

01.04 **Darya Safai** (N-VA): Mijnheer de minister, ik dank u voor uw antwoord.

Uiteraard is het belangrijk dat we invloed blijven uitoefenen op een land dat, hopelijk, in ontwikkeling is. We krijgen echter ook duidelijke signalen dat we voorzichtig moeten zijn met de richting die men daar kiest. Ik maak een parallel met het regime in Iran. De stichting ervan in 1979 herinneren velen ons zich niet, maar de geschiedenis moet nog verder worden gelezen. In het begin was het toen ook niet duidelijk dat het zo erg zou worden. Het regime zou alles anders en beter doen. Uiteindelijk wil een islamist echter altijd de sharia uitvoeren. De uitvoering daarvan heeft niets te maken met een democratie. Dat is een theocratie.

We moeten dus heel goed opletten waarin we investeren. Uiteindelijk is het onze bedoeling om die landen mee te trekken naar de waarden en normen die wij de onze noemen, zoals het respect voor de mensenrechten. Het land is ook heel divers.

Net een week nadat de gruweldaden hebben plaatsgevonden naar Europa komen en doen alsof er niets aan de hand is, op een paar woorden na... Men had een ander signaal kunnen geven. Wij mogen eisen dat zoiets niet gebeurt of dat er anders geen sprake kan zijn van een relatie of geld. Europa geeft miljarden euro's. Dat is veel geld. Dat moeten we op zo'n manier besteden dat we zelf geen tweede islamitische republiek zoals Iran in de regio creëren, ditmaal met ons eigen geld.

Die belangrijke punten wou ik u nog meegeven. Ik dank u voor uw antwoord.

01.05 Ellen Samyn (VB): Mijnheer de minister, ik dank u voor uw antwoord.

Hoewel u beweert waakzaam te blijven ten aanzien van het Syrische regime, mag u het mij niet kwalijk nemen dat ik u naïef blijf vinden, wat het nieuwe regime in Syrië betreft.

We spreken over een historische kans op een democratische transitie. Dat is ijdele hoop. President en islamterrorist Al-Sharaa heeft recent op een kristalheldere manier duidelijk gemaakt welke ideologische lijn het nieuwe Syrië zal volgen, met een interim-grondwet die voor de komende vijf jaar Syrië van een islamitisch bestuur verzekert. De sharia en democratie gaan niet samen. Dat weet ondertussen iedereen.

Wat de miljoenen euro's aan steun betreft, hoe weet u en hoe kunt u verzekeren dat de humanitaire hulp daadwerkelijk terecht komt bij het noodlijdende en meest kwetsbare deel van de bevolking?

Ik stel me nog steeds de vraag wat we daar eigenlijk zullen financieren. U kent onze mening: de wederopbouw van Syrië vereist menselijk kapitaal. In plaats van geld te sturen, is het beter om de terugkeer aan te moedigen van de hier verblijvende Syriërs die van hieruit het nieuwe regime toejuichen. We moeten in elk geval verhinderen dat de vele jihadterroristen in Syrië via welke weg dan ook naar België afzakken, want ze vormen een groot veiligheidsrisico.

01.06 Nabil Boukili (PVDA-PTB): Monsieur le ministre, je vous prie tout d'abord d'excuser mon retard, mais je pense que vous avez reçu ma question, à laquelle je fais référence.

J'ai bien entendu votre réponse, et je pense qu'après ce qu'a vécu le peuple syrien sous le régime meurtrier d'Assad, l'arrivée d'un nouveau régime n'est pas une garantie automatique de la paix pour le peuple syrien. Nous devons rester vigilants et attentifs, notamment pour ce qui concerne notre politique de soutien ou de financement - que ce soit à travers l'Union européenne ou d'autres - le respect des droits des peuples syriens, le respect des droits humains, ainsi que le respect de la dignité humaine sur le territoire syrien.

Tel est notre devoir, surtout après les massacres auxquels nous venons d'assister sous le nouveau régime. De tels actes montrent bien que ce n'est pas parce qu'on a remplacé un régime meurtrier par un nouveau régime que ce dernier est automatiquement plus humain. Nous devons rester attentifs à la question, surtout dans le cadre de notre politique internationale.

*Het incident is gesloten.
L'incident est clos.*

02 Samengevoegde vragen van

- **Ellen Samyn aan Maxime Prévot (VEM Buitenlandse Zaken, Europese Zaken en Ontwikkelingssamenwerking) over "De gezondheidstoestand van Ahmadreza Djalali" (56003407C)**

- **Michel De Maegd aan Maxime Prévot (VEM Buitenlandse Zaken, Europese Zaken en Ontwikkelingssamenwerking) over "De gezondheidstoestand en de situatie van professor Djalali" (56004380C)**

02 Questions jointes de

- **Ellen Samyn à Maxime Prévot (VPM Affaires étrangères, Affaires européennes et Coopération au développement) sur "L'état de santé d'Ahmadreza Djalali" (56003407C)**

- **Michel De Maegd à Maxime Prévot (VPM Affaires étrangères, Affaires européennes et Coopération au développement) sur "L'état de santé et la situation du professeur Djalali" (56004380C)**

02.01 Ellen Samyn (VB): Mijnheer de minister, ik bevroeg u in de commissie voor Buitenlandse Betrekkingen eerder al over het lot van de Zweeds-Iraanse gastprofessor aan de VUB, Ahmadreza Djalali. Komende vrijdag zit professor Djalali exact negen jaar vast in een Iraanse cel in erbarmelijke omstandigheden in afwachting van zijn executie.

Begin maart ontving ik een schrijven van zijn echtgenote waarin ze zijn gezondheidstoestand uiteenzette. Professor Djalali lijdt aan verschillende ernstige medische aandoeningen. Hij is meer dan

twintig kilo verloren en wegens fysieke en psychische terreur gaat hij er mentaal onderdoor. Het zou dus best kunnen dat hij overlijdt door de gevolgen van zijn gevangenschap, als hij niet snel passende medische zorg krijgt en niet vrijkomt uit de gevangenis.

Mijnheer de minister, wat kan België doen om ervoor te zorgen dat professor Djalali medische zorg krijgt? Welke bijkomende diplomatieke initiatieven zult u hiertoe nemen?

Wordt er samengewerkt met andere landen om Iran te overtuigen om professor Djalali minstens minimale gezondheidszorg toe te kennen?

Kan België niet aan de kar trekken, samen met Zweden en andere westerse partners, om een gezamenlijke rechtszaak aan te spannen tegen de gijzeldiplomatatie van Iran bij het Internationaal Gerechtshof?

Ik dank u alvast voor uw antwoorden.

02.02 Michel De Maegd (MR): *Monsieur le ministre, ce week-end, cela fera 9 ans que le Professeur Djalali est détenu dans les geôles iraniennes. Nos questions, nos interpellations, nos textes, ont été nombreux. Ici, au sein de ce Parlement, mais également dans l'ensemble de la société. Les conséquences physiques et mentales sont inimaginables. Son état de santé est des plus alarmants. Il y a donc, plus que jamais, urgence.*

Monsieur le ministre, demain, nous recevrons ici-même Mme Vida Merhannia, l'épouse du Professeur Djalali. Nous entendrons à nouveau sa détresse immense. Ses craintes horribles. Et nos mots seront bien vains. Nous devons agir. Nous le répétons depuis des années. Ce dossier me hante depuis 6 ans que je siége à la Chambre.

Pouvez-vous faire un point complet sur la situation du Professeur Djalali, selon les dernières informations dont vous disposez?

Pouvez-vous nous dire ce qu'a fait la Belgique ces derniers mois, partout où elle le peut, pour aider à obtenir sa libération?

Que peut-elle faire de plus? Que peuvent faire vos services? Que compte faire notre pays?

Enfin, quel message voudriez-vous faire passer à Madame Merhannia?

Je vous remercie.

02.03 Maxime Prévot, ministre: Merci, monsieur De Maegd, de vous être référé au texte de votre question.

Mevrouw Samyn, in antwoord op uw vragen in verband met dokter Djalali wens ik de volgende elementen te onderstrepen.

De situatie van dokter Djalali blijft zeer zorgwekkend na negen jaar gevangenis. België blijft zijn aanhoudende detentie van nabij opvolgen. De Belgische positie is duidelijk. We verzoeken de Iraanse autoriteiten om dokter Djalali vrij te laten, zijn doodstraf nietig te verklaren en zijn detentieomstandigheden dringend te verbeteren. We blijven eisen dat het doodvonnis, waartoe hij is veroordeeld, niet wordt uitgevoerd.

Het lot van dokter Djalali wordt regelmatig met de Zweedse collega's besproken. Het idee om samen met Zweden en andere westerse partners een rechtszaak aan te spannen bij het Internationaal Gerechtshof tegen de gijzelingsdiplomatie van Iran is niettemin niet aan de orde. Ik kan ook bevestigen dat mijn diensten de situatie van dokter Djalali de afgelopen maanden verschillende keren opnieuw ter sprake hebben gebracht, zowel in Brussel als in Teheran. Hoewel het niet aan mij is om commentaar te geven op de bilaterale relatie tussen Zweden en Iran en hun consulaire zaken, is het een feit dat de kwestie van Europese onderdanen die willekeurig in Iran worden vastgehouden een punt van zorg en actie blijft voor ons land, zoals duidelijk bevestigd in het regeerakkoord van de federale regering.

Zoals u weet, zet de Belgische regering zich in voor andere EU-onderdanen, zoals dat het geval was met de drie Oostenrijkse en Deense staatsburgers die in 2023 samen met onze landgenoot Olivier Vandecasteele werden vrijgelaten. België maakt ook deel uit van de collectieve Europese aanpak ten aanzien van de chantagepolitiek van de Iraanse autoriteiten. Dat vertaalde zich in verschillende verklaringen over Iran van de Hoge Vertegenwoordigster namens de Europese Unie die willekeurige detentie als onaanvaardbaar en onwettig beschouwt. België stond en staat volledig achter die verklaringen.

Je note par ailleurs qu'au-delà des mots, des actions concrètes sont prises, notamment en matière de sanctions.

Très récemment, le 14 avril dernier, le Conseil de l'Union européenne a adopté, avec le plein soutien de notre pays, un nouveau paquet de mesures restrictives à l'encontre de sept personnes et de deux entités supplémentaires, responsables de graves violations des droits de l'homme en Iran, notamment l'utilisation du pouvoir judiciaire comme outil de détention arbitraire.

Des membres du pouvoir judiciaire, dont Hedayatollah Farzadi, directeur de la prison d'Evin, sont notamment visés par ces mesures restrictives. J'espère qu'on me pardonnera ma prononciation.

De Iran-aanpak heeft ook duidelijke gevolgen voor ons reisadvies en de evolutie van onze bilaterale betrekkingen. Naast dokter Djalali blijven er vandaag verschillende andere onschuldige Europeanen opgesloten in Iran. We blijven ijveren voor de vrijlating van hen allen. België blijft samenwerken met zijn Europese partners om die praktijk te bestrijden. Mijn diensten en ikzelf blijven de algemene situatie van de Europese gedetineerden in Iran aandachtig volgen, evenals de specifieke situatie van dokter Djalali. Mevrouw Mehrannia zal bovendien deze week worden verwelkomd op mijn kabinet.

02.04 Ellen Samyn (VB): Mijnheer de minister, het doet me deugd te vernemen dat u de echtgenote van professor Djalali ontvangt op uw kabinet. Mevrouw Van Hoof zal zich herinneren hoe diep ik onder de indruk was toen ik haar verhaal hoorde en hoe erg ik het vond dat enkel u, ikzelf en mevrouw Ponthier toen aanwezig waren. Slechts drie leden van deze hele Kamer hebben haar toen gehoord. Dus ik hoop dat er veel meer collega's morgen aanwezig zullen zijn voor haar getuigenis.

U verwijst naar het regeerakkoord. We zijn verheugd dat de huidige regering een andere weg lijkt in te slaan dan de vivaldiregering. U verklaart dat België zich aansluit bij de collectieve Europese aanpak, maar ik denk niet dat Iran daarvan onder de indruk is. We weten allemaal dat professor Djalali maar een pasmunt is in het cynische geopolitieke machtsspel van Iran, dat altijd onschuldige westerse gijzelaars zal blijven gebruiken om veroordeelde Iraanse terroristen op Europese bodem vrij te krijgen.

02.05 Michel De Maegd (MR): Monsieur le ministre, je vous remercie pour votre réponse.

Je n'ignore ni les limites de l'action diplomatique, ni la complexité d'un dossier aussi sensible. Et je note aussi le nouveau paquet de sanctions visant des dignitaires iraniens. C'est un signal en effet important car, au fond, ce n'est pas seulement une affaire d'État, c'est l'histoire d'un homme qu'on prive de liberté, de dignité, de soins, de droits les plus élémentaires depuis maintenant neuf années. Et c'est aussi l'histoire d'une femme que vous avez mentionnée et que vous recevrez, Mme Mehrannia, et dont la vie a été suspendue dans l'attente, l'angoisse, le silence. Demain, lorsqu'elle sera dans cette enceinte, elle ne demandera pas l'impossible. Elle demandera qu'on continue, qu'on intensifie, qu'on ne l'abandonne pas.

Monsieur le ministre, je vous le dis avec gravité bien sûr mais aussi avec confiance, chaque appel, chaque intervention, chaque pression compte. C'est peut-être une goutte d'eau mais c'est une goutte d'humanité dans un désert d'injustice. Nous comptons sur vous pour que la voix de la Belgique encore et toujours continue de porter celle du professeur Djalali comme celle de tous les otages – vous les avez mentionnés – surtout pour que ces voix ne s'éteignent pas.

De **voorzitster:** Morgen tussen 12.00 uur en 14.00 uur ontvangen we inderdaad mevrouw Djalali. Iedereen is uiteraard welkom.

*Het incident is gesloten.
L'incident est clos.*

03 **Samengevoegde vragen van**

- Darya Safai aan Maxime Prévot (VEM Buitenlandse Zaken, Europese Zaken en Ontwikkelingssamenwerking) over "De nucleaire proliferatie in Iran en de steun aan de Houthirebellen" (56003556C)
- Darya Safai aan Maxime Prévot (VEM Buitenlandse Zaken, Europese Zaken en Ontwikkelingssamenwerking) over "Iran en de Iraanse Revolutionaire Garde" (56003913C)
- Darya Safai aan Maxime Prévot (VEM Buitenlandse Zaken, Europese Zaken en Ontwikkelingssamenwerking) over "Het nucleaire akkoord met Teheran" (56003916C)
- Darya Safai aan Maxime Prévot (VEM Buitenlandse Zaken, Europese Zaken en Ontwikkelingssamenwerking) over "De onderhandelingen in Oman tussen de VS en Iran over het Iraanse nucleaire programma" (56004365C)

03 **Questions jointes de**

- Darya Safai à Maxime Prévot (VPM Affaires étrangères, Affaires européennes et Coopération au développement) sur "La prolifération nucléaire en Iran et le soutien aux rebelles houthis" (56003556C)
- Darya Safai à Maxime Prévot (VPM Affaires étrangères, Affaires européennes et Coopération au développement) sur "L'Iran et les Gardiens de la révolution islamique d'Iran" (56003913C)
- Darya Safai à Maxime Prévot (VPM Affaires étrangères, Affaires européennes et Coopération au développement) sur "L'accord nucléaire avec Téhéran" (56003916C)
- Darya Safai à Maxime Prévot (VPM Affaires étrangères, Affaires européennes et Coopération au développement) sur "Les négociations organisées à Oman entre les États-Unis et l'Iran sur le programme nucléaire iranien" (56004365C)

03.01 **Darya Safai** (N-VA): Ik heb vier vragen die over allerlei verschillende onderwerpen met betrekking tot Iran handelen, gaande van het nucleaire avontuur tot de revolutionaire garde van Iran.

Ik wil heel graag even het woord nemen over de gijzeldiplomatie en professor Djalali. Ik hoor u zeggen dat we momenteel eigenlijk niets kunnen doen of dat we niets te maken hebben met de vrijlating van professor Djalali, omdat hij een Zweed is. Professor Djalali was echter ook een professor hier bij ons, aan de VUB. Hij heeft dus wel een rechtstreekse band met ons. Ik begrijp u, wanneer u zegt dat we momenteel niet veel meer kunnen doen dan gewoon vragen hoe het met hem gaat.

Toch zijn er middelen die we kunnen inzetten. De vorige regering had namelijk een troef in handen. Ik ben daar echt kwaad over. Wij hebben Assadollah Assadi vrijgelaten, een terrorist die tot twintig jaar gevangenisstraf was veroordeeld, zonder in ruil de vrijlating van professor Djalali te vragen of te verkrijgen. Uiteraard kan ik u niet aanspreken op wat er in de vorige legislatuur gebeurd is, maar ik betreur het wel. Die persoon zit nu tien jaar in de gevangenis en we slagen er niet in om hem vrij te krijgen. U kunt evenwel bepaalde middelen inzetten, zoals strenger opkomen tegen het regime van Iran en duidelijkere signalen geven.

Wat de nucleaire uitdagingen betreft waarvoor we met het Iraanse regime staan, is er wel nieuws. Overall horen we dat Iran samen met Amerika aan de onderhandelingstafel zit met de bedoeling een oplossing te vinden voor een uitdaging die ons allemaal aangaat. Het probleem is dat wij als Europeanen gewoon een beetje toekijken. We zijn toeschouwers, terwijl we veel kunnen betekenen voor de richting die men uiteindelijk zal uitgaan. Het gaat ook over onze toekomst. Wij moeten absoluut een akkoord bereiken met het regime van Iran, dat nu beschikt over tot 60 % verrijkt uranium. Hoe kunnen we hen doen knielen? Die situatie is heel gevaarlijk, voor de hele wereld. We moeten meer steunen op de Europese Unie. We moeten namelijk meer gewicht in de schaal kunnen leggen op het wereldwijde toneel.

We hebben ook de middelen daartoe, bijvoorbeeld strenger opkomen tegen het regime. Ook in ons regeerakkoord spreken we over het feit dat de Revolutionaire Garde – een echte terreurorganisatie – van het Iraanse islamitische regime op de terreurlijst van de Europese Unie moet komen. We hebben in het regeerakkoord gevraagd om het voortouw te nemen in de Europese Unie om dat te realiseren. Als dit het moment daarvoor niet is, wanneer dan wel? We horen dat de Amerikaanse minister van Buitenlandse Zaken aan Europa vraagt om een *snap back* – een mechanisme van de Verenigde Naties – tegen het Iraanse regime te activeren. Die strengere restricties en sancties moeten ervoor zorgen dat Iran onder het beleid van *maximal pressure* toegeeft aan wat de wereld vraagt.

Jammer genoeg zien we nog altijd geen echte acties vanuit Europa. We kunnen zeggen dat we allemaal akkoord gaan met het feit dat Iran geen nucleair wapen mag hebben, maar wat doen wij werkelijk in die richting, op die weg? Het is heel erg belangrijk te beseffen dat we pas door echte acties resultaat bereiken.

In het regeerakkoord hebben we ook geschreven dat we samen met andere Europese landen een oplossing willen vinden tegen gijzeldiplomatie. Dat moet ook gebeuren.

Mijnheer de minister, graag verneem ik wat u met uw Europese collega's doet om die belangrijke zaken aan te kaarten en er oplossingen voor te vinden, met name voor de Revolutionaire Garde, de proxy's van het Iraanse regime in de regio, de Iraanse nucleaire uitdagingen waar we in de toekomst mogelijk voor staan en de gijzeldiplomatie.

03.02 Minister **Maxime Prévot**: Mevrouw Safai, het standpunt van België over Iran is heel duidelijk. Ons land steunt de fundamentele aspiratie van het Iraanse volk voor mensenrechten en democratie. Ons land eist dat de islamistische republiek stopt met de levering van wapens aan de Russische Federatie, met haar gijzelingsdiplomatie en hybride activiteiten in Europa en met het destabiliseren van de regio via volmachten. De islamistische republiek moet ook dringend en serieus deelnemen aan onderhandelingen over de nucleaire kwestie.

Als gevolg van het schadelijke gedrag van de islamistische republiek zijn de betrekkingen tussen de Europese Unie en Iran de voorbije jaren verslechterd. Geconfronteerd met die situatie hebben de Europese Unie en haar lidstaten hun toon verhard en een aantal maatregelen genomen, met name de goedkeuring van aanvullende sancties tegen de islamistische republiek. Ons recent regeerakkoord weerspiegelt dat standpunt en stelt voor om verder te gaan.

Het jaar 2025 wordt een cruciaal jaar, omdat de strategische context is veranderd en deadlines een rol spelen in de context van de nucleaire kwestie. De Europese benadering – die ik deel – is die van een vastberaden houding ten opzichte van de Iraanse autoriteiten, met behoud van communicatiekanalen en actieve diplomatie. Dat is wat we kritische dialoog noemen.

Ik ben ervan overtuigd dat diplomatie het eerste middel is dat in verband met het nucleaire programma van Iran moet worden gebruikt. Dat weerhoudt ons er niet van om andere kaarten in hand te houden om geloofwaardig te zijn. Het aannemen van sancties is in dat opzicht uiteraard nuttig. België is van plan om actief te blijven op dat vlak, conform het regeerakkoord. Om doeltreffend te zijn, moeten de sancties deel uitmaken van een bredere strategie en worden gezien in een breder instrumentarium voor extern optreden.

We zijn zeer bezorgd over de uitbreiding van het Iraanse nucleaire programma, in het bijzonder over de aangroeiende stock uranium, inclusief verrijkt uranium, waarvoor er geen nuttige civiele toepassing bestaat. Die expansie gaat gepaard met de obstructie van de activiteiten van het Internationaal Atoomenergieagentschap (IAEA), onder andere door het uitsluiten van inspecteurs.

De afstand tot het bezit van een kernwapen wordt korter. Dat verhoogt de onrust in de regio en de vrees voor een breuk in het internationale non-proliferatieregime. België blijft ervan overtuigd dat een diplomatiek akkoord de beste waarborg voor een duurzame oplossing biedt, maar Iran moet daar dan wel aan meewerken.

We blijven druk uitoefenen op Iran via gerichte sancties, die kunnen worden aangescherpt. Een onzekerheid is de verdere ontwikkeling van de relaties tussen de VS en Iran. In dit dossier worden wij niet van nabij betrokken door de VS. Bij de Amerikaanse overheid merken we wel een tweesporenbeleid. Enerzijds wordt de druk op Iran maximaal opgedreven, inclusief militaire bedreiging. Anderzijds is er een openheid voor een nieuw nucleair akkoord. Na een brief van de Amerikaanse president aan Iran werden er opnieuw indirecte onderhandelingen opgestart in Oman. Wij steunen die diplomatieke demarches, maar we wensen dat een eventueel akkoord voldoende robuust is en harde garanties biedt voor het vreedzame karakter van het Iraanse nucleaire programma. Ook wensen we een vroege betrokkenheid van Europese landen bij de onderhandelingen.

Het regeerakkoord voorziet erin samen met andere Europese lidstaten het initiatief te nemen om de Iraanse Revolutionaire Garde op de Europese terreurlijst te plaatsen en te pleiten voor strengere

economische en andere sancties.

We staan voortdurend in nauw contact met de betrokken nationale en internationale diensten om de ontwikkelingen van nabij op te volgen. Naast continue monitoring maken we ook een stand van zaken op bij gebeurtenissen die een impact kunnen hebben, zoals de ontwikkelingen gelinkt aan 7 oktober of de consequenties volgend op het nieuwe de-factobestuur in Syrië. Er wordt regelmatig contact opgenomen met de inlichtingendiensten om een evaluatie te geven van de dreigingen op verschillende niveaus, met specifieke aandacht voor de westerse belangen, alsook een eventuele impact dichterbij ons. Het thema komt regelmatig aan bod in verschillende multilaterale fora met verschillende *like-minded partners*.

Ik heb de situatie in Iran nog besproken op de Raad Buitenlandse Zaken van de Europese Unie van 17 maart. Mijn diensten hebben ook uitwisselingen gehad op Europees niveau in de relevante Europese werkgroepen. Door het niveau van confidentialiteit in die vergaderingen kan ik niet verder in detail treden over die uitwisselingen. België waakt er in ieder geval over dat we in die fora aandachtig blijven voor het thema, in overeenstemming met het regeerakkoord.

Op Belgisch niveau zijn er ook al consultaties geweest tussen de verschillende bevoegde diensten sinds het nieuwe regeerakkoord werd goedgekeurd. Verschillende pistes worden besproken en mijn diensten hebben dus al verschillende contacten gehad met andere lidstaten en met de Europese Unie. De overeenkomst voorziet duidelijk in een Europees initiatief om een gemeenschappelijk antwoord te formuleren op de gijzelaarsdiplomatie. Het betreft een gemeenschappelijk probleem van de lidstaten van de Europese Unie en we hebben het opnieuw besproken tijdens de Raad Buitenlandse Zaken van de Europese Unie op 14 april.

De Raad heeft bij die gelegenheid beslist beperkende maatregelen op te leggen aan nog zeven personen en twee entiteiten die verantwoordelijk zijn voor ernstige mensenrechtenschendingen in Iran.

Er bestaat intra-Europees overleg over de beste aanpak van die onaanvaardbare praktijk en over de middelen om die praktijk te bestrijden, hoewel collectief optreden een uitdaging blijft, gezien de aard en het complexe beheer van de gevallen, voornamelijk nationale bevoegdheden en behoeften aan discretionaire bevoegdheden. Onze Europese aanpak en solidariteit werden bijzonder concreet geïllustreerd in 2023, toen de Belgische regering de vrijlating van drie Europese onderdanen faciliteerde in het kader van de zaak-Olivier Vandecasteele.

Buiten het Europese stricto-sensukader is de strijd tegen straffeloosheid een prioriteit van het buitenlandse beleid van België en ook een prioriteit van ons huidige mandaat in de Mensenrechtenraad in Genève. In het kader van dat mandaat heeft België die specifieke praktijk onder de aandacht willen brengen, met name door de organisatie van een specifiek nevenevenement dat op 26 juni 2024 in Genève werd georganiseerd onder de titel *Arbitrary detention in state-to-state relations: Building global solidarity*. Ons land volgt ook het werk op de voet van de werkgroep Willekeurige Detentie van de Verenigde Naties.

België is ook ondertekenaar van het Initiative against Arbitrary Detention in State-to-State Relations, dat Canada in 2021 heeft geïnitieerd en dat onder meer tot doel heeft het publiek bewust te maken van en een einde te maken aan de praktijk van willekeurige detentie. Tot slot proberen we dergelijke situaties op voorhand te voorkomen door indien nodig waarschuwingen te geven via onze reisadviezen. Wanneer Belgen beslissen om toch naar het land in kwestie te reizen, kan het simpelweg onmogelijk zijn om hun consulaire bijstand te verlenen. Dat is wat artikel 83 van de consulaire wet beoogt.

03.03 Darya Safai (N-VA): Dank u wel, mijnheer de minister, voor de duidelijkheid die u verschaft in verband met Iran en onze politiek ter zake. Uiteraard weet de hele wereld nu hoe gevaarlijk het Iraanse regime is. Ik ben blij dat u zegt dat daaromtrent veel te doen is door u en uw collega's van de Europese Unie. We mogen echter nooit vergeten dat bewoordingen als 'ons land eist', 'ons land vraagt' of 'wij blijven het aandachtig volgen' niet volstaan als het gaat over het Iraanse regime. Dat regime vereist duidelijke taal die zegt dat, als het land verder gaat met dit of dat, wij dit of dat zullen doen. Achteraf moeten we dan ook de daad bij het woord voegen. Dat is belangrijk.

Daarom vraag ik, naast alle sancties die we uiteraard moeten treffen tegen het regime, een belangrijk signaal. We moeten duidelijk maken dat de Revolutionaire Garde moet stoppen met te bestaan, want

die maakt gewoon de hele regio onveilig. Het is goed dat u dat verder met andere collega's zult opvolgen. Wij zullen dat samen met u doen, want dat zijn de middelen die we nog hebben. Zoals u zegt, is de tijd beperkt. Voor de *snap back* van de VN hebben we maar tot oktober de tijd, want dan vervalt dat. Zoals u zegt, moeten we daarvoor, ergens rond juni of juli, duidelijkheid hebben of we dat mechanisme willen activeren of niet. Het Iraanse regime weet dat uiteraard ook.

Wij moeten echt alle opties op tafel leggen. Zelfs als de militaire optie nodig is, moet die op tafel liggen, uiteraard niet gericht tegen de mensen, maar tegen de nucleaire sites. We mogen hen nooit zo ver laten geraken. Dank u wel.

*Het incident is gesloten.
L'incident est clos.*

04 Vraag van Katrijn van Riet aan Maxime Prévot (VEM Buitenlandse Zaken, Europese Zaken en Ontwikkelingssamenwerking) over "De comparitie van voormalig president Duterte voor het Internationaal Strafhof" (56003535C)

04 Question de Katrijn van Riet à Maxime Prévot (VPM Affaires étrangères, Affaires européennes et Coopération au développement) sur "La comparution de l'ex-président Duterte devant la Cour pénale internationale" (56003535C)

04.01 Katrijn van Riet (N-VA): Mijnheer de minister, ik diende deze vraag in op 14 maart 2025, de dag waarop de voormalige president van de Filipijnen, Rodrigo Duterte, voor het Internationaal Strafhof in Den Haag verscheen. Twee dagen eerder was het ex-staatshoofd in de Filipijnse hoofdstad Manila aangehouden, nadat het Internationaal Strafhof een arrestatiebevel tegen hem had uitgevaardigd op verdenking van misdaden tegen de mensheid. De advocaat van Duterte verklaarde echter dat de arrestatie wat hem betreft onrechtmatig was en dat hij zich met alle middelen tegen de aanhouding van zijn cliënt zou verzetten.

Duterte pakte de drugsproblematiek in de Filipijnen bijzonder hard aan. Markant was bijvoorbeeld zijn oproep om drugshandelaars en -gebruikers te vermoorden. Later zou hij ook doodseskaders inzetten om die mensen te laten verdwijnen. De rode lijn is dat hij tijdens zijn ambtstermijn een gewelddadige strijd tegen drugscriminelen voerde, waarbij mensenrechtenorganisaties het aantal doden door de drugsoorlog tussen 12.000 en 30.000 schatten.

De Filipijnen zegden hun lidmaatschap van het ICC in 2019 op en weigeren sindsdien elke samenwerking met het hof. Mijnheer de minister, binnen welk internationaalrechtelijk kader vond de aanhouding plaats? Hoe schat u de rol in van de huidige president van de Filipijnen in de aanhouding en de overplaatsing van zijn voorganger?

Welke steun geniet de voormalige president bij de Filipijnse bevolking?

Acht u het waarschijnlijk dat de Filipijnen gelet op de politieke veranderingen aldaar opnieuw tot het Verdrag van de VN en het Statuut van Rome zullen toetreden?

Welk internationaal signaal wordt er volgens u gegeven met de berichtgeving en de aanhouding van de voormalige president door het ICC?

04.02 Minister Maxime Prévot: Mevrouw van Riet, de voormalige Filipijnse president Rodrigo Duterte werd inderdaad op 11 maart 2025 op de internationale luchthaven van Manilla gearresteerd, toen hij terugkeerde uit Hongkong. De arrestatie werd uitgevoerd op basis van een bevel van het Internationaal Strafhof, het ICC, via Interpol.

De aanhouding kaderde in het onderzoek van het ICC naar de situatie in de Filipijnen, dat officieel werd gestart op 15 september 2021 conform artikel 15.3 van het Statuut van Rome en betreft misdaden die binnen de jurisdictie van het hof vallen, gepleegd op het grondgebied van de Filipijnen tussen 1 november 2011 en 6 maart 2019 in het kader van de zogenaamde War on Drugscampagne. Hoewel de Filipijnen zich uit het Statuut van Rome terugtrokken op 17 maart 2019, behoudt het hof jurisdictie met betrekking tot vermeende misdaden die op het grondgebied van de Filipijnen hebben plaatsgevonden, toen het land partij was bij het Statuut van Rome van 1 november 2011 tot en met 16 maart 2019.

Op 10 februari 2025 heeft de aanklager van het ICC, conform de procedure vastgelegd in artikel 58 van het Statuut van Rome, een arrestatiebevel tegen de heer Duterte aangevraagd voor de misdaden tegen de menselijkheid van moord, marteling en verkrachting. De Pre-Trial Chamber van het ICC oordeelde dat er voldoende aanwijzingen waren om aan te nemen dat de heer Duterte individueel verantwoordelijk is als indirecte mededader voor de misdaad tegen de menselijkheid.

President Ferdinand Marcos junior hield een persconferentie om duidelijk te maken dat de arrestatie correct werd uitgevoerd en dat de juridische procedures, met name met Interpol, werden nageleefd. Hij beklemtoonde dat de Filipijnen, ondanks hun eerdere terugtrekking uit het Internationaal Strafhof, hun internationale verplichtingen blijven nakomen en dat hun verplichtingen ten opzichte van Interpol blijven gelden. De regering handelde op verzoek van Interpol en niet op dat van het Internationaal Strafhof.

De aanhouding van oud-president Rodrigo Duterte versterkt de interne spanningen en rivaliteit tussen president Marcos en zijn vicepresident Sara Duterte, dochter van voormalig president Duterte. In december 2024 werden namelijk formele klachten voor afzetting tegen haar ingediend. De aanklachten omvatten corruptie, een complot om president Marcos te vermoorden en mogelijke betrokkenheid bij buitengerechtigde executies in de oorlog tegen drugs onder het presidentschap van Duterte.

De aanhangers van Duterte beschouwen zijn aanhouding als een politieke afrekening door zijn politieke tegenstanders. De voormalige president kan nog altijd rekenen op ruime steun onder de bevolking. Vicepresident Sara Duterte is eveneens zeer populair en steunt haar vader openlijk. In Den Haag betoogden medestanders van Duterte voor het gebouw van het Internationaal Strafhof en zijn er protesten tegen zijn aanhouding zowel op straat als op de sociale media.

Tegelijkertijd wordt de aanhouding van Duterte verwelkomd door de families van de talrijke slachtoffers, het maatschappelijk middenveld en mensenrechtenorganisaties, wat de polarisering verder versterkt.

Na de arrestatie en uitlevering van voormalig president Duterte werd er opgeroepen om de Filipijnen opnieuw lid te laten worden van het Internationaal Strafhof. Daarvoor is er in het Filipijnse parlement steun van diverse politieke fracties, ook van de meerderheid. Het ministerie van Justitie heeft daarvan kennisgenomen en verklaarde dat dat kan worden overwogen. De beslissing om opnieuw lid te worden van het ICC, zal uiteindelijk door de huidige regering worden genomen.

Zoals ik al zei tijdens het actualiteitsdebat, steunt België het hof volledig. Op 25 februari heeft ons land, samen met andere ondertekenende staten van het Statuut van Rome van het Internationale Strafhof, een verklaring afgelegd waarin de standvastige steun voor de onafhankelijkheid, onpartijdigheid en integriteit van het ICC herbevestigd wordt. Het hof is een vitaal onderdeel van het internationale rechtssysteem, biedt verzekering dat er verantwoording dient te worden afgelegd voor ernstige internationale misdaden en waarborgt gerechtigheid voor slachtoffers.

*Het incident is gesloten.
L'incident est clos.*

05 Vraag van Katrijn van Riet aan Maxime Prévot (VEM Buitenlandse Zaken, Europese Zaken en Ontwikkelingssamenwerking) over "De uitwijzing van veroordeelden uit de VS en de recente rechterlijke beslissing hieromtrent" (56003578C)

05 Question de Katrijn van Riet à Maxime Prévot (VPM Affaires étrangères, Affaires européennes et Coopération au développement) sur "L'expulsion de condamnés hors des États-Unis et la récente décision judiciaire à ce propos" (56003578C)

05.01 **Katrijn van Riet** (N-VA): In de Verenigde Staten maakt de nieuwe Amerikaanse regering werk van het door haar aangekondigde terugkeer- en uitzettingsbeleid. Wie illegaal in de Verenigde Staten verblijft, kan worden aangehouden en uitgewezen.

Een van de eerste markante berichten daarover aan het begin van de eedaflegging van Donald Trump was dat Colombia in eerste instantie weigerde landgenoten terug te nemen die in de Verenigde Staten waren veroordeeld voor onder meer drugshandel en bendevoering. Uiteindelijk stemde de Colombiaanse regering toch in, na verhoogde druk van de Verenigde Staten. Nadien werden bendeleden door de Verenigde Staten geclassificeerd als terroristen, wat andere mogelijkheden op

beleidsvlak opende.

Recent verbood een rechter de uitwijzing van criminele personen afkomstig uit Venezuela, maar de vliegtuigen waren reeds vertrokken en landden in El Salvador. We herinneren ons allemaal de beelden. De veroordeelden zullen worden opgesloten in de gevangenis van het.

Momenteel woedt er in de Verenigde Staten een debat of de president beslissingen van de rechter zomaar naast zich neer kan leggen. We denken ook aan Abrego Garcia, die eveneens werd opgepakt en waarvan werd toegegeven dat hij niet in het Terrorism Confinement Center hoorde te zijn. Hij werd echter niet naar de Verenigde Staten teruggehaald. In het bijzonder het gebruik van oorlogsbevoegdheden door de regering in vredetijd onder de Alien Enemies Act uit de achttiende eeuw lijkt een manier om de macht van de regering uit te breiden en de beslissingen van de rechter naast zich neer te leggen.

Mijnheer de minister, mijn vragen aan u zijn de volgende.

Klopt het dat de uitgezette personen ook effectief veroordeelde misdadigers zijn? Hoe beoordeelt u het classificeren als terroristen van veroordeelden die banden hebben met die organisaties? Zijn er internationaal nog dergelijke precedenteren?

Zijn er aanwijzingen dat behalve misdadigers ook vluchtelingen worden uitgezet die kleinere misdrijven op hun kerfstok hebben? Is er een kans dat het enige misdrijf dat zij hebben begaan, erin bestaat dat ze illegale vluchtelingen zijn?

Welke inschatting maakt u op dit moment over het gebruik van oorlogsbevoegdheden in vredetijd? Welke waarde hecht u aan de berichtgeving daaromtrent?

05.02 Minister **Maxime Prévot**: Mevrouw van Riet, wat uitgewezen gedetineerden betreft, beschik ik niet over de nodige officiële informatie aangaande hun profiel. De gerechtelijke procedures over de aanwijzingen dat er naast misdadigers ook vluchtelingen worden uitgezet, lopen nog en ze zullen veel tijd in beslag nemen.

Op internationaal niveau is er een definitie van terrorisme die wordt onderhandeld door de Raad van Europa, maar dus niet van toepassing is op de Verenigde Staten. In de andere internationale organisaties waar de Verenigde Staten wel lid van zijn, beschikken we nog niet over een bindende definitie om te bepalen wat al dan niet binnen het kader van terrorisme valt. De criteria van de EU-regimes gelinkt aan terrorisme alsook die van de Verenigde Naties zijn alvast niet van toepassing op deze profielen om hen als terroristen te classificeren.

De vraag is ook of de Amerikaanse regering de Alien Enemies Act kan gebruiken om de migrantencrisis te bestempelen als een invasie die gelijk staat met een vijandelijke invasie. Ook dat debat is juridisch nog niet beslecht en dus voor ons onmogelijk te beoordelen. We weten wel dat de Verenigde Staten partij zijn bij bepaalde internationale verdragen waarvan zij de verplichtingen moeten naleven.

Dat is in de eerste plaats het internationaal verdrag inzake burgerrechten en politieke rechten, dat voorziet dat bij een algemene noodtoestand die een bedreiging vormt voor het bestaan van de natie de verdragspartijen afwijkende maatregelen mogen nemen. Daar zijn een reeks voorwaarden aan verbonden, zoals het feit dat de noodtoestand moet worden afgekondigd en de maatregelen geen discriminatie mogen inhouden uitsluitend op grond van ras, huidskleur, geslacht, taal, godsdienst of maatschappelijke afkomst.

Het toezicht op de naleving van dit verdrag komt toe aan het Mensenrechtencomité van de VN. Mijn diensten volgen het dossier van de uitwijzingen met de nodige aandacht op.

05.03 **Katrijn van Riet** (N-VA): Ik dank u voor het antwoord, mijnheer de minister.

*Het incident is gesloten.
L'incident est clos.*

06 Vraag van Ellen Samyn aan Maxime Prévot (VEM Buitenlandse Zaken, Europese Zaken en Ontwikkelingssamenwerking) over "De uitsluiting van verkiezingskandidaat Calin Georgescu van de Roemeense presidentsverkiezingen" (56003537C)

06 Question de Ellen Samyn à Maxime Prévot (VPM Affaires étrangères, Affaires européennes et Coopération au développement) sur "L'exclusion du candidat Calin Georgescu de l'élection présidentielle en Roumanie" (56003537C)

06.01 Ellen Samyn (VB): Ik verwijs naar de schriftelijke versie van mijn vraag.

In november won de rechts-nationalistische Calin Georgescu de eerste ronde van de Roemeense presidentsverkiezingen. Daarop verklaarde het Roemeens Grondwettelijk Hof de resultaten nietig, omwille van zogenaamde 'Russische inmenging' tijdens de verkiezingen. De Roemeense kiescommissie heeft zijn presidentskandidatuur dan ook nietig verklaard.

Georgescu vocht deze uitspraak aan bij het Europees Hof voor de Rechten van de Mens, maar kreeg daar nul op het rekest. Hij gaat tevens in beroep bij het Roemeens Grondwettelijk Hof en heeft verklaard deel te willen nemen aan de verkiezingen van 4 mei.

Uiteraard zijn hij en zijn aanhangers furieus omwille van deze kaakslag tegen de democratie. Er braken al rellen uit tussen kiezers van hem en de Roemeense politie, bij de kantoren van de kiescommissie in Boekarest.

Wat is uw mening over het uitsluiten van een presidentskandidaat die op democratische manier meedingt aan de Roemeense verkiezingen en de eerste ronde wint?

Is dat conform de EU-regelgeving inzake vrije verkiezingen? Kan de Europese Commissie actie ondernemen tegen Roemenië om het verkiezingsproces weer vrij en eerlijk te laten verlopen en Georgescu weer deel te laten nemen?

Zult u dat in de bilaterale en multilaterale contacten met Roemenië aankaarten?

06.02 Minister **Maxime Prévot**: Mevrouw Samyn, zoals u zich mogelijk herinnert, heeft het Roemeense grondwettelijk hof in december 2024 beslist de presidentsverkiezingen integraal nietig te verklaren en diende het hele proces vanaf nul te worden hervat, dus ook de registratie van kandidaten. Die beslissing kwam er nadat uit onderzoek gebleken zou zijn dat de verkiezingen op ongeoorloofde wijze werden beïnvloed door massale manipulatie op de sociale media, in het bijzonder via grootschalige manipulatie van algoritmes op TikTok en massale niet-gedeclareerde financiering van de campagne van de extreemrechtse pro-Russische kandidaat Calin Georgescu. U herinnert zich dat de heer Georgescu verklaarde 0,0 Roemeense lei aan zijn campagne te hebben besteed, terwijl een onlinecampagne ter waarde van ettelijke miljoenen werd gevoerd. Er was ook sprake van cyberaanvallen en actieve Russische hybride acties tijdens de verkiezingscampagne. Er werd een strafonderzoek geopend naar schendingen van de kieswet, digitale criminaliteit en het witwassen van geld.

Bij de hernieuwde registratie van kandidaten motiveerde de Roemeense kiescommissie op 9 maart de uitsluiting van Georgescu met de overweging dat een presidentskandidaat de grondwet moet respecteren en de democratie moet verdedigen. Het Roemeens grondwettelijk hof bevestigde op 11 maart die beslissing en verwierp het beroep van Calin Georgescu.

Het lijkt me nogal vreemd te beweren dat de Roemeense democratie zich niet zou mogen verweren tegen buitenlandse informatiemaniplatie, inmenging en zware schendingen van de kieswetgeving vanwege kwaadwillige actoren. Vrije en eerlijke verkiezingen impliceren immers niet dat de grondwettelijke en democratische spelregels met voeten mogen worden getreden en dat allerhande manipulaties toegelaten zouden zijn. Ik hoop dat u eveneens die mening bent toegedaan.

De Europese Commissie en de Raad van de Europese Unie zien via de geëigende juridische en politieke paden toe op de naleving door de lidstaten van de EU-regelgeving inzake vrije en eerlijke verkiezingen, de fundamentele rechten onder het Handvest van de grondrechten van de EU en de principes van de rechtsstaat, zoals opgenomen in het EU-acquis.

Indien en zodra er overtuigende aanwijzingen zouden zijn dat de Roemeense presidentsverkiezingen

ongegrond en dus in strijd met de formele principes in het EU-acquis nietig verklaard zouden zijn en de heer Georgescu onterecht zou zijn uitgesloten, zal er uiteraard gepaste actie worden ondernomen door de EU ter attentie van Roemenië. Voor alle duidelijkheid is er tot op heden geen enkele overtuigende aanwijzing in die zin, wat niet betekent dat dit niet nauw wordt opgevolgd door de EU. Maximale transparantie en medewerking van Roemenië zijn in die zin uiteraard vereist en dat op duurzame wijze.

België zal hier mee op toezien, onder meer in het kader van multilaterale en bilaterale contacten met Roemenië. De minste onduidelijkheid laat immers ook instrumentalisatie toe door kwaadwillige actoren. Tegelijkertijd volgen de Europese Commissie en de Raad van de Europese Unie structureel de laatste ontwikkelingen inzake buitenlandse informatie, manipulatie en inmenging (Foreign Information Manipulation and Interference of FIMI) op, met name in het licht van de enorm toegenomen Russische activiteit op dat vlak en worden er ter zake de laatste tijd volop initiatieven ontwikkeld om FIMI te bestrijden en de democratische weerbaarheid van de Europese bevolking te vergroten.

Zo besteedt de pas gepubliceerde EU Preparedness Union Strategy aandacht aan de versterking van digitale en mediageletterdheid, het maatschappelijk middenveld, factchecking, cybersecurity en de rol van AI en Very Large Online Platforms en Very Large Online Search Engines in de bestrijding van desinformatie, hybride dreigingen en FIMI.

Het aangekondigde European Democracy Shield zal daarop voortbouwen. Daarnaast beschikken de Europese Commissie en de lidstaten met de Digital Services Act, de AI Act en de Political Advertising Regulation vandaag al over nuttige wettelijke instrumenten op EU-niveau om desinformatie en FIMI, met name middels het misbruik van algoritmes en artificiële intelligentie, op sociale media en het internet te bestrijden. De uitdaging is nu om die instrumenten zo effectief en proportioneel mogelijk te hanteren.

06.03 Ellen Samyn (VB): Mijnheer de minister, dank u voor uw zeer uitgebreide antwoord.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

07 Questions jointes de

- Michel De Maegd à Maxime Prévot (VPM Affaires étrangères, Affaires européennes et Coopération au développement) sur "L'arrestation du maire d'Istanbul" (56003599C)
- Christophe Lacroix à Maxime Prévot (VPM Affaires étrangères, Affaires européennes et Coopération au développement) sur "La situation en Turquie et la liberté de la presse" (56003996C)
- Darya Safai à Maxime Prévot (VPM Affaires étrangères, Affaires européennes et Coopération au développement) sur "L'arrestation de chefs de l'opposition en Turquie" (56004357C)
- Hervé Cornillie à Maxime Prévot (VPM Affaires étrangères, Affaires européennes et Coopération au développement) sur "Les conséquences de l'arrestation et de l'emprisonnement d'Ekrem Imamoglu, opposant au régime turc" (56004569C)

07 Samengevoegde vragen van

- Michel De Maegd aan Maxime Prévot (VEM Buitenlandse Zaken, Europese Zaken en Ontwikkelingssamenwerking) over "De arrestatie van de burgemeester van Istanboel" (56003599C)
- Christophe Lacroix aan Maxime Prévot (VEM Buitenlandse Zaken, Europese Zaken en Ontwikkelingssamenwerking) over "De situatie in Turkije en de persvrijheid" (56003996C)
- Darya Safai aan Maxime Prévot (VEM Buitenlandse Zaken, Europese Zaken en Ontwikkelingssamenwerking) over "De arrestatie van oppositieleiders in Turkije" (56004357C)
- Hervé Cornillie aan Maxime Prévot (VEM Buitenlandse Zaken, Europese Zaken en Ontwikkelingssamenwerking) over "De gevolgen van de aanhouding en opsluiting van Ekrem Imamoglu, opposant van het Turkse regime" (56004569C)

07.01 Michel De Maegd (MR): Monsieur le ministre, l'arrestation d'Ekrem Imamoglu, maire d'Istanbul et principal opposant au président Recep Tayyip Erdogan, suscite une vive inquiétude quant au respect des principes démocratiques et de l'État de droit en Turquie. Son interpellation, accompagnée de celle de plusieurs dizaines de ses collaborateurs élus du Parti républicain du peuple, s'inscrit dans un contexte plus large de répression visant les figures de l'opposition politique, mais aussi plus largement tout qui est susceptible de contester la politique du régime Erdogan.

On apprend cet après-midi l'arrestation à Istanbul, le 8 avril dernier, d'une jeune photographe étudiant à Gand, à l'Académie royale des Beaux-Arts. Esila Ayik manifestait contre l'arrestation du maire d'Istanbul. Ses professeurs gantois lancent donc un appel public.

Revenons à Ekrem Imamoglu. Les accusations portées contre lui – corruption, terrorisme et liens supposés avec le PKK – sont largement contestées. Ses partisans dénoncent une instrumentalisation manifeste de la justice à des fins politiques. L'annulation récente de son diplôme par l'université d'Istanbul, condition essentielle pour une candidature présidentielle, renforce cette impression d'un acharnement visant à l'écartier de la course électorale de 2028.

Les réactions dans le pays ont été massives. Le 13 avril 2025, plusieurs centaines de milliers de personnes se sont rassemblées pacifiquement à Istanbul. Hommes, femmes, jeunes, personnes âgées, travailleurs, étudiants, agriculteurs, tous ont exprimé leur ras-le-bol démocratique face à une dérive autoritaire de plus en plus manifeste. Mais cette mobilisation se heurte à une répression grandissante – arrestations massives d'étudiants, de manifestants, de journalistes, de syndicalistes et même de l'avocat du maire. Le simple fait de couvrir les manifestations est désormais suffisant pour être arrêté ou expulsé du pays. Cela inquiète profondément quant à l'état de la liberté de la presse.

Dans ce contexte préoccupant, monsieur le ministre, pouvez-vous nous communiquer les informations dont vous disposez à l'heure actuelle sur le sujet? Avez-vous des informations sur l'arrestation et l'état de santé de la jeune étudiante de Gand? Comment analysez-vous cette séquence judiciaire et politique? Quelle est la réaction officielle de la Belgique face à cette arrestation et aux restrictions croissantes des libertés politiques en Turquie? La Belgique entend-elle prendre des initiatives au sein de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe pour dénoncer ces atteintes aux droits démocratiques et exiger le respect du pluralisme politique en Turquie? Des démarches diplomatiques ont-elles été entreprises ou sont-elles envisagées pour appeler la Turquie au respect de ses engagements internationaux? Quelles conséquences cette évolution de la situation pourrait-elle avoir sur les relations bilatérales entre la Belgique et la Turquie?

07.02 **Christophe Lacroix** (PS): Monsieur le vice-premier ministre, la liberté de la presse est, nous le savons tous, un pilier fondamental de toute démocratie. Pourtant, en Turquie, on peut dire qu'elle est en état de siège. La répression s'intensifie brutalement, non seulement contre les opposants politiques mais aussi contre les journalistes qui tentent de rapporter les faits de manière objective.

Depuis l'arrestation du maire d'opposition d'Istanbul Ekrem Imamoglu, le 19 mars dernier, les autorités turques ont franchi un nouveau cap dans leur chasse aux voix dissidentes, puisque des journalistes turcs ont été interpellés arbitrairement. Mais, plus inquiétant encore, la répression ne s'arrête plus aux frontières du pays: la presse étrangère est désormais prise pour cible.

Le 27 mars, Mark Lowen, journaliste britannique de la BBC, a été expulsé, accusé de représenter "une menace pour l'ordre public". Le lendemain, le journaliste suédois Joakim Medin a été arrêté dès son arrivée en Turquie et jeté en détention sous des accusations absurdes de "terrorisme" et "d'insulte au président Erdogan". Mon collègue De Maegd vient de parler de faits récents qui concernent une ressortissante belge. L'objectif du régime est donc clair: museler toute voix critique, qu'elle vienne de l'intérieur ou de l'extérieur.

Cette dérive autoritaire ne date évidemment pas d'hier mais elle atteint aujourd'hui un niveau alarmant. En effet, 90 % des médias turcs sont aux mains du gouvernement ou de ses alliés. Les journalistes indépendants subissent intimidations, arrestations, exils forcés et je vous en passe. Désormais, les reporters étrangers sont eux aussi traqués, expulsés, emprisonnés. La Turquie d'Erdogan ne veut plus seulement contrôler l'information; elle veut tout simplement l'éteindre.

La complaisance internationale face à ces atteintes répétées aux libertés fondamentales est non seulement une erreur mais surtout un signal désastreux, puisqu'à force de détourner le regard, l'Union européenne laisse Erdogan agir en toute impunité. L'Europe et la Belgique ne peuvent plus se contenter de déclarations molles et tièdes. Il est temps d'agir, car la liberté de la presse ne se défend pas à demi-mots.

Dans ce contexte, je souhaiterais vous poser les questions suivantes, monsieur le ministre. Quelle est

la position claire et ferme du gouvernement belge face à cette escalade de la répression contre les journalistes en Turquie? Quelles actions diplomatiques la Belgique envisage-t-elle de mener, seule ou en concertation avec ses partenaires européens, pour condamner ces atteintes à la liberté de la presse et exiger des garanties pour les journalistes, notamment européens, exerçant en Turquie?

07.03 Darya Safai (N-VA): Ik verwijs naar de schriftelijke versie van mijn vraag.

We vernemen dat in Turkije verschillende politieke leiders, journalisten en zakenmensen werden opgepakt in het kader van een groot corruptieonderzoek. Onder de arrestanten bevindt zich Ekrem Imamoglu – de leider van de Turkse centrumlinkse oppositiepartij Republikeinse Volkspartij (CHP), die ook burgemeester van de grootste stad van het land – Istanbul – is. Hij wordt beschuldigd van het leiden van een criminele organisatie, omkoping, aanbestedingsfraude en hulp aan een terroristische organisatie. Het zou ondertussen gaan om ongeveer een honderd personen die werden aangehouden en die banden met de oppositie zouden hebben.

Imamoglu werd beschouwd als een grote kanshebber om Erdogan op te volgen na de presidentsverkiezingen van 2028 maar de huidige ontwikkeling doet vragen rijzen over vrijheid van verkiezingen die bijzonder belangrijk zijn.

CHP spreekt in een reactie van een “poging tot staatsgreep” omdat de partij van huidig president Erdogan de verkiezingen in april 2024 verloor aan net deze CHP. Op beelden van omroep CNNTurk was te zien dat oproerpolitieagenten aanwezig waren bij Imamoglu’s huis, waar zij ook huiszoeken uitvoerden.

Werd er voordien een verharding in het moeilijker maken van het functioneren van de politieke oppositie in het land opgemerkt na april 2024?

Ontvangt u signalen dat Turkije nog steeds lid wil worden van de Europese Unie sinds de onderhandelingen sinds juni 2018 stilgelegd werden?

Hoe reageert u op de berichtgeving dat een significant aantal personen die banden hebben met de Republikeinse Volkspartij werden opgepakt?

Sluiten deze ontwikkelingen aan bij de conclusie die de Europese Raad trok, namelijk dat er een aanhoudende achteruitgang op het gebied van de democratie, de rechtsstaat en de grondrechten in Turkije werd vastgesteld?

Hebben deze ontwikkeling gevolgen voor de diplomatieke contacten met de Europese Unie en België?

07.04 Maxime Prévot, ministre: Mevrouw Safai, messieurs Lacroix et De Maegd – M. Cornillie pourra lire le compte rendu de ma réponse –, merci pour vos questions.

De burgemeester van Istanbul, Ekrem Imamoglu, werd op 19 maart 2025 aangehouden voor feiten van corruptie en terrorisme. De aanklacht voor terrorisme, waarop zwaardere straffen staan, werd niet ingeroepen toen zijn aanhouding op 23 maart werd bevestigd. Het is onduidelijk of die volledig werd ingetrokken.

Je ne peux pas juger du fond de l'affaire, qui ne m'est pas connu. Ce que je peux dire cependant, c'est que plusieurs éléments indiquent que cet événement et les répressions qui ont suivi sont de nature politique. La détérioration de ces dernières années dans le domaine de la démocratie et de l'État de droit en Turquie est bien documentée, notamment dans les rapports annuels que la Commission européenne établit sur les pays candidats.

Plus précisément, en ce qui concerne l'arrestation de M. İmamoğlu, je note la révocation de son diplôme la veille de son arrestation, ce qui le disqualifie pour la prochaine élection présidentielle, ainsi que sa nomination le 23 mars, malgré sa détention, comme candidat du Parti républicain du peuple pour la même élection présidentielle.

De arrestatie van de burgemeester van Istanbul, evenals de recente juridische procedures tegen leden van de oppositie, het maatschappelijke middenveld, het bedrijfsleven en journalisten zijn uiterst

zorgwekkend voor de rechtsstaat en de democratie in Turkije. Het aantal gearresteerde mensen blijft heel hoog en er zijn gevallen van mishandelingen door wetshandhavers gemeld. De onmiddellijke, negatieve reactie van de markten is ook een teken van ongerustheid.

Comme vous le savez, la promotion et la protection des droits humains sont une priorité de la politique étrangère belge et européenne. Ces questions font l'objet de discussions régulières avec les autorités turques. Je n'ai pas encore eu de contacts avec mon homologue turc depuis le début de ces développements, mais j'ai déjà fait connaître nos positions à ce sujet sur les réseaux sociaux.

Nous demandons une transparence totale et le respect des garanties procédurales dans toutes les procédures judiciaires engagées, ainsi que le respect des normes démocratiques les plus élevées. Dans le cadre européen, nous avons appelé la Turquie à pleinement respecter les droits des élus, ainsi que le droit de manifester pacifiquement, et à démontrer un engagement clair en faveur des normes et des pratiques démocratiques.

We hebben Turkije ook gewaarschuwd over de impact van de huidige situatie op de toekomst van de toetredingsonderhandelingen met de EU. Turkije is officieel een kandidaat-lidstaat en de Turkse autoriteiten benadrukken regelmatig hun wens om de toetredingsonderhandelingen opnieuw op gang te brengen, maar die zijn sinds 2018 bevroren, onder meer wegens de verslechterde situatie op het vlak van de mensenrechten, de democratie en de rechtsstaat. De voorbije jaren stelden we ook een verharding vast van het Turkse regime tegenover de oppositie door het gebruik van wetgeving tegen politieke dissidenten, arrestaties van oppositieleiden en beperkingen van de persvrijheid. Die negatieve trends zijn het tegenovergestelde van wat we kunnen verwachten van een kandidaat-lidstaat van de EU.

We moeten Turkije aansporen om zijn verplichtingen na te komen als EU-kandidaat-lidstaat, maar ook als lid van multilaterale organisaties zoals de Raad van Europa en de OVSE.

Mesdames et messieurs, la Belgique attache une grande importance à ses relations bilatérales avec la Turquie, qui se caractérisent aussi par la présence d'une importante communauté turque bien intégrée dans notre société, ainsi que par d'intenses échanges économiques qui profitent à nos entreprises.

Dans le contexte géopolitique actuel, la Turquie est également un acteur majeur sur la scène internationale, notamment en ce qui concerne le conflit en Ukraine.

Ik vrees echter dat gezien de geografische en menselijke nabijheid tussen Turkije en België, de verslechterde situatie op het vlak van de fundamentele rechten en vrijheden gevolgen zal hebben voor de kwaliteit van onze toekomstige betrekkingen met de Turkse regering. Toch ben ik er ook vast van overtuigd dat we de samenwerking en dialoog met Turkije moeten voortzetten, zowel op politiek als economisch vlak, ook om onze belangen te verdedigen.

Je suis conscient que ce ne sera pas une tâche facile, car les évolutions particulièrement inquiétantes seront bien entendu aussi abordées. Un dialogue respectueux mais franc doit cependant être possible.

Mijn diensten en ik zullen de ontwikkelingen in Turkije aandachtig blijven opvolgen in de komende weken en maanden.

Pour apporter l'élément d'actualité auquel vous faisiez référence, monsieur De Maegd, vous devez savoir que la jeune fille turque qui a été arrêtée en Turquie, quand bien même elle étudie en Belgique, n'est pas de nationalité belge et nous ne pouvons donc lui procurer qu'une assistance relativement lointaine. Sachez en tout cas que notre ambassade, ainsi que notre consulat général à Istanbul ont été avisés et suivent l'évolution de la situation avec beaucoup d'attention, notamment pour s'assurer du plein respect du droit et de ses droits dans le cadre de l'arrestation dont elle a fait l'objet.

07.05 **Michel De Maegd** (MR): Merci, monsieur le ministre, pour ces précisions.

Je partage avec vous l'inquiétude croissante face à ce qu'on peut qualifier sans exagération de dérive autoritaire. Ce qui se passe aujourd'hui en Turquie dépasse le cas individuel du maire d'Istanbul, c'est un signal d'alarme. La justice est instrumentalisée, la presse est bâillonnée, la jeunesse arrêtée pour avoir osé manifester. Il y a quelques jours, une femme âgée de 82 ans manifestait pacifiquement pour

la libération d'Ekrem İmamoğlu. Elle déclarait: "Je n'ai qu'une vie, je suis prête à la sacrifier pour ce pays." Et pourtant, elle refusait de donner son nom, de peur que l'on vienne frapper à sa porte. Je pense que cela dit tout de la peur et du courage de cette femme.

Monsieur le ministre, il ne s'agit pas ici de s'ingérer, mais de rester fidèles à ce que nous sommes, fidèles à nos engagements européens, à nos valeurs fondamentales, à l'idée-même de démocratie. Notre devoir est d'agir aux côtés de celles et ceux qui, là-bas, résistent pacifiquement, souvent au péril de leur avenir pour défendre un droit simple, celui de choisir ses dirigeants librement. La Belgique doit être aux avant-postes de ce combat, pas pour imposer, mais pour inspirer; pas pour condamner, mais pour soutenir, parce que, j'en suis convaincu, là où la liberté est en danger, le silence est une complicité.

J'entends vos précisions et je vous enjoins aussi de tout faire pour que Esila Ayik, qui est cette jeune étudiante à l'académie royale de Gand, puisse obtenir une assistance juridique le plus rapidement possible et, espérons-le, être libérée le plus rapidement possible. Cette jeune femme, qui n'est en effet pas de nationalité belge, mais étudiante à Gand, a été arrêtée pour avoir simplement manifesté une opinion politique.

07.06 **Christophe Lacroix** (PS): Je vous remercie, monsieur le vice-premier ministre, pour votre réponse.

Avant les congés de Pâques – congés pour les néerlandophones –, j'étais à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe où j'ai pu interpellier, dans le cadre d'un débat sur la situation en Turquie, mes collègues parlementaires turcs, notamment ceux du parti d'Erdoğan. Ils nous ont répondu que la Turquie était désormais grande et fière, et qu'elle ne se laisserait plus instrumentaliser par l'Occident et par l'Union européenne.

C'est la réponse qu'ils nous donnent lorsque nous leur reprochons de violer l'ensemble des traités, notamment les traités d'adhésion au Conseil de l'Europe, les jurisprudences de la Cour européenne des droits de l'homme, ainsi que les résolutions adoptées au sein de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, notamment sur la protection des lanceurs d'alerte, des journalistes, des syndicalistes, et de toutes les voix qui défendent ceux qui souffrent et ceux qui sont martyrs dans leur propre pays.

Je vous entends bien lorsque vous dites qu'il faut tenir compte de la géopolitique, mais également de la proximité entre nos compatriotes belges, nos amis turcs et la communauté turque présente ici.

J'attire néanmoins votre attention sur le fait que, lorsque vous affirmez que vous n'avez pas à vous immiscer dans les affaires turques, la justice turque, de son côté, n'est plus une justice indépendante. Il va de soi qu'il faut garantir le respect des procédures judiciaires, mais de quelles procédures judiciaires parle-t-on exactement? S'agit-il de celles qui sont aux mains de l'État turc, et donc d'Erdoğan, ou bien de celles qui respectent les standards internationaux établis par le Conseil de l'Europe et l'Union européenne? C'est là qu'il faut être vigilant, car la dérive en Turquie est grave, tout comme dans d'autres pays d'ailleurs. Nous aurons l'occasion d'y revenir prochainement.

07.07 **Darya Safai** (N-VA): Bedankt, mijnheer de minister, voor uw antwoorden.

Ik ben geboren en opgegroeid in Iran. Zo ken ik Turkije heel goed. Het is een prachtig land met veel potentieel. De partij van Imamoglu, de Republikeinse Volkspartij (CHP), werd nog opgericht door Kemal Atatürk, die eigenlijk de vader is van de moderniteit in Turkije. Er zijn nog steeds veel mensen die zijn secularisme, de scheiding tussen kerk en staat, aanhangen. Daarom net vind ik het zo jammer dat de leiders van deze partij op die manier onderdrukt worden.

Ik begrijp uw punt dat we niet veel kunnen betekenen, maar we kunnen altijd iets doen om die vrijheid en de democratie die aan het sterven is, op de been te houden. Turkije is een NAVO-land en dus een bondgenoot. We zouden dus enige invloed op elkaar moeten hebben en Erdogan overtuigen dat wij als bondgenoot deze manier van handelen niet graag zien.

We moeten blijven benadrukken dat we die zaak in het oog houden. We moeten ook blijven protesteren en we moeten onze steun geven aan degenen die nu de oppositie worden genoemd. Die zijn nog altijd even krachtig als vroeger. We moeten die pro-westerse partijen blijven steunen.

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

08 Questions jointes de

- **Christophe Lacroix à Maxime Prévot (VPM Affaires étrangères, Affaires européennes et Coopération au développement) sur "L'interdiction des Marches des Fiertés en Hongrie" (56003812C)**
- **François De Smet à Maxime Prévot (VPM Affaires étrangères, Affaires européennes et Coopération au développement) sur "Les nouvelles atteintes aux droits des personnes LGBTQI+ en Hongrie" (56004060C)**
- **Michel De Maegd à Maxime Prévot (VPM Affaires étrangères, Affaires européennes et Coopération au développement) sur "L'interdiction de la Marche des Fiertés par la Hongrie" (56004382C)**
- **Michel De Maegd à Maxime Prévot (VPM Affaires étrangères, Affaires européennes et Coopération au développement) sur "La modification de la Constitution en Hongrie" (56004420C)**

08 Samengevoegde vragen van

- **Christophe Lacroix aan Maxime Prévot (VEM Buitenlandse Zaken, Europese Zaken en Ontwikkelingssamenwerking) over "Het verbod op het organiseren van gayprides in Hongarije" (56003812C)**
- **François De Smet aan Maxime Prévot (VEM Buitenlandse Zaken, Europese Zaken en Ontwikkelingssamenwerking) over "De zoveelste schending van de rechten van lgbtqi+'en in Hongarije" (56004060C)**
- **Michel De Maegd aan Maxime Prévot (VEM Buitenlandse Zaken, Europese Zaken en Ontwikkelingssamenwerking) over "Het verbod op de gaypride in Hongarije" (56004382C)**
- **Michel De Maegd aan Maxime Prévot (VEM Buitenlandse Zaken, Europese Zaken en Ontwikkelingssamenwerking) over "De grondwetswijziging in Hongarije" (56004420C)**

08.01 **Christophe Lacroix (PS):** Monsieur le vice-premier ministre, le gouvernement hongrois a récemment annoncé des changements législatifs visant à empêcher la tenue de la Marche des Fiertés sous sa forme actuelle affirmant que celle-ci ne devait plus être tolérée. Cette décision marque une nouvelle étape dans la politique répressive menée par le gouvernement conservateur de Viktor Orbán à l'encontre des personnes LGBTQIA+. Sous prétexte de protéger l'enfant, la Hongrie a déjà adopté plusieurs mesures liberticides ces dernières années: l'exclusion des couples de même sexes à l'adoption, censure des contenus LGBTQIA+ destinés aux jeunes et désormais une remise en cause directe de la liberté d'expression et de réunion à travers la restriction de la Pride.

C'est une violation des articles 3, 10, 11, 13 et 14 de la Convention européenne des Droits de l'homme.

Depuis 2019, la constitution hongroise stipule que le mariage est seulement possible entre un homme et une femme consacrant ainsi une inégalité de deux traitements entre les couples hétérosexuels et homosexuels. À cette disposition vient s'ajouter un ensemble de lois et de mesures restreignant les droits des minorités sexuelles et de genres et s'inscrivant dans une stratégie plus large de marginalisation de la communauté LGBTQIA+ en Hongrie.

Ces dispositions vont à l'encontre des valeurs fondamentales de l'UE fondées sur le respect des droits humains et des libertés fondamentales, mais aussi de la Convention européenne des droits de l'homme et de toutes les résolutions votées par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

La CE a déjà engagé des procédures contre la Hongrie pour ses atteintes aux droits des personnes LGBTQIA+ hongroises, mais la situation continue à se détériorer. En parallèle, les autorités hongroises semblent encouragées par le retour de Donald Trump à la présidence des USA, ce qui pourrait renforcer leur sentiment d'impunité sur la scène internationale.

Face à cette évolution plus que préoccupante, je souhaite vous demander quelle est la position officielle de la Belgique au sujet de cette nouvelle restriction des droits fondamentaux en Hongrie. Quelles initiatives notre pays entend-il prendre au sein de l'UE pour défendre les droits des personnes LGBTQIA+?

La Belgique envisage-t-elle de renforcer son soutien aux organisations de la société civile œuvrant pour

la défense des droits des personnes LGBTQIA+ en Hongrie, notamment via des initiatives diplomatiques ou des programmes de coopération?

08.02 François De Smet (DéFI): *Depuis l'adoption de la loi hongroise du 15 juin 2021 interdisant la promotion de l'homosexualité auprès des mineurs et le changement de sexe, entrée en vigueur le 8 juillet 2021, et l'adoption du décret du 6 août 2021 relatif aux modalités de mise en œuvre de cette loi, les communautés LGBTQIA+ de Hongrie vivent dans la peur.*

Les atteintes répétées portées aux droits des personnes LGBTQIA+ depuis 2010 s'inscrivent dans un contexte plus global de remise en cause de l'État de droit et de ses principes fondamentaux en Europe, en particulier du respect des droits des femmes et des minorités

Le 19 mars dernier, le Parlement hongrois a adopté un projet de loi qui réduit la période (de 90 à 30 jours) d'avertissement de l'organisation d'un événement auprès des services de police. En ligne de mire: les manifestations susceptibles de mettre en danger la "protection de l'enfance"

C'est ainsi que la Marche des Fiertés de Budapest (l'équivalent de notre Brussels Pride) organisée le 28 juin 2025 ne pourra être notifiée à la police que le 28 mai au plus tôt, ce qui est préjudiciable au droit à la liberté de réunion, car plus la période est courte, moins les organisateurs ont le temps de demander un contrôle judiciaire d'une interdiction et d'organiser correctement l'événement.

Le gouvernement hongrois a également annoncé le recours à des caméras de reconnaissance faciale pour identifier les contrevenants, les sommer de payer de lourdes amendes, mais aussi et surtout les dissuader en amont de participer à la Pride.

En conséquence, Monsieur le Ministre peut-il me faire savoir:

Si le Gouvernement entend condamner cette nouvelle atteinte aux droits fondamentaux et plus particulièrement aux droits des minorités en Hongrie?

S'il va exiger auprès de l'Union européenne que les fonds européens ne puissent pas être utilisés pour financer les politiques du gouvernement hongrois susceptibles de porter atteinte aux droits fondamentaux des personnes LGBTQIA+?

Le suivi qui a été apporté (et qui reste à apporter) à la résolution visant à condamner et dénoncer les mesures liberticides et discriminatoires à l'encontre des personnes LGBTQIA+ prises par la Hongrie, laquelle a été adoptée par notre assemblée le 21 septembre 2023?

08.03 Michel De Maegd (MR): *Monsieur le ministre, en septembre 2023, notre Assemblée adoptait une résolution demandant à la Belgique de prendre l'initiative de saisir la Cour de Justice de l'Union européenne et la Cour européenne des droits de l'Homme pour dénoncer les mesures liberticides et discriminatoires à l'encontre des personnes LGBTQI prises par la Hongrie.*

Depuis lors, la situation ne s'est pas améliorée pour les personnes LGBTQI vivant en Hongrie. Bien au contraire.

Le 18 mars dernier, le Parlement hongrois adoptait une législation visant explicitement à interdire la tenue de la Marche des fiertés.

Déposé à la dernière minute et voté en urgence, ce texte a été soutenu par la coalition au pouvoir ainsi que par l'extrême droite. Il interdit désormais les rassemblements qui, selon les autorités, ne respecteraient pas « le droit des enfants à un développement physique, mental et moral correct ». Ce libellé flou ouvre la voie à une interprétation arbitraire de ce qui peut ou non être autorisé dans l'espace public.

La situation est d'autant plus préoccupante que ce type de législation viole de manière flagrante les principes fondamentaux de l'Union européenne, notamment la liberté de réunion, la non-discrimination et la protection des droits des minorités. Elle contribue également à un climat de peur et de stigmatisation, contraire aux valeurs consacrées par les traités européens.

Dans ce contexte, je souhaiterais vous poser les questions suivantes:

Comment la Belgique réagit-elle à cette nouvelle attaque contre les droits fondamentaux des personnes LGBT+ en Hongrie, État membre de l'Union européenne?

La Belgique envisage-t-elle de soutenir une action au niveau du Conseil de l'UE ou auprès de la Commission européenne, pour sanctionner cette atteinte manifeste aux libertés fondamentales et au droit de manifester ?

La Belgique entend-elle exprimer sa solidarité avec les organisateurs et participants à la Marche des fiertés prévue à Budapest, notamment par une participation diplomatique officielle, comme signe de soutien?

Enfin, dans le cadre de sa politique étrangère et européenne, la Belgique prévoit-elle de renforcer ses instruments de soutien à la société civile et aux défenseurs des droits humains en Hongrie, notamment en matière de protection des personnes LGBT+?

Je vous remercie.

08.04 **Maxime Prévot**, ministre: Je renvoie au texte écrit de ma réponse. *(Rires sur les bancs)*. Excusez-moi pour ce trait d'humour!

Messieurs les députés, merci pour votre question. La Belgique est fortement engagée dans la lutte contre toutes les discriminations, en particulier celles fondées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre. La Belgique fait figure de pionnier en la matière. Cela est reflété par le score élevé continu de notre pays dans l'indice arc-en-ciel de la fédération faitière ILGA, International Lesbian, Gay, Bisexual, Trans and Intersex Association Europe.

La lutte contre toutes les formes de discrimination, y compris contre la communauté LGBTQIA+, est une priorité de notre politique étrangère en matière de droits humains. Vous vous souviendrez, d'ailleurs, que je l'avais expressément indiqué dans mon exposé d'orientation politique.

Dès lors, les discriminations croissantes que subissent les personnes LGBTQIA+ en Hongrie sont une préoccupation majeure de la Belgique. Cette question est suivie de près par mes services.

À la suite de l'adoption des réformes que vous mentionnez par le Parlement hongrois le 18 mars dernier, j'ai immédiatement réagi publiquement, via les réseaux sociaux et X en particulier, en exprimant notre profonde préoccupation concernant cette nouvelle loi qui stigmatise davantage encore les personnes LGBTQIA+ et qui porte atteinte à l'acquis communautaire en matière de non-discrimination et de liberté d'expression.

La Belgique s'est jointe à une déclaration commune du corps diplomatique à Budapest, publiée le 27 mars, déplorant l'adoption de ces réformes qui mettent directement en péril les libertés d'association et d'expression en Hongrie. Cette déclaration a été soutenue par 22 ambassades.

À cet égard, je tiens également à rappeler la déclaration annuelle, en juin, du corps diplomatique en faveur de la Budapest Pride, à laquelle notre ambassade s'est également jointe ces dernières années.

Lors de la réunion du comité des ministres du Conseil de l'Europe du 19 mars dernier, une déclaration du Benelux a également été prononcée pour exprimer notre grave préoccupation concernant les récents développements en Hongrie et leur impact sur les droits humains des personnes LGBTQIA+. Cette déclaration a également été publiée sur les réseaux sociaux.

Chaque fois que je me rends aux réunions européennes, la Hongrie siège juste à côté de moi. Cela m'offre un canal de communication facilité.

Lors d'entretiens bilatéraux avec la Hongrie, l'importance du respect de l'État de droit, des droits humains et la lutte contre les discriminations, avec une attention particulière aux droits des personnes LGBTQIA+ et aux droits des femmes, est soulignée. La Belgique est intervenue dans l'affaire historique devant la Cour de justice de l'Union européenne contre la loi hongroise sur la protection de l'enfance,

vu la discrimination présumée à l'encontre de la communauté LGBTQIA+. L'arrêt de la Cour sera rendu après l'été.

De façon générale, au même titre qu'elle ne manquera jamais d'insister sur la mise en œuvre du régime de conditionnalité pour l'obtention de fonds européens, la Belgique ne recule jamais lorsqu'il s'agit d'intervenir dans des affaires pendantes devant la Cour de justice à l'encontre de la Hongrie afin de dénoncer notamment les lois liberticides contraires aux valeurs de l'Union européenne.

Notre représentation permanente auprès de l'Union européenne est actuellement en contact avec ses homologues *like-minded* pour étudier quelle action commune pourrait par ailleurs être envisagée à l'échelle européenne.

Les initiatives de notre ambassade à Budapest, en soutien aux organisations de la société civile qui œuvrent pour la défense des droits LGBTQIA+ en Hongrie, ne manquent pas. Outre les éléments cités ci-avant, je mentionne à titre d'exemple, au cours des derniers mois, l'organisation d'un petit-déjeuner de travail à la résidence belge à Budapest le 2 septembre dernier en présence de ma prédécesseur et de ministres luxembourgeois, néerlandais et irlandais, afin de discuter de la question et de la société civile hongroise. Le 13 octobre dernier, notre ambassadeur a prononcé le discours d'ouverture du Pécs Human Rights Festival, qui portait sur les droits fondamentaux et les droits LGBTQIA+. L'ambassade a également participé à la Pécs Pride le 19 octobre. Je cite encore la participation de notre ambassadeur à la Budapest Pride de mars 2024 et aux autres activités de Pride Month à Budapest, la participation à un briefing donné le 21 mars dernier par la société civile hongroise au sujet de cette alors potentielle interdiction de Budapest Pride 2025 ou encore le fait que les ONG défendant les droits LGBTQIA+ en Hongrie sont régulièrement invitées aux événements diplomatiques organisés par notre ambassade. Vous l'aurez compris, je donne instruction à nos diplomates de se tenir du côté de ces ONG.

Notez enfin que la Coopération au développement belge ne poursuit aucune activité en Hongrie.

08.05 **Christophe Lacroix** (PS): Merci, monsieur le vice-premier ministre.

Moi, je crois qu'il faut être ferme par rapport à la Hongrie de Viktor Orbán. D'une part, lorsqu'il s'agit de la guerre en Ukraine et de la difficulté de convaincre la Hongrie d'être, avec les autres pays européens, défenseure de l'Ukraine et opposante au régime autocratique et despotique de Poutine et de ses visées inébranlables sur l'Ukraine, on voit à quel point Viktor Orbán se comporte en personnage politique pro-Poutine, en tout cas très étroitement lié à lui.

D'autre part, il s'agit ici, outre de la défense des droits des personnes LGBTQIA+, d'une attaque directe contre la liberté d'expression, de réunion et de manifestation. On commence toujours par une catégorie de personnes, et on y englobe toutes les autres ensuite.

Il y a une dérive autoritaire majeure d'un dirigeant qui n'a rien à faire au sein de l'Union européenne. Et j'espère que les prochaines élections en Hongrie donneront raison à toutes celles et tous ceux qui démocratiquement luttent pour que le cœur de la démocratie hongroise continue à battre à vive et fière allure. Nous serons fiers d'être à côté des Hongrois et des Hongroises qui défilent à la Pride à Budapest. Nous serons à leurs côtés quoi qu'il nous en coûte.

08.06 **François De Smet** (DéFI): Merci, monsieur le ministre, pour votre réponse que j'ai trouvée très claire.

C'est toujours la même question au fond: jusqu'où va aller la dérive illibérale de la Hongrie de Viktor Orbán? Avec cette interdiction de la marche des fiertés, je crois qu'on a atteint un cap symptomatique puisqu'il s'agit d'une remise en cause de l'acquis communautaire sur la non-discrimination, mais aussi tout simplement des libertés fondamentales telles que la liberté de réunion et de manifestation.

Bien qu'il se sente visiblement encouragé par la montée autour de nous de régimes illibéraux et populistes, je crois qu'on doit réagir de manière encore plus ferme, dans la foulée d'ailleurs de la résolution que nous avons adoptée dans ce Parlement. Merci de continuer vos actions à la fois devant la Cour de justice de l'Union européenne et en soutien à la société civile hongroise.

08.07 **Michel De Maegd** (MR): Merci, monsieur le ministre, pour vos réponses.

Notre grave préoccupation s'exprime, vous l'avez dit fortement, de façon multilatérale ou bilatérale au travers de déclarations comme celles du corps diplomatique ou du Benelux, et il y en a d'autres. Nous ne pouvons plus simplement nous contenter de condamner, l'heure est venue d'agir concrètement, juridiquement, politiquement.

Vous avez évoqué le principe européen de conditionnalité. Je pense qu'il faut aller plus loin au sein des cénacles européens car ce qu'il se passe en Hongrie n'est pas un débat culturel ou moral, c'est une offensive politique contre des citoyennes et des citoyens européens, contre leur droit d'exister, de se réunir, d'aimer ou de s'exprimer. Lorsque l'on interdit une Pride au nom de la protection des enfants, on criminalise des identités.

Lorsque l'on inscrit dans la Constitution l'effacement de toute diversité de genre, on valide une forme de répression institutionnelle.

Je pense à tous ces jeunes Hongrois, à ces familles, à ces militants qui vivent dans la peur ou dans le silence, simplement parce qu'ils sont qui ils sont.

Il est de notre devoir de défendre ces valeurs européennes quand elles sont bafouées, devant les juridictions européennes, bien sûr, mais aussi par le soutien aux sociétés civiles et par notre présence symbolique là où la liberté est menacée.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

09 **Question de Christophe Lacroix à Maxime Prévot (VPM Affaires étrangères, Affaires européennes et Coopération au développement) sur "Le nouvel avis de voyage de la Belgique vers les USA" (56003816C)**

09 **Vraag van Christophe Lacroix aan Maxime Prévot (VEM Buitenlandse Zaken, Europese Zaken en Ontwikkelingssamenwerking) over "Het nieuwe reisadvies voor wie van België naar de VS wil reizen" (56003816C)**

09.01 **Christophe Lacroix** (PS): Monsieur le vice-premier ministre, je vous remercie de m'accorder quelques instants pour considérer cette question sur le nouvel avis de voyage de la Belgique vers les États-Unis, sachant que je ne m'imaginai pas un jour poser une question sur les États-Unis en mettant finalement les États-Unis sur le même pied que la Hongrie de Viktor Orbán, que la Turquie d'Erdoğan, que la Russie de Vladimir Poutine et de bien d'autres despotes non éclairés de ce XXI^e siècle, ce qui est très affreux.

Le 25 mars 2025, nous apprenions dans *Le Soir* que le SPF Affaires étrangères allait adapter ses conseils aux voyageurs qui se rendent aux États-Unis concernant l'évolution de la situation pour les personnes LGBTQIA+. Cette modification des conseils aux voyageurs était encore à l'état de projet mais serait rendue nécessaire par le "renforcement général des contrôles aux frontières" aux États-Unis. Un changement d'attitude à l'égard des personnes de la communauté LGBTQIA+ ainsi que les difficultés auxquelles elles peuvent être confrontées lorsqu'elles se rendent aux États-Unis seront abordés dans le nouvel avis. En effet, la Belgique doit prendre acte du durcissement de la politique migratoire de l'administration de Donald Trump et de plusieurs refoulements ou arrestations d'Européens à la frontière.

Plusieurs pays ont en outre décidé de mettre particulièrement en exergue le décret présidentiel du 20 janvier 2025 relatif aux genres puisque les États-Unis ne reconnaissent plus que deux sexes, masculin et féminin, définis à la naissance, ce qui supprime le genre "X" pour les personnes se reconnaissant comme non binaires.

Lors du dépôt de ma question, le site des Affaires étrangères indiquait que la législation et l'attitude de la population envers les personnes LGBTQIA+ varient fortement d'un État à l'autre et que le gouvernement fédéral américain avait récemment émis de nouvelles règles concernant la modification de l'enregistrement du sexe sur les documents de voyage.

Monsieur le ministre, quelles informations vous reviennent-elles à ce sujet de notre poste diplomatique sur place? Avez-vous entrepris des discussions avec les autres États membres de l'Union européenne à ce sujet? Au-delà de l'avis aux voyageurs, comment la Belgique compte-t-elle se positionner sur le sujet des droits et libertés des personnes LGBTQIA+ lors de ses relations bilatérales avec les États-Unis?

09.02 **Maxime Prévot**, ministre: Monsieur le député, depuis le 20 janvier dernier, l'administration Trump a pris plusieurs décisions concernant la communauté LGBTQIA+ aux États-Unis. De plus, il y a un fort durcissement de la politique d'immigration sous la nouvelle administration. Ces deux changements politiques ont suscité une inquiétude croissante ces dernières semaines chez les voyageurs à destination des États-Unis.

Notre ambassade à Washington ne dispose pas encore de données indiquant une augmentation des refoulements à la frontière. Néanmoins, ce sujet suscite beaucoup plus d'attention qu'auparavant. Notre ambassade et nos consulats aux États-Unis reçoivent de nombreuses demandes de renseignements sur ces sujets, mais n'ont pas encore constaté d'augmentation des cas effectifs d'assistance consulaire.

Afin d'informer au mieux les voyageurs et les autres parties prenantes, et de répondre aux questions fréquemment posées, il a effectivement été décidé de renforcer les conseils aux voyageurs et d'entrer plus en détail sur les éventuels problèmes que les personnes LGBTQIA+ pourraient rencontrer au contrôle des frontières, ainsi que sur l'évolution de la situation des personnes LGBTQIA+ aux États-Unis.

Les amendements précisent la situation des droits des personnes LGBTQIA+ et la procédure de demande d'ESTA et de visa où les voyageurs doivent déclarer être de sexe masculin ou féminin tel qu'enregistré à la naissance. Lors de la rédaction et de l'adaptation des conseils aux voyageurs, le SPF Affaires étrangères tient compte des conseils des autres États membres de l'Union européenne afin de maintenir une cohérence entre leurs conseils.

La concertation entre les différentes ambassades des États membres sur le terrain est un outil pour promouvoir cette cohérence. Le 26 mars, l'ambassade de Belgique à Washington a organisé une réunion de coopération consulaire locale avec les États membres de l'Union européenne représentés. Durant celle-ci, les conseils aux voyageurs ont été discutés, et une tentative a été faite pour recueillir des informations sur les incidents impliquant des ressortissants européens.

Comme vous le savez, la lutte contre toutes les discriminations, y compris celles fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre, figure parmi les priorités de la politique étrangère de la Belgique en matière de droits humains. Nous ne manquons pas de rappeler notre position et d'agir en faveur des droits humains des personnes LGBTQIA+, tant dans les enceintes multilatérales que bilatéralement auprès d'États tiers dont la position diffère de la nôtre. Personne ne devrait être limité dans ses droits humains et ses libertés en raison de son orientation sexuelle ou de son identité de genre.

Nous continuerons de plaider vigoureusement en ce sens, y compris outre-Atlantique.

09.03 **Christophe Lacroix** (PS): Monsieur le vice-premier ministre, je vous remercie. Vous avez répondu clairement aux questions.

Il est évident que des cas pratiques vont se poser pour les personnes LGBTQIA+ qui pourraient être refoulées à leur arrivée, ou les personnes qui sont enregistrées sous le genre "X" dans leur pays d'origine.

La question est de savoir comment nous traiterons les cas particuliers de ressortissants belges qui pourraient être refoulés ou qui verraient leur ESTA supprimé ou leur visa non accordé.

Par ailleurs, il y a une préoccupation majeure à avoir par rapport à certains États au sein même des États-Unis. On connaît le positionnement de la Californie, qui est bien plus harmonieux pour les personnes LGBTQIA+. C'est un havre de paix et de tolérance pour ces personnes. À mon avis, c'est moins le cas du Montana ou de l'Alabama, ou d'États qui sont proches des convictions conservatrices de leur président républicain.

Il faut prendre acte du fait que Donald Trump est homophobe et profite de son mandat de président pour attaquer les personnes LGBTQIA+, ainsi que toutes celles et tous ceux qui ne lui ressemblent pas.

Het incident is gesloten.

L'incident est clos.

10 **Samengevoegde vragen van**

- Kathleen Depoorter aan Maxime Prévot (VEM Buitenlandse Zaken, Europese Zaken en Ontwikkelingssamenwerking) over "De relatie met Rwanda" (56003828C)
- Rajae Maouane aan Maxime Prévot (VEM Buitenlandse Zaken, Europese Zaken en Ontwikkelingssamenwerking) over "De betrekkingen met Rwanda" (56003858C)
- François De Smet aan Maxime Prévot (VEM Buitenlandse Zaken, Europese Zaken en Ontwikkelingssamenwerking) over "De organisatie van de wereldkampioenschappen wielrennen 2025 in Rwanda" (56004371C)
- Michel De Maegd aan Maxime Prévot (VEM Buitenlandse Zaken, Europese Zaken en Ontwikkelingssamenwerking) over "De banden tussen België en Rwanda" (56004379C)
- Els Van Hoof aan Maxime Prévot (VEM Buitenlandse Zaken, Europese Zaken en Ontwikkelingssamenwerking) over "Het conflict in Oost-Congo en de diplomatieke betrekkingen met Rwanda" (56004537C)

10 **Questions jointes de**

- Kathleen Depoorter à Maxime Prévot (VPM Affaires étrangères, Affaires européennes et Coopération au développement) sur "Les relations avec le Rwanda" (56003828C)
- Rajae Maouane à Maxime Prévot (VPM Affaires étrangères, Affaires européennes et Coopération au développement) sur "Les relations avec le Rwanda" (56003858C)
- François De Smet à Maxime Prévot (VPM Affaires étrangères, Affaires européennes et Coopération au développement) sur "L'organisation des championnats du monde de cyclisme sur route 2025 au Rwanda" (56004371C)
- Michel De Maegd à Maxime Prévot (VPM Affaires étrangères, Affaires européennes et Coopération au développement) sur "Les liens entre la Belgique et le Rwanda" (56004379C)
- Els Van Hoof à Maxime Prévot (VPM Affaires étrangères, Affaires européennes et Coopération au développement) sur "Le conflit dans l'Est du Congo et les relations diplomatiques avec le Rwanda" (56004537C)

10.01 **Kathleen Depoorter** (N-VA): Mevrouw de voorzitter, ik verwijs naar de schriftelijke versie van mijn vraag. Ik moet me ook verontschuldigen omdat ik de zaal aansluitend moet verlaten, maar ik zal het antwoord beluisteren in mijn auto.

Na het verbreken van de diplomatieke banden tussen Rwanda en België vorige week, heeft de Rwandese regering op 27 maart 2025 eenzijdig alle Belgische hulpprojecten verboden met onmiddellijke ingang. Dit verbod omvat samenwerkingen met ngo's, universiteiten, gezondheidsinstellingen en religieuze organisaties. Overtreders riskeren sluiting. Deze escalatie zet niet alleen de bilaterale relaties onder zware druk, maar brengt ook humanitaire en ontwikkelingsprojecten in gevaar.

Graag verneem ik het volgende van u.

Welke concrete gevolgen heeft het Rwandese verbod voor lopende Belgische projecten in Rwanda?

Wat met de Belgische gelden die momenteel aanwezig zijn in Rwanda? Zal u dat geld terug kunnen vorderen? Zo ja: over welk bedrag gaat het?

Welke impact schat u in omwille van deze beslissing op de Belgische partners en de Belgische middenveld organisaties op het terrein?

Welke impact verwacht u voor de Rwandese bevolking?

In hoeverre kan u de veiligheid van de medewerkers van de Belgische projecten verzekeren? Welke zijn uw concrete plannen daarin?

10.02 Rajae Maouane (Ecolo-Groen): Monsieur le ministre, ce qui se joue aujourd'hui entre la Belgique et le Rwanda dépasse largement le champ de la diplomatie. On fait face ici à une attaque directe contre la coopération, la mémoire, la liberté académique et même la souveraineté du Parlement belge. Ma question date d'il y a presque un mois, de sorte que je vais essayer de l'actualiser en fonction des événements survenus entre-temps.

En effet, ce 27 mars, le gouvernement rwandais a brutalement interdit tous les projets de coopération belge sur son territoire, y compris ceux portés par des ONG, des universités, des institutions, etc. Mais ça ne s'arrête pas là puisque ce même 27 mars, un colloque scientifique et mémoriel sur le génocide rwandais organisé chaque année dans l'enceinte du Parlement par l'ASBL Ibuka Mémoire et Justice a été annulé sous la pression du régime rwandais. Selon nous, cette censure constitue une atteinte grave à la liberté d'expression, à la liberté académique ainsi qu'à l'indépendance de nos institutions démocratiques.

Monsieur le ministre, quelles conséquences concrètes identifiez-vous de l'interdiction unilatérale des projets belges au Rwanda? Combien de programmes sont concernés et combien de bénéficiaires – aussi bien belges que rwandais – sont aujourd'hui mis en péril?

Les fonds publics belges déjà transférés au Rwanda peuvent-ils être récupérés? Dans l'affirmative, quels sont les mécanismes envisagés et quel est le montant en jeu?

Quelle est la réaction du gouvernement belge face à l'ingérence inacceptable du régime rwandais dans la vie parlementaire belge?

Quelles garanties pouvez-vous offrir pour la sécurité de nos partenaires belges encore présents sur le terrain, ainsi que des collaborateurs locaux de ces projets?

10.03 François De Smet (DéFI): Monsieur le ministre, en septembre prochain, le Rwanda doit accueillir les championnats du monde de cyclisme sur route à Kigali. Cette décision pose légitimement question dans le contexte géopolitique actuel, puisque le Rwanda est accusé par le Conseil de sécurité des Nations Unies, le Parlement européen, de très nombreux États ainsi que des ONG internationales d'être activement impliqué dans le conflit à l'Est de la République démocratique du Congo (RDC).

Le régime de Paul Kagame soutient militairement les rebelles du M23 et, en déployant son armée sur le territoire de la RDC, se rend complice de graves exactions en matière de droits humains. À Goma et dans l'Est de la RDC, plus de 800 000 civils ont été déplacés, des familles entières vivent dans des camps précaires, et les femmes et les enfants sont les premières victimes de cette guerre.

Notre Assemblée a tout récemment adopté une résolution ferme condamnant le soutien du Rwanda au M23, en exigeant notamment la fin des hostilités, le retrait immédiat des troupes rwandaises du sol congolais, la suspension de toute aide militaire ou économique au Rwanda ainsi que l'interdiction d'envoyer des délégations belges à des événements sportifs ou culturels sur le territoire rwandais tant que la situation ne change pas.

Organiser les Mondiaux de cyclisme dans ces conditions ou y participer, c'est offrir au régime rwandais une tribune internationale et une image de respectabilité qu'il ne mérite nullement dans le contexte actuel, alors que le Rwanda viole le droit international, agresse un pays voisin et soutient des groupes armés responsables de crimes contre l'humanité.

Monsieur le ministre, en dépit de la volonté affichée par l'UCI de maintenir les championnats du monde au Rwanda, entendez-vous faire valoir auprès de la fédération belge de cyclisme l'argumentaire requis pour que notre pays notifie son refus de participation? Avez-vous déjà pris contact avec vos homologues européens afin qu'une prise de position commune soit signifiée à l'UCI dans le sens voulu pour que ces championnats du monde de cyclisme soient organisés dans un autre pays?

10.04 Michel De Maegd (MR): Monsieur le ministre, voici quelques semaines, le Rwanda décidait unilatéralement de rompre ses liens diplomatiques ainsi que sa coopération avec la Belgique. Une décision qui a par ailleurs été outrepassée lorsqu'un ministre du gouvernement rwandais avait prévu de participer à un colloque ici-même, à la Chambre, en mars dernier. Cet événement a finalement eu

lieu à un autre endroit, comme vous le savez.

Cet épisode en a d'ailleurs rappelé un autre, qui s'était produit en décembre dernier. L'ambassade du Rwanda avait en effet fait pression pour empêcher la présence d'une journaliste flamande lors de la Journée des génocides organisée à la Chambre – journée qui avait finalement été postposée, avec la présence maintenue de cette intervenante. Tout cela pour dire, monsieur le ministre, que le Rwanda semble prendre pour habitude de s'ingérer au sein même de notre Assemblée; ce qui est évidemment inacceptable.

Monsieur le ministre, comment réagissez-vous à ces différents épisodes? Plus généralement, pouvez-vous nous en dire plus sur les conséquences de cette rupture diplomatique imposée par le Rwanda? Des projets amorcés ont-ils dû être annulés? Des fonds alloués ont-ils été perdus? Si oui, pourront-ils être récupérés? Quel impact craignez-vous pour les Belges présents sur place? Enfin, pouvez-vous nous dire si des discussions entre nos deux pays ont eu lieu, d'une manière ou d'une autre, depuis cette décision prise par Kigali?

10.05 **Els Van Hoof** (cd&v): Ik sluit aan bij deze reeks vragen.

Het conflict in Oost-Congo blijft voortduren. Bemiddelingspogingen zijn vandaag vrij versnipperd. Wat de East African Community en de SADC betreft, blijkt dat er een nieuw panel van vijf oud-presidenten is aangesteld om de vredesprocessen van Luanda en Nairobi op te volgen. De bemiddelingspoging in Doha, Qatar, tussen Kagame en Tshisekedi is eveneens op niets uitgedraaid. Het minimaal bestand werd niet gehonoreerd. Op het terrein blijven de gevechten voortduren. De rechtstreekse gesprekken tussen M23 en de DRC werden ook afgeblazen.

Ondertussen werden onze diplomatieke betrekkingen verbroken, zoals de collega's al hebben aangehaald. Rwanda heeft zelf aangegeven dat alle in Rwanda geregistreerde ngo's niet meer mogen samenwerken met de Belgische regering en gelieerde entiteiten, met inbegrip van de Belgische ngo's. Financiële hulp of donaties uit België mogen voortaan niet meer, zoals afgekondigd door het Rwandese regime. Dat zorgt uiteraard voor heel wat moeilijkheden op het terrein. Op 28 maart gaf u in de media aan dat er overleg werd gepleegd met de betrokken actoren om hen te helpen omgaan met de nieuwe situatie.

Welke concrete maatregelen nam u om de gevolgen van het verbreken van de diplomatieke betrekkingen op te vangen, vooral de gevolgen voor de Belgische ontwikkelingssamenwerking?

Van welke internationaal ondernomen bemiddelingspogingen hebt u kennis? U zult nog naar Congo gaan.

Welke vredesmacht zou een betekenisvolle rol kunnen spelen?

Welke demarches worden er op Europees vlak ondernomen, ook met betrekking tot het opzeggen van het grondstoffenmemorandum?

Ik verwijs eveneens naar de vragen die de heer De Smet al heeft gesteld over de organisatie van het WK wielrennen. Het gaat inderdaad om een autonome beslissing genomen door de UCI. Moeten er echter geen stappen worden gezet op Europees niveau om na te gaan of we nog gaan deelnemen aan dat WK? Een dergelijke deelname zou immers verkeerd geïnterpreteerd kunnen worden door de Congolezen, maar ook door een aantal Europese partners.

10.06 **Maxime Prévot**, ministre: Mesdames et messieurs les parlementaires, en ce qui concerne les conséquences de la rupture de nos relations diplomatiques décidée par le Rwanda, il va de soi qu'elles sont importantes. Nous ne sommes plus en mesure d'utiliser nos canaux diplomatiques usuels pour dialoguer d'une quelconque manière avec les autorités rwandaises.

Si je puis me permettre de mettre les choses un peu en perspective, imaginez que, même avec la Russie, dont on n'est pas suspect de ne pas dénoncer de manière très vocale ses agissements en Ukraine et à l'égard de laquelle nous adoptons depuis plusieurs années des sanctions majeures, les canaux diplomatiques sont restés ouverts. Il est donc plus que regrettable qu'avec le Rwanda, ce ne soit pas le cas.

Au-delà des aspects purement diplomatiques, le Rwanda a aussi décidé d'affecter la coopération entre nos ONG ainsi que d'interdire à l'école belge de Kigali d'opérer à partir de la rentrée prochaine sur la base du programme scolaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Les autorités rwandaises semblent donc vouloir aller bien au-delà d'une simple rupture des relations diplomatiques. Elles souhaitent toucher à d'autres types de liens plus interpersonnels. Nous le déplorons évidemment, mais c'est à Kigali d'assumer ce choix.

Il semble toutefois que, selon sa propre communication, le Rwanda ne souhaite pas à ce stade rendre plus difficile l'accès des Belges au territoire rwandais. À notre connaissance, il est ainsi toujours possible d'obtenir un visa à l'arrivée sur le territoire rwandais pour les Belges qui souhaitent s'y rendre pour des raisons personnelles ou professionnelles. De même, les activités des entreprises et investisseurs belges ne devraient pas être impactées par la rupture, si l'on en croit les déclarations officielles.

Wat het behartigen van onze diplomatische belangen in Rwanda betreft, zal Nederland optreden als *caretaker* voor België. Dat is een mechanisme dat het Verdrag van Wenen inzake diplomatiek verkeer voorziet. Concreet betekent dit dat de Nederlandse ambassade in Kigali officiële berichten namens België kan sturen naar de autoriteiten. Ze is ook verantwoordelijk voor het goed beheer van onze diplomatieke gebouwen en archieven ter plaatse. Er zijn nog technische besprekingen gaande om die overeenkomst te formaliseren.

We zijn ontzettend dankbaar dat Nederland zo snel op de oproep heeft gereageerd. De natuurlijke solidariteit van onze burens wordt zeer gewaardeerd. Voor zover we weten, heeft Kigali geen soortgelijk systeem in de andere richting opgezet.

Pour les ressortissants belges résidant au Rwanda, c'est notre ambassade à Nairobi qui a récupéré la compétence consulaire et qui est désormais en mesure d'y assurer les services usuels. Le poste a été renforcé en conséquence. Il est évident que la distance complique l'accès à ces services pour nos ressortissants mais ce n'est pas un cas unique dans notre réseau puisque nous n'avons pas de poste consulaire partout dans le monde.

Par ailleurs, concernant l'assistance consulaire, notre ambassade à Nairobi fera office de premier point d'entrée pour nos ressortissants au Rwanda.

En cas d'urgence, l'ambassade des Pays-Bas pourra intervenir, tout comme les autres ambassades des États membres de l'Union européenne sur place, conformément à la législation européenne en vigueur.

Inzake de fysieke veiligheid van onze landgenoten evalueren we zeer frequent de veiligheidssituatie, maar tot nu toe werden er geen elementen gemeld die de veiligheid van onze landgenoten zouden bedreigen. Voor Rwanda hebben we ook een crisisplan, met inbegrip van een evacuatieplan voor het ergste geval. We adviseren iedereen evenwel op dit moment om ons reisadvies op de voet te volgen en de aanwezigheid in Rwanda kenbaar te maken via Travellers Online, zodat iedereen bij een eventuele verslechtering van de situatie nog tijdig opgeroepen kan worden om het land met eigen middelen te verlaten.

Concernant la décision du Rwanda du 27 mars dernier touchant à la coopération non-gouvernementale, celle-ci instruit que les organisations enregistrées et opérant au Rwanda ne peuvent plus recevoir aucun fonds de la part du gouvernement belge, ses institutions et organisations affiliées et que tous les programmes concernés doivent être arrêtés immédiatement. Étant donné que la plupart des ONG belges fonctionnaient sur la base de financements de la Belgique, cela signifie qu'elles doivent mettre fin à leurs activités au Rwanda et à leur collaboration avec des ONG rwandaises au détriment des bénéficiaires locaux. Nous leur avons demandé de respecter strictement les décisions des autorités rwandaises et d'arrêter immédiatement les activités et transferts financiers envers les organisations rwandaises et internationales et de clôturer au plus vite les conventions de partenariat et de collaboration.

Il leur a aussi été conseillé de prendre contact avec leurs partenaires locaux afin d'examiner ensemble

la situation et, le cas échéant, de demander d'éventuelles clarifications aux autorités rwandaises. Il leur a également été communiqué qu'il leur sera accordé la flexibilité permise par la réglementation belge pour tenter d'atténuer l'impact de cette mesure sur leurs équipes et celles des partenaires.

Ik heb al aangegeven dat ik de gevolgen voor de begunstigen van deze programma's betreur. Uiteindelijk is het een beslissing die rechtstreekse gevolgen heeft voor de bevolking. Men kan zich ook afvragen of er geen politiek opportunisme vanwege Rwanda achter de beslissing zit, namelijk een verdere inkrimping van de ruimte voor het maatschappelijk middenveld.

Wat de precieze impact betreft, is het op dit moment onmogelijk om een exact idee te hebben in kwalitatieve en kwantitatieve termen, vooral omdat er verschillende niveaus van impact zijn. Rwandezen die samenwerken met Belgische ngo's, zullen bijvoorbeeld hun baan verliezen. Wat de finale begunstigen betreft, zullen sommigen geen toegang meer hebben tot de technische of beroepsopleiding die voor hen was bedoeld. Anderen zullen geen toegang meer hebben tot oogzorgdiensten en veel kwetsbare vrouwen zullen niet langer gesteund worden bij het diversifiëren van hun inkomstenbronnen door middel van activiteiten zoals veeteelt of landbouw.

Wat betreft de middelen die al zijn vastgelegd in het kader van zowel de gouvernementele samenwerking via Enabel als de niet-gouvernementele samenwerking, is België gebonden door contractuele verplichtingen. Het spreekt voor zich dat de geormerkte maar nog niet vastgelegde middelen voor de verschillende overeenkomsten niet zullen worden uitbetaald.

À propos de l'ingérence rwandaise dans les travaux de la Chambre des représentants, et en particulier dans son travail de mémoire sur le génocide contre les Tutsis au Rwanda en 1994, je partage, chers collègues, votre sentiment selon lequel c'est absolument inacceptable. Cela sape des efforts pourtant essentiels du Parlement pour mettre en lumière encore et toujours les origines, le déroulement et les conséquences de ce génocide.

Imposer depuis l'extérieur des exclusives sur certains interlocuteurs, pourtant tout à fait valables, dessert la cause globale, y compris celle qui consiste à rappeler la part de la responsabilité de la Belgique dans ces événements tragiques, comme j'ai eu à le rappeler lors du 31^{ème} anniversaire du génocide contre les Tutsis.

L'approche qui semble être suivie par le Rwanda revient à assimiler tout propos critique sur sa politique actuelle vis-à-vis de l'Est de la RDC à des propos de type négationniste, ce qui est évidemment totalement fallacieux. Je vous invite toutefois à ne pas vous décourager et à poursuivre à l'avenir ce travail de sensibilisation et de mémoire absolument essentiel.

En ce qui concerne la question sur le championnat du monde de cyclisme, qui doit avoir lieu au Rwanda en septembre prochain, la décision de tenir ou pas ces championnats revient à l'Union cycliste internationale, qui prend ses décisions de façon autonome.

De même, c'est à la Fédération de cyclisme belge de décider ou non de sa participation en fonction de son appréciation de la situation. Néanmoins, l'appel de la Chambre des représentants, contenu dans sa résolution du 26 février dernier, à boycotter tout événement sportif au Rwanda dans les circonstances actuelles, était sans équivoque. C'est évidemment un paramètre essentiel que la Fédération est invitée à prendre en considération dans son processus décisionnel.

Pour ce qui est du futur de nos relations diplomatiques avec le Rwanda, il est impossible de tirer des conclusions à ce stade précoce. Mais comme je l'ai indiqué à plusieurs reprises, et je le réitère, nous restons ouverts au dialogue. À moyen ou à long terme, s'il y a une volonté de la partie rwandaise, nous pourrions travailler à relancer progressivement nos relations diplomatiques.

Il est clair que, dans toute l'Afrique des Grands Lacs et cette région, le Rwanda a un rôle clé à jouer pour cheminer vers la paix et la sécurité.

Mais il est aussi clair que la désinformation provenant du Rwanda, qui circule actuellement à propos de la Belgique sur les réseaux sociaux, n'aide certainement pas à reconstruire cette confiance. Il s'agit d'actes malveillants et agressifs de la part du Rwanda et cela doit cesser avant toute chose. Nous ne changerons pas notre point de vue non plus sur le caractère essentiel du respect du droit international

et du respect de l'intégrité territoriale de la République démocratique du Congo (RDC).

Mevrouw Van Hoof, voor antwoorden op uw vraag over bemiddelingsinitiatieven, vredesoperaties en sancties verwijst ik naar de antwoorden die ik straks zal geven op de drie vragen van mevrouw Mutyebele over de DRC.

10.07 Rajae Maouane (Ecolo-Groen): Monsieur le ministre, je vous remercie de vos réponses.

Je partage votre inquiétude et votre colère. Cette rupture de nos relations décidée par le Rwanda est grave. Nous ne pouvons pas banaliser ce genre de décision, surtout dans le contexte actuel. Ce n'est pas seulement un accroc diplomatique, mais bien une rupture lourde de conséquences. Nous sommes nombreux à partager votre inquiétude, surtout lorsque l'on voit le rôle joué par le Rwanda, qui est directement lié à la déstabilisation extrêmement inquiétante à l'Est de la RDC. C'est clairement une entreprise de destruction.

J'ai bien aimé vos propos sur le boycott. Il me semble qu'on peut établir un lien avec un autre pays. C'est ce que j'appelais à faire ce matin.

Nous attendons aussi de votre part et du gouvernement de la fermeté et une protection de nos intérêts. Il est rassurant de constater que vous continuez à suivre ce dossier de près et de vous entendre dire que la Belgique continuera à défendre les principes qu'elle a toujours portés, à savoir la justice, la paix et la vérité. Nous avons un véritable devoir de mémoire. C'est notre responsabilité, car elle ne peut pas être diplomatiquement négociée. La vérité historique ne peut pas être cadencassée par des considérations géopolitiques. Il est rassurant d'entendre que le dossier est suivi de près, mais j'espère quand même que les relations vont se rétablir à un moment donné afin de retrouver de la paix et de la justice dans cette région.

10.08 François De Smet (DéFI): Monsieur le ministre, je vous remercie de votre réponse qui comporte des mots extrêmement forts.

Sur les championnats de cyclisme, je vous entends, mais je ne vois pas comment la Belgique pourrait, par la voie de sa représentation parlementaire, voter une résolution demandant aussi clairement le boycott et l'absence de participation à des événements sportifs se tenant au Rwanda et, néanmoins, envoyer des cyclistes à ces championnats du monde. J'espère donc que le gouvernement va prendre cette résolution avec lui et va sensibiliser – je sais qu'il ne peut guère faire plus, mais ce serait déjà beaucoup – la Fédération belge de cyclisme et l'UCI à cette situation afin que la volonté exprimée par notre Assemblée parlementaire soit relayée auprès de tous les acteurs de la société, y compris ces fédérations sportives.

10.09 Michel De Maegd (MR): Merci, monsieur le ministre, pour votre réponse.

En tant qu'auteur de la résolution instituant la journée de commémoration des génocides à la Chambre, je tiens à redire ici mon profond malaise et même, disons-le, mon indignation, face à ce qui s'apparente à des tentatives d'intimidation répétées vis-à-vis de notre Parlement, de nos événements, de nos intervenants, de notre liberté d'expression. Ce que le Rwanda semble vouloir imposer est un droit de regard sur les débats que nous organisons chez nous dans une assemblée démocratique souveraine, au cœur même de nos institutions, et cela quel que soit le contexte diplomatique. Cela ne peut être toléré. Il est légitime d'avoir des désaccords, vous l'avez mentionné. Il est possible d'avoir des tensions, mais il n'est pas acceptable qu'un État étranger dicte qui peut parler et quand dans une enceinte parlementaire belge.

Cela étant dit, je pense aussi aux nombreux projets, aux partenariats humains, aux coopérations sincères qui unissent encore nos deux pays et qui risquent, aujourd'hui, d'être balayés par une décision politique brutale. Il ne s'agit pas de couper les ponts, mais de rappeler les principes et parmi ceux-ci, il y a celui, fondamental, du respect mutuel. J'espère, monsieur le ministre, qu'un peu plus de sérénité pourra un jour être retrouvée dans la relation belgo-rwandaise. Pour cela elle devra toutefois d'abord reposer sur un socle, celui du respect de nos institutions et de notre liberté parlementaire.

10.10 Els Van Hoof (cd&v): Mijnheer de minister, dank u voor uw uitgebreide antwoord. De relatie met Rwanda geeft inderdaad een onbehaaglijk gevoel. De lokale bevolking is immers het eerste slachtoffer,

doordat er heel wat waardevolle projecten zijn stopgezet. Zoals u terecht zegt, zit er misschien ook wel een politiek achter om het maatschappelijke middenveld, met zijn doorgaans kritische stem, in te perken. Dat zou goed kunnen, ook omdat er heel wat desinformatie in Rwanda is over onze positie, zoals u terecht aanhaalt. Dat is beslist geen goede zaak. Doordat er geen dialoog is, kunnen we dat ook niet rechtzetten. We kunnen dat betreuren, maar hopelijk herstelt de dialoog zich.

Intussen is de vraag wat wij ondernemen als ook de agressie ten aanzien van Oost-Congo blijft aanhouden. Uiteindelijk was dat de reden waarom we bepaalde zaken ter discussie stellen, zoals het grondstoffenakkoord op het niveau van de Europese Unie. Rwanda heeft daar inderdaad zeer direct en agressief op geantwoord door alles stop te zetten.

Dat neemt niet weg dat we de situatie van dichtbij moeten blijven evalueren. Het is goed dat de Nederlanders, en via Nairobi ook wij, daarbij betrokken blijven. Dialoog blijft belangrijk, maar er moeten ook acties komen indien er niets gebeurt. Dan denk ik inderdaad onder meer aan het wereldkampioenschap. We moeten ook daar de veiligheid in acht nemen. Als er immers een soort omgekeerd racisme ontstaat ten aanzien van bepaalde ploegen, moeten we daarover alarm slaan en waakzaam zijn.

Dank u voor uw antwoord. Ik kijk ook uit naar dat over de Democratische Republiek Congo.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

11 Questions jointes de

- **Christophe Lacroix à Maxime Prévot (VPM Affaires étrangères, Affaires européennes et Coopération au développement)** sur "La réduction au silence des voix critiques en Azerbaïdjan" (56003829C)

- **Michel De Maegd à Maxime Prévot (VPM Affaires étrangères, Affaires européennes et Coopération au développement)** sur "Les droits humains et la liberté en Azerbaïdjan" (56004381C)

11 Samengevoegde vragen van

- **Christophe Lacroix aan Maxime Prévot (VEM Buitenlandse Zaken, Europese Zaken en Ontwikkelingssamenwerking)** over "Het monddood maken van de kritische stemmen in Azerbeïdjan" (56003829C)

- **Michel De Maegd aan Maxime Prévot (VEM Buitenlandse Zaken, Europese Zaken en Ontwikkelingssamenwerking)** over "De mensenrechten en de vrijheid in Azerbeïdjan" (56004381C)

11.01 **Maxime Prévot**, ministre: Madame la présidente, avant que M. Lacroix ne pose sa question, je vous informe que, contrairement à ce qui était prévu, à toutes fins utiles, je peux rester jusqu'à 17 h 30.

11.02 **Christophe Lacroix (PS)**: *Monsieur le ministre, la répression envers les journalistes et les défenseurs des droits humains en Azerbaïdjan est de plus en plus importante, inquiétante et documentée.*

Outre les militants qui défendent des idées considérées comme contraires aux "valeurs familiales traditionnelles", comme les campagnes contre la violence sexiste ou en faveur des droits des personnes LGBTI, ceux qui dénoncent des cas de corruption présumée ou critiquent les actions du gouvernement, en particulier celles liées au conflit du Haut-Karabakh, sont presque assurés de faire l'objet de poursuites à caractère politique. Les accusations portent généralement sur le trafic d'argent, la participation à un groupe criminel organisé et/ou la trahison.

La dernière tendance négative consiste à priver les opposants au gouvernement de leurs biens personnels. Lors du récent procès du blogueur et militant pro-démocratie Bakhtiyar Hajiyev, le tribunal l'a non seulement condamné à 10 ans de prison, mais a également ordonné la confiscation de son appartement et de l'argent de son compte bancaire personnel.

La situation des académiques et chercheurs est également dramatiquement inquiétante. J'en veux pour preuve l'enfermement de Bahruz Samadov, chercheur attaché au centre de recherche DESIRE de la VUB, depuis août 2024 sous l'accusation de "haute trahison".

Cette vague répressive qui concerne les journalistes, militants et universitaires critiques du régime politique est documentée et le nombre de prisonniers politiques est actuellement estimé à environ 350. Je suis d'ailleurs en cours de rédaction d'un rapport sur ce sujet pour l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

J'aimerais donc vous poser quelques questions:

- Quelles actions sont menées par la Belgique sur cette question très inquiétante pour la défense des droits humains, de la liberté de la presse et de la liberté académique en Azerbaïdjan?*
- Quelles sont les actions entreprises par notre poste diplomatique pour soutenir le chercheur de la VUB?*

11.03 Michel De Maegd (MR): Monsieur le ministre, depuis plusieurs années, l'Azerbaïdjan mène une répression systématique à l'encontre des opposants politiques, journalistes indépendants et militants de la société civile. Plus de 300 personnes seraient actuellement détenues dans ce contexte dans les geôles azerbaïdjanaises. D'autres se voient saisir leurs biens personnels.

Il y a quelques jours, nous recevions l'ambassadeur d'Azerbaïdjan dans cette commission. Une audition pour le moins interpellante. Loin de remettre en question les pratiques de son gouvernement, l'ambassadeur s'est contenté de rappeler l'importance pour l'Union européenne de son pays dans les importations de gaz et de pétrole, insistant sur le fait qu'il serait dommageable pour nous, plus que pour eux, que l'on ait à s'en passer. Je vous laisse juge de cette déclaration.

Monsieur le ministre, comment la Belgique évalue-t-elle actuellement la situation des droits humains en Azerbaïdjan?

La Belgique entend-elle porter au sein de l'Union européenne une position claire condamnant les arrestations de militants et appelant à la libération immédiate des prisonniers d'opinion?

Enfin, je n'oublie pas la situation des prisonniers arméniens du Haut-Karabagh, toujours détenus à Bakou. Depuis nos derniers échanges, avez-vous pu agir d'une quelconque manière pour améliorer leur sort?

11.04 Maxime Prévot, ministre: Monsieur De Maegd, à vos questions sur les prisonniers arméniens en Azerbaïdjan, je peux répondre que les visites de la Croix-Rouge aux détenus se poursuivent pour l'instant, mais que le futur rôle du Comité international de la Croix-Rouge à Bakou demeure incertain. Le gouvernement azerbaïdjanais a demandé à plusieurs ONG humanitaires, dont le Comité international de la Croix-Rouge, de fermer leur bureau dans le pays.

Pour ce qui est de la santé des détenus, je ne suis pas en mesure de vous communiquer beaucoup de détails. La diplomatie belge n'a pas d'accès direct à des détenus d'une autre nationalité. Les informations indirectes sur leur état de santé ainsi que sur leur accès à un traducteur divergent. Je tiens à rappeler que le droit international n'a jamais reconnu le contrôle de fait de ses dirigeants sur cette région d'Azerbaïdjan.

Bilatéralement, et comme je m'y étais engagé à votre égard, mon chef de cabinet a récemment pris contact avec le cabinet du président de l'Azerbaïdjan. Cet appel était l'occasion d'aborder une série de questions, dont la situation des prisonniers. Mon chef de cabinet a surtout plaidé pour une signature rapide du texte de l'accord de paix entre Bakou et Erevan.

Je ne peux que répéter qu'une normalisation des relations est cruciale pour les deux pays mais aussi pour toute la région. La conclusion de cet accord de paix pourrait d'ailleurs également créer les conditions pour une discussion bilatérale sur les différends qui persistent. Tel est d'ailleurs le message que mes collègues et moi-même faisons passer au niveau européen.

Lors du dernier Conseil européen des Affaires étrangères le 14 avril dernier, j'ai insisté en toute logique sur la nécessité d'une signature rapide du texte et du rôle capital de l'Union européenne. La haute représentante européenne, madame Kaja Kallas, est sur la même ligne. À cet égard, je me réjouis de son intention de se rendre dans la région au mois de mai afin d'encourager un rapprochement entre les deux parties.

Monsieur Lacroix, je partage votre préoccupation concernant la situation des droits humains en Azerbaïdjan. Comme vous le savez, la promotion et la protection des droits humains sont une priorité dans la politique étrangère belge. À cet égard, notre pays s'engage fortement au niveau bilatéral, européen et multilatéral.

Mes services et moi-même restons donc vigilants quant à la situation difficile des droits humains en Azerbaïdjan, y compris pour ce qui concerne le droit à un procès équitable et les conditions de détention des prisonniers politiques.

Notre ambassade à Bakou suit de près les développements à cet égard, notamment en collaboration avec la délégation de l'Union européenne. Tant au niveau bilatéral qu'au niveau de l'Union, notre pays continue de plaider sans relâche pour le respect de l'universalité des droits humains et de l'État de droit.

Les instruments disponibles en matière de droits humains sont également activement utilisés au niveau bilatéral et multilatéral. Cette question figure régulièrement à l'ordre du jour des discussions avec les autorités azerbaïdjanaises, par exemple en marge de la COP29 ou lors des consultations politiques bilatérales les plus récentes que mes services ont eues à Bakou en octobre dernier.

La Belgique a également participé activement à l'Examen périodique universel pour l'Azerbaïdjan en novembre 2023, avec trois recommandations concernant la réforme du cadre juridique en matière de liberté d'expression, la protection des victimes de violences domestiques et l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme.

Au sein du Conseil de l'Europe, la Belgique a toujours joué un rôle actif et vocal lorsque ces sujets sont abordés, par exemple au sein du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe en format droits de l'homme, qui est responsable du suivi et de la bonne exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme.

En outre, la Belgique a soutenu financièrement en mars 2022 un projet dans le cadre du plan d'action du Conseil de l'Europe pour l'Azerbaïdjan concernant la mise en œuvre des arrêts de la Cour via le fonds fiduciaire belge auprès du Conseil de l'Europe, pour un montant de 100 000 euros.

11.05 **Christophe Lacroix** (PS): Monsieur le vice-premier ministre, je suis particulièrement inquiet par rapport aux détentions violentes de certaines personnes en Azerbaïdjan, en particulier Bahruz Samadov, qui est un chercheur azéri affilié au centre DESIRE de la Vrije Universiteit Brussel arrêté pour des faits de haute trahison selon la justice azérie complètement assujettie au régime Aliyev.

Ce que je redoute, c'est qu'il y ait une forme de complaisance par rapport à l'Azerbaïdjan. Pour quelles raisons? Comme vous l'avez évoqué, il y a la crainte que l'Azerbaïdjan ne quitte le Conseil de l'Europe. Mais il faut savoir aussi – mon collègue De Maegd l'a évoqué – que la diplomatie du pétrole et du gaz fonctionne. L'Italie, la Grèce, la Bulgarie, la République tchèque, la Croatie, le Portugal sont d'importants importateurs de pétrole et de gaz naturel d'Azerbaïdjan, tandis que la société française TotalEnergies et la société britannique British Petroleum ont récemment investi dans des raffineries et des plateformes offshore en Azerbaïdjan. J'ai dès lors très peur que le monde de l'argent et le monde de la fourniture énergétique à bas prix ne prennent finalement le pas sur les droits humains fondamentaux et qu'une fois de plus, des chercheurs, des journalistes, des militants pacifistes soient en fait les otages de ce monde d'argent.

Je vous remercie d'être attentif à la situation et de ne pas laisser tomber le sujet, non seulement dans vos relations bilatérales mais également au sein du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe.

11.06 **Michel De Maegd** (MR): Monsieur le ministre, je vous remercie pour votre réponse.

Ce que nous avons entendu ici même de la part de l'ambassadeur azéri voici quelques jours était en fait révélateur, un message presque comme une menace. Nous avons du gaz, vous avez besoin de nous. Comme si l'énergie pouvait servir de bouclier à l'oppression.

Monsieur le ministre, je crois qu'il est en fait de notre devoir de dire haut et fort que cette logique est en fait inacceptable. Les droits humains ne peuvent pas être la variable d'ajustement de notre politique extérieure. La liberté, la justice, la dignité humaine ne sont pas négociables au baril près. La vraie

politique est la politique de la vérité. Et la vérité, c'est qu'aujourd'hui, des hommes et des femmes en Azerbaïdjan sont enfermés pour leurs idées. D'autres vivent en exil avec la peur au ventre, y compris sur le sol européen. Des prisonniers arméniens dont nous parlons depuis des mois restent détenus à Bakou dans un silence qui devient absolument pesant.

Monsieur le ministre, nous ne demandons pas une rupture aveugle mais bien une cohérence, une voix claire, une diplomatie qui n'oublie pas qu'elle représente aussi des valeurs et pas seulement des intérêts.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

12 Question de Christophe Lacroix à Maxime Prévot (VPM Affaires étrangères, Affaires européennes et Coopération au développement) sur "La forte présence du premier ministre sur les Affaires étrangères" (56003863C)

12 Vraag van Christophe Lacroix aan Maxime Prévot (VEM Buitenlandse Zaken, Europese Zaken en Ontwikkelingssamenwerking) over "De premier die nadrukkelijk aanwezig is in het buitenlandbeleid" (56003863C)

12.01 Christophe Lacroix (PS): Monsieur le ministre, vous avez bien répondu ce matin et vous avez infirmé le sens de ma question.

Dans un article paru dans *De Standaard*, j'ai appris que le premier ministre vous avait imposé de faire passer toutes les décisions concernant la Palestine par le kern. C'est une décision interpellante qui entrave gravement votre autonomie et qui démontre clairement un manque de confiance en vos prises de décisions plutôt progressistes et votre capacité à implémenter l'accord de gouvernement.

Par ailleurs, concernant l'Ukraine – et vous serez d'accord avec moi sur le fait que ce dossier est le plus important au niveau de votre département pour le moment –, le premier et le ministre de la Défense se démarquent par leur participation aux grandes rencontres et grandes négociations sur la position de la Belgique, sans parler des positions prises au niveau européen de manière générale. Je ne reviendrai pas sur les sarcasmes de ce matin du ministre Francken quant aux avions européens et à l'Europe de la Défense.

Monsieur le ministre, pouvez-vous nous confirmer cette information parue dans *De Standaard*? Quelles sont les conséquences sur votre autonomie politique? Comment vous positionnez-vous afin que votre département bénéficie de cette autonomie et pour que votre voix compte sur les questions internationales importantes – d'autant plus que votre voix me plaît jusqu'à présent et que je l'encourage fortement à s'exprimer?

12.02 Maxime Prévot, ministre: Je vous remercie, monsieur le député, pour vos questions.

Bien qu'elles aient déjà été abordées directement ou indirectement lors du débat sur mon exposé d'orientation politique de la législature, je vous réponds volontiers.

D'abord, mettez votre cœur à l'aise, je ne suis pas muselé. Ce n'est d'ailleurs pas dans mon tempérament. Je m'exprime librement. Cependant, en tant que membre du gouvernement, il m'appartient de veiller à ce que mes propos ne soient pas uniquement le reflet de la seule pensée de Maxime Prévot, singulièrement dans les instances officielles internationales, mais bien le positionnement officiel du gouvernement fédéral. Cela implique parfois des nuances, reflets de la diversité des sensibilités qui peuvent exister sur l'un ou l'autre dossier. C'est du reste le cas pour toutes les matières de tous les ministres.

Vous savez ce que c'est vous-même, puisque nous avons eu le bonheur de siéger ensemble au sein du gouvernement de Wallonie il y a quelques années. L'exercice de conciliation des points de vue vous est donc également connu.

Concernant l'Ukraine, j'ai peine à comprendre la portée exacte de votre question. En effet, mon département et moi-même ne sommes pas en reste sur ce dossier et participons activement à toutes les réunions européennes qui ont trait à l'Ukraine, à ses soutiens et aux sanctions à l'égard de la Russie.

Il n'est du reste pas anormal que le premier ministre s'exprime sur le sujet, étant par essence le leader de la coalition et régulièrement invité à incarner le positionnement de la Belgique lors des sommets internationaux avec les autres chefs d'État ou de gouvernement.

Quant à mon collègue de la Défense, qui peut dénier à celui-ci de jouer un rôle de premier ordre également, dès lors que le *momentum* que nous vivons appelle une mobilisation exceptionnelle depuis des décennies des moyens consacrés au réarmement sous toutes ses formes? S'agissant du rôle que la Belgique pourrait jouer dans l'effort global européen et dans une éventuelle force de maintien de la paix, il est pleinement habilité à s'exprimer et, par la force des choses, à être légitimement vocal sur ces questions.

Nous travaillons en trio de première ligne sur la question ukrainienne, comme l'a illustré notre déplacement conjoint à Kiev récemment, et nous entendons continuer à articuler pleinement nos initiatives. Je ne m'inscris donc pas dans un concours de prises de parole avec mes collègues mais dans une démarche d'actions cohérentes de la Belgique, à laquelle je prête volontiers ma voix et mon énergie dans les très nombreux lieux où je suis amené à devoir agir.

12.03 **Christophe Lacroix (PS):** Monsieur le vice-premier ministre, je comprends bien la difficulté d'être un ministre des Affaires étrangères dans un monde qui est plus que turbulent aujourd'hui et qui connaît des avanes dont on n'avait plus connaissance depuis très longtemps.

Je mesure à quel point, dans ce gouvernement, vous devez à la fois incarner le courant qui est le vôtre, donc le courant de votre parti, un courant que je qualifierais d'humaniste au sens large – et vos positions l'ont très clairement démontré –, et une tendance beaucoup plus conservatrice incarnée par le premier ministre et son ministre de la Défense.

Mais lorsque vous parlez notamment de l'autonomie du premier ministre et de son droit naturel à incarner la position du gouvernement, ce qui m'inquiète, c'est que dès qu'il se déplace à l'étranger, à son premier sommet européen, il a dit: "Je suis content d'être ici. Je suis un atlantiste confirmé et je vais travailler pour faire en sorte que l'Union Européenne et les États-Unis collaborent." J'ai été surpris par cet atlantisme de mauvais aloi, affirmé aussi clairement, alors que nous avons toutes les raisons de craindre les positions et surtout les attaques de Donald Trump envers l'Union européenne, et la guerre commerciale qu'il fait à ses alliés.

D'autre part, je ne vous cacherai pas mes inquiétudes quant au positionnement et aux déclarations de Theo Francken, certes dans le cadre de ses compétences. Il nous démontre souvent à quel point il est pro-américain, pro-achats américain.

Si, de votre côté, vous devez faire preuve de mesure et de tempérance et incarner une position du gouvernement, il serait de bon aloi que le ministre de la Défense et le premier ministre aient votre correction et ne profitent pas de leur fonction pour faire passer des messages qui ne sont pas clairement ceux du gouvernement dont ils font partie.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

13 **Question de Christophe Lacroix à Maxime Prévot (VPM Affaires étrangères, Affaires européennes et Coopération au développement) sur "Le Programme alimentaire mondial" (56003997C)**

13 **Vraag van Christophe Lacroix aan Maxime Prévot (VEM Buitenlandse Zaken, Europese Zaken en Ontwikkelingssamenwerking) over "Het Wereldvoedselprogramma" (56003997C)**

13.01 **Christophe Lacroix (PS):** *Nous sommes à l'aube d'un désastre humanitaire d'une ampleur inédite. Le Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations unies, organisation essentielle dans la lutte contre la faim, est en train de perdre 40 % de ses financements pour l'année 2025. Concrètement, cela signifie que 58 millions de personnes risquent d'être privées d'une aide alimentaire vitale, dans un contexte où les crises humanitaires ne cessent de s'aggraver.*

Cette annonce est un véritable signal d'alarme. Partout, la faim progresse: guerres, instabilité économique, catastrophes climatiques, crises migratoires et envolée des prix des denrées alimentaires

plongent des populations entières dans une précarité extrême. Aujourd'hui, le PAM fait face à un dilemme insoutenable: devoir choisir entre les crises les plus urgentes, sachant que, dans tous les cas, des vies seront perdues.

Or, cette crise n'est pas le fruit du hasard, mais bien d'un désengagement inquiétant de plusieurs grands donateurs allant des États-Unis jusqu'en Europe. Résultat: le PAM est contraint de réduire ses opérations dans les zones les plus critiques. À Gaza, par exemple, où la faim menace déjà des milliers de civils, l'organisation a annoncé qu'elle ne pourra assurer des distributions alimentaires que pour encore deux semaines.

Les conséquences sont dramatiques: des familles entières se retrouvent sans ressources, des enfants sombrent dans la malnutrition, et des crises qui auraient pu être contenues risquent de s'aggraver, entraînant une instabilité encore plus grande.

Face à cette situation catastrophique, la Belgique peut-elle se permettre de rester spectatrice? Notre pays a toujours défendu une coopération internationale solidaire et humaniste. Dans le contexte actuel, cette position doit se traduire par des actes concrets. La question n'est pas seulement budgétaire, elle est éminemment politique et morale.

C'est pourquoi je souhaiterais vous poser les questions suivantes: Quelle est la position du gouvernement belge face à cette crise de financement du PAM et aux risques qu'elle fait peser sur des millions de personnes à travers le monde La Belgique envisage-t-elle d'augmenter sa contribution au Programme alimentaire mondial afin de compenser, même partiellement, cette baisse des financements internationaux?

Je vous remercie de vos réponses.

13.02 **Maxime Prévot**, ministre: Monsieur Lacroix, nous sommes évidemment préoccupés par la situation financière du Programme alimentaire mondial (PAM), ainsi que de toutes les autres organisations humanitaires. Les défis financiers actuels affectent l'ensemble du secteur humanitaire et vont au-delà du PAM. Nous suivons de près les effets de ce contexte financier et restons en contact avec nos partenaires humanitaires à ce sujet, y compris sur la question de la sécurité alimentaire.

En ce qui concerne nos financements, nous devons tenir compte de notre propre réalité financière et des coupes budgétaires prévues. Afin de maximiser les répercussions et l'efficacité de nos financements, la Belgique s'engage à rester un donateur flexible et prévisible et alloue un financement pluriannuel considérable à ses partenaires humanitaires, en ce compris le Programme alimentaire mondial.

Depuis des années, la Belgique soutient le PAM directement de manière flexible ainsi qu'avec un financement affecté. En 2024, un financement *core* a été alloué à la hauteur de 15 millions d'euros pour une période de trois ans, soit 5 millions d'euros par an. À cela s'est ajouté un financement de projet pour un montant de 6,75 millions d'euros en 2024.

En outre, nous contribuons au Immediate Response Account, un fonds flexible géré par le PAM qui permet un financement flexible et rapide auquel la Belgique a alloué 5 millions d'euros par an en 2023 et 2024. En plus des financements directs, la Belgique contribue indirectement aux activités du Programme alimentaire mondial au travers du financement du Central Emergency Response Fund géré par le Bureau de coordination des affaires humanitaires (OCHA), qui a attribué un peu plus de 146 millions de dollars américains au Programme alimentaire mondial en 2024.

Tout en tenant compte des défis financiers dans le secteur humanitaire, la Belgique continue à défendre les financements flexibles comme un outil pouvant être déployé rapidement là où les besoins sont les plus pertinents, y compris dans le domaine de la sécurité alimentaire.

13.03 **Christophe Lacroix** (PS): Je remercie M. le vice-premier ministre pour sa réponse qui montre à quel point la Belgique continue à investir et à financer ce Programme alimentaire mondial qui concerne des dizaines de millions de personnes. Il est évident que se pose aujourd'hui, avec le retrait américain de toute une série de financements, la question du financement des institutions multilatérales et en particulier, de celles qui travaillent de manière directe ou indirecte dans la coopération au

développement. Notre gouvernement est confronté à un programme d'austérité qu'il a choisi, avec notamment des réductions budgétaires importantes en matière de coopération-développement.

La question qui va se poser aujourd'hui et qui va s'aggraver, est: qu'allons-nous faire alors que votre gouvernement a choisi de procéder à des coupes claires dans ces départements-là, qui sont cruciaux, alors que les États-Unis se retirent aujourd'hui? Et donc, quelle dynamique, quelle stratégie la Belgique et l'Union européenne vont-elles jouer face à ce vide qui va se créer? Peut-être s'agirait-il de retrouver une position d'équilibre au sein de l'Union européenne, et au sein de nos relations internationales. Je mesure la difficulté, notamment la difficulté budgétaire, mais il s'agit de vies humaines, et je pense qu'à un moment donné, cela n'a pas de prix.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

14 Question de François De Smet à Maxime Prévot (VPM Affaires étrangères, Affaires européennes et Coopération au développement) sur "La présence du premier ministre à une réunion du groupe politique européen ECR" (56004008C)

14 Vraag van François De Smet aan Maxime Prévot (VEM Buitenlandse Zaken, Europese Zaken en Ontwikkelingssamenwerking) over "De aanwezigheid van de premier op een vergadering van de EP-fractie ECR" (56004008C)

14.01 François De Smet (DéFI): Monsieur le ministre, en marge d'un récent Conseil européen, notre premier ministre, M. De Wever, a participé à une réunion du groupe politique ECR, Conservateurs et réformistes européens, auquel appartient son parti politique, aux côtés de ses homologues italiens et tchèques, mais aussi de l'eurodéputée Marion Maréchal ou de Georges Simion, le candidat d'extrême droite à l'élection présidentielle roumaine. On a vu des photos intensément partagées. Il semble, hélas, que l'on doive s'habituer, dans une certaine indifférence, à voir notre premier ministre, de votre coalition, en réunion de famille idéologique européenne avec des dirigeants reconnus, au mieux comme populistes, au pire comme extrémistes.

Cette présence, que l'on peut qualifier d'équivoque, est constitutive, potentiellement, d'un soutien indirect envers monsieur Simion, ouvertement prorusse et favorable à l'ingérence de la Russie en Roumanie, de nature à déstabiliser le pays. C'est préoccupant par rapport à la politique étrangère qu'entend mener notre pays en faveur de l'Ukraine, dont le gouvernement entend être garant, ce qui a été exprimé maintes fois par vous-même et par le premier ministre.

Ma question est simple: avez-vous ou êtes-vous usuellement averti de la participation de notre premier ministre à ce genre de réunion de famille et, en l'occurrence, de la dernière. Pouvez-vous, pour la forme, confirmer le soutien plein et entier de notre pays envers l'Ukraine, malgré les appétences idéologiques de notre premier ministre dans sa famille européenne.

14.02 Maxime Prévot, ministre: Merci, monsieur De Smet. Vos questions sont simples, mes réponses le seront également.

Comme vous le savez, il est de coutume pour plusieurs familles politiques européennes d'organiser des réunions informelles avant les réunions des Conseils européens, réunions auxquelles prennent part des chefs d'État ou de gouvernement de ces familles politiques. Le premier ministre a ainsi participé à une telle réunion informelle de son groupe politique avant ladite réunion du Conseil européen. Je n'en ai pas été préalablement informé, et, du reste, je n'avais pas à l'être.

Sachez que le soutien de la Belgique à l'Ukraine est total et ne souffre aucune ambiguïté, comme le premier ministre, le ministre de la Défense et moi-même avons pu le rappeler au président Zelensky le 8 avril dernier à l'occasion d'un déplacement à Kiev.

14.03 François De Smet (DéFI): Merci, monsieur le ministre. On vous a connu plus engagé. Mais votre réponse est tout à fait diplomate, vous devez montrer que vous avez une indépendance d'esprit, ce dont je ne doute pas, par rapport au gouvernement.

Je ne peux pas croire que cela ne vous fasse rien, quand même, de voir ce genre de photos de famille circuler avec notre premier ministre. Si vous aviez été député de l'opposition, et non pas ministre des

Affaires étrangères, vous auriez moins hésité à confirmer le malaise que nous ressentons.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

15 Question de Christophe Lacroix à Maxime Prévot (VPM Affaires étrangères, Affaires européennes et Coopération au développement) sur "La Convention d'Ottawa" (56004012C)

15 Vraag van Christophe Lacroix aan Maxime Prévot (VEM Buitenlandse Zaken, Europese Zaken en Ontwikkelingssamenwerking) over "Het Verdrag van Ottawa" (56004012C)

15.01 **Christophe Lacroix** (PS): *Monsieur le ministre, notre pays a toujours joué un rôle pionnier en matière de lutte contre les armes dites "sales" dont, évidemment, les mines anti personnel font parties.*

Le 18 septembre 1997, la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel – dite "Convention d'Ottawa" – a été adoptée. Ce traité international de désarmement interdit l'acquisition, la production, le stockage et l'utilisation des mines antipersonnel.

Face à la menace russe, plusieurs pays européens envisagent aujourd'hui de quitter cette Convention. La Finlande a annoncé son retrait, deux semaines après une proposition similaire de la Pologne, de la Lituanie, de la Lettonie et de l'Estonie. Cette information est évidemment inquiétante.

Monsieur le ministre, une concertation au sein de l'UE existe-t-elle face à l'annonce de ce retrait de plusieurs États-membres de cette Convention?

Quelle est la position défendue par la Belgique dans ce cadre et comptez-vous prendre des initiatives pour éviter que cette Convention soit remise encore plus en cause?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses.

15.02 **Maxime Prévot**, ministre: *Monsieur le député, la Belgique a toujours été un fervent défenseur de l'interdiction des mines antipersonnel et elle entend bien le rester. Elle fut le premier pays au monde à adopter une législation nationale interdisant ces armes, bien avant même l'entrée en vigueur de la Convention d'Ottawa. Ce type d'armement qui ne distingue pas entre combattants et civils continue de causer d'immenses souffrances, souvent longtemps après la fin des hostilités.*

Forte de son rôle pionnier et de l'expertise qu'elle a développée au fil des années en matière de lutte contre les mines et le déminage humanitaire, la Belgique reste pleinement engagée en faveur de cette norme internationale. Elle comprend les préoccupations sécuritaires provoquées par l'invasion de l'Ukraine et partage la nécessité d'une Défense européenne adaptée. Toutefois, elle estime que des alternatives existent et que le faible avantage militaire offert par les mines antipersonnel ne saurait justifier leur impact humanitaire disproportionné.

Dans cet esprit, la Belgique a initié un dialogue au sein de l'Union européenne à ce sujet. Elle continuera de sensibiliser, d'interpeller et de convaincre tant dans le cadre de l'Union que dans d'autres enceintes multilatérales ou via des canaux bilatéraux pour encourager ses partenaires à demeurer à l'intérieur du cadre fixé par la Convention d'Ottawa.

Je vous remercie de votre attention.

15.03 **Christophe Lacroix** (PS): *Monsieur le vice-premier ministre, je vous remercie. Votre réponse est claire et me suffit à ce stade.*

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

16 Questions jointes de

- Lydia Mutyebele Ngoi à Maxime Prévot (VPM Affaires étrangères, Affaires européennes et Coopération au développement) sur "La protection des droits humains en RDC" (56004017C)
- Lydia Mutyebele Ngoi à Maxime Prévot (VPM Affaires étrangères, Affaires européennes et Coopération au développement) sur "La crise humanitaire en RDC et la réouverture de l'aéroport de Goma" (56004547C)
- Lydia Mutyebele Ngoi à Maxime Prévot (VPM Affaires étrangères, Affaires européennes et Coopération au développement) sur "La visite du ministre en RDC" (56004548C)

16 Samengevoegde vragen van

- Lydia Mutyebele Ngoi aan Maxime Prévot (VEM Buitenlandse Zaken, Europese Zaken en Ontwikkelingssamenwerking) over "De bescherming van de mensenrechten in de DRC" (56004017C)
- Lydia Mutyebele Ngoi aan Maxime Prévot (VEM Buitenlandse Zaken, Europese Zaken en Ontwikkelingssamenwerking) over "De humanitaire crisis in de DRC en de heropening van de luchthaven van Goma" (56004547C)
- Lydia Mutyebele Ngoi aan Maxime Prévot (VEM Buitenlandse Zaken, Europese Zaken en Ontwikkelingssamenwerking) over "Het bezoek van de minister aan de DRC" (56004548C)

16.01 **Lydia Mutyebele Ngoi (PS):** Monsieur le ministre, la situation à l'Est de la République démocratique du Congo (RDC) est aujourd'hui catastrophique. Depuis l'occupation de la ville de Goma, de Bukavu, de Bunagana, de Walikale par les troupes rwandaises et le M23, les conditions de vie des populations civiles se sont fortement dégradées et les affrontements ont détruit les infrastructures de base, notamment les écoles, les hôpitaux ainsi que l'aéroport.

Depuis cette occupation, les libertés fondamentales sont étouffées, les droits humains sont bafoués, l'insécurité est totale. Les activistes sont traqués, arrêtés ou tués. Les jeunes sont enrôlés de force. Les femmes et les filles sont victimes de violences sexuelles. Les enfants sont privés de soins, de nourriture, et j'en passe. Mais malheureusement, les médias ne parlent pas trop de ce conflit. Il y a plus d'un million de déplacés, des morts par milliers, des milliers de viols, des épidémies.

Cette crise est l'une des plus catastrophiques parmi les crises humanitaires actuelles parce qu'elle frappe particulièrement les plus vulnérables, les personnes handicapées, les personnes âgées, les femmes, les enfants.

La fermeture de l'aéroport de Goma constitue un obstacle majeur à l'acheminement de l'aide humanitaire. La seule voie rapide et sécurisée d'accès à cette région reste à ce jour non opérationnelle. Un convoi humanitaire de 44 tonnes envoyé depuis le Kenya par l'Union européenne reste bloqué. Ce convoi est contraint d'emprunter une route terrestre difficile et dangereuse.

Parlons aussi des fonds d'assistance humanitaire qui sont largement insuffisants. Rappelons qu'en 2024, la RDC a reçu à peu près 1,3 milliard de dollars d'aide internationale, dont 910 millions – soit près de 70 % - de l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID). Le vide laissé par le démantèlement de cette institution n'a pas été comblé par nos États européens, même si la Norvège a annoncé prendre des mesures. Mais la Belgique reste honteusement inactive.

Tandis que le gouvernement préfère investir massivement dans la Défense, vous nous disiez dans votre exposé d'orientation politique que la stratégie belge repose sur une approche intégrée dite 3D (Défense, Diplomatie, Développement). Il me semble essentiel et urgent de réfléchir à l'opportunité de réserver une partie de ces moyens afin de renforcer notre coopération au développement dans la région des Grands Lacs, qui est une priorité de votre action politique et diplomatique selon vos propres mots. Malgré tout, la réponse belge est très insuffisante tandis que le monde occidental se détourne de plus en plus de ses engagements en matière de coopération au développement.

Monsieur le ministre, quelles mesures le gouvernement cherche-t-il à mettre en place pour obtenir la réouverture de l'aéroport de Goma? Quelle est la situation du convoi humanitaire bloqué? La Belgique renforcera-t-elle son soutien humanitaire?

Dans le passé, des fonds flexibles ont été créés. Votre prédécesseur, Mme Gennez, avait lancé le Civic Space Fund afin de soutenir les organisations de défense des droits humains. Au niveau de la coopération au développement, avez-vous pensé à proposer à votre homologue une stratégie concrète

permettant de consacrer une partie de ces moyens de défense à la coopération au développement? Quelles sont les prochaines étapes envisagées pour mettre fin à cette crise?

J'en viens maintenant à des questions concernant la société civile qui a lancé un appel très fort concernant la situation dramatique des défenseurs des droits humains dans les zones contrôlées par le M23. Les défenseurs sont de véritables cibles des rebelles parce qu'ils nous alertent sur les crimes perpétrés par le M23. Je suis moi-même alertée par plusieurs lanceurs d'alerte qui fuient, se cachent. J'ai des témoignages et des vidéos. Si nous sommes au courant des crimes innombrables sur ce territoire, c'est grâce aux lanceurs d'alertes.

Ce sont des femmes et des hommes qui sont les plus grandes victimes, avec une explosion des cas de violences sexuelles. Des femmes de tous âges sont touchées. Et ceux qui osent informer le monde de ces violences honteuses sont traqués.

Que fait l'Union européenne pour sécuriser ces défenseurs des droits humains dans les zones occupées? Etes-vous disposé à mettre en place un mécanisme de soutien et d'accueil pour ces personnes dont la vie est gravement en danger? Je répète encore la question que je vous avais posée le mois passé. Y aura-t-il enfin des sanctions individuelles contre M. Kagame et son gouvernement? En effet, nous avons des preuves de nombreux crimes et de nombreuses exactions. Il faut agir. Va-t-on finalement décider, à l'instar de ce qui a été fait à l'égard de la Russie, de sanctionner ce gouvernement sanguinaire?

Par ailleurs, j'ai appris dernièrement que vous vous rendrez en RDC pour une visite très importante. J'espère que cette mission vous permettra de percevoir l'ampleur de la crise que traverse ce pays. Je suis curieuse de connaître les détails de votre programme ainsi que les objectifs de ce déplacement. Bien entendu, les raisons de ce voyage peuvent être nombreuses, mais je m'interroge sur les motifs officiels qui le justifient. Allez-vous rencontrer les principaux acteurs de la gouvernance congolaise ainsi que ceux de la société civile? Si votre emploi du temps le permet, je formulerai quelques recommandations.

Plusieurs ressortissants congolais m'ont fait part de quelques critiques à l'égard de l'ambassade de Belgique en RDC, notamment la grande lenteur dans le traitement des visas, même quand toutes les conditions sont réunies et que les dossiers sont complets. Quand une personne est très malade, ou même quand une personne est en droit de venir en Belgique, elle peut attendre deux ans avant même d'avoir une réponse. Il me semble qu'interroger les services concernés sur les causes de ces détails administratifs est important.

Monsieur le ministre, s'agissant de votre voyage, quelles personnes avez-vous prévu de rencontrer? Dans quelles zones vous rendrez-vous? Avez-vous prévu de rencontrer les acteurs de la société civile et les groupes humanitaires qui pourraient témoigner sur les droits humains, et sur la crise humanitaire que traverse l'Est de la RDC? Pourriez-vous aussi interroger le consulat et l'ambassade sur la question de la délivrance des visas, qui sont soumis à des délais excessivement longs?

16.02 **Maxime Prévot**, ministre: Madame la députée, je partirai effectivement ce jeudi soir en mission de travail en Afrique centrale pour poursuivre les efforts diplomatiques de la Belgique afin de contribuer à une solution durable au conflit dans l'Est de la RDC.

La mission se déroulera du 25 au 29 avril – précisément, je vais rentrer la nuit du 29 au 30 avril. Je me rendrai successivement en Ouganda, au Burundi et en République démocratique du Congo. Les trois pays visités sont des parties prenantes importantes pour trouver des solutions durables au conflit dans l'Est de la RDC.

J'aurais voulu également me rendre dans d'autres pays de la région, qui y jouent un rôle important. Je pense à l'Angola, à la Tanzanie, au Congo-Brazzaville, au Kenya, à l'Afrique du Sud ou encore au Togo, sans que ce ne soit exhaustif. Les contraintes de temps ne m'ont pas permis de m'arrêter dans ces pays cette fois-ci. Je maintiendrai toutefois un contact étroit sur le plan diplomatique avec les pays concernés dans les semaines à venir, et je projette déjà un nouveau déplacement dans les prochaines semaines pour me rendre dans les capitales de ces pays.

Une étape au Rwanda n'est évidemment plus possible dans l'état actuel des choses, du fait de la

rupture de nos relations diplomatiques.

Je vous confirme que lors de cette visite, j'aurai rendez-vous avec les plus hautes autorités politiques de ces États, mais que je me porterai également à l'écoute du terrain, à la rencontre des acteurs humanitaires, des acteurs associatifs et des acteurs économiques, pour prendre le pouls d'un maximum d'interlocuteurs, y compris celles et ceux que nous finançons par la coopération au développement.

Les objectifs de la mission sont multiples et consistent, notamment, à rappeler l'importance du dialogue sur le plan interne ainsi que les efforts qu'il convient de consentir au sein même de la RDC. Il est certain que la situation à l'Est du Congo crée des difficultés humanitaires et juridiques majeures, mais cela ne doit pas nous empêcher de jeter un regard critique sur les réformes internes à mener et le dialogue national à réaffirmer.

Je souligne également l'importance du dialogue régional, l'objectif étant réellement d'être à l'écoute mais aussi de prendre des initiatives pour favoriser la perspective d'une paix durable dans la région. J'ai d'ailleurs expressément demandé, lors de ma présence en RDC, à ne pas me contenter d'une visite à Kinshasa, et j'ai souhaité que mon programme prévoie expressément un déplacement à l'Est du Congo, parce que je pense que la dimension symbolique est extrêmement forte et qu'il faut être au contact des acteurs locaux.

La médiation et le dialogue sont essentiels pour trouver une solution au conflit et à la crise humanitaire dans l'Est de la RDC. Pour cette raison, je souhaiterais également, dans mes contacts, expliquer directement aux interlocuteurs les prises de position belges dans les différentes enceintes internationales.

En outre, il faudra consolider nos relations personnelles et politiques, écouter les perspectives des autorités locales, mais aussi celles des membres de la société civile et de la population, visiter les projets financés par la Belgique, qu'ils relèvent de la coopération directe, indirecte ou multilatérale, et surtout souligner l'appui humanitaire apporté par la Belgique dans cette région. Enfin, j'aimerais aussi m'informer des besoins réels qui subsistent et qui doivent encore être comblés.

Nous savons tous qu'il n'existe pas de solution basée sur les armes. Nous devons trouver une solution durable en nous attaquant aux causes profondes du conflit. Ma mission sera donc l'occasion de soutenir les initiatives de médiation en cours. Il importe que le leadership reste entre les mains des acteurs de la région.

En ce qui concerne d'éventuelles forces de maintien de la paix, après un accord éventuel entre les parties – il est encore trop tôt pour se prononcer –, il appartiendra aux acteurs régionaux de déterminer, le moment venu, la meilleure formule, que ce soit par le biais de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et/ou d'une force régionale.

Les sanctions ne sont pas une fin en soi. Le but est de changer les comportements. Personne ne peut nier que ces sanctions ont eu un effet entre-temps. Ces dernières semaines, un nouvel élan s'est manifesté signalé pour négocier. De nouvelles sanctions individuelles ne sont pas actuellement discutées au sein de l'Union européenne. Cependant, nous continuons à préconiser l'activation efficace des leviers disponibles à l'échelle européenne dans le but d'encourager les parties impliquées à engager un dialogue et à respecter leurs engagements.

Selon nous, la suspension du protocole d'accord entre l'Union européenne et le Rwanda reste justifiée jusqu'à ce que le Rwanda prenne des mesures pour assurer la traçabilité et la transparence.

Lors de ma visite en RDC, outre mes contacts avec les autorités congolaises et la communauté belge sur place, j'aurai aussi de nombreux contacts avec le monde de l'entreprise, la société civile, les acteurs humanitaires et je chercherai également à échanger avec les personnes directement affectées par la crise actuelle.

Il va de soi que les deux préoccupations reprises dans vos questions, à savoir les droits humains et la situation humanitaire dramatique, feront partie intégrante de mon plaidoyer durant ma mission, d'où mon souhait de me rendre à l'Est.

Comme vous le soulignez, la situation des droits humains à l'Est de la RDC, en particulier en ce qui concerne les violences sexuelles et basées sur le genre, les violences à l'égard des enfants mais également à l'égard des défenseurs des droits humains et journalistes, est alarmante.

Le rôle des journalistes et des défenseurs dans toute société, y compris donc en RDC, est particulièrement important et doit être soutenu. Je regrette et condamne les pressions, intimidations et attaques que ceux-ci subissent quotidiennement pour avoir exercé leur travail de rapportage et de contre-pouvoir. Cette position, la Belgique ainsi que l'Union européenne l'ont à maintes reprises exprimée publiquement, y compris dans les enceintes onusiennes.

Début février, au sein du Conseil des droits de l'homme, la Belgique et l'Union européenne ont soutenu la création d'une mission d'établissement des faits, demandée par les autorités congolaises, afin que toute la lumière soit faite sur les violations et atteintes aux droits humains à l'Est, y compris celles à l'égard des défenseurs des droits humains.

Depuis lors, les rapports nous parvenant de la société civile congolaise et internationale continuent de dépeindre une situation dramatique.

Mes services, tant à Bruxelles que sur place, continuent de suivre de près la situation et restent en contact avec la société civile locale. Nous collaborons étroitement avec le bureau des Nations Unies aux droits humains et l'Union européenne pour veiller à la protection et à la promotion des défenseurs des droits humains.

La Belgique ne dispose pas d'un mécanisme national de relocalisation des défenseurs des droits humains, mais nous veillons à aiguiller les personnes en danger vers le mécanisme européen ainsi que ceux mis en place par un consortium d'ONG. Une de ces organisations est d'ailleurs soutenue par des financements belges et je veillerai à m'entretenir et faire le point avec elle durant ma mission.

En ce qui concerne vos questions sur la situation humanitaire à l'Est de la RDC, je suis bien évidemment très inquiet des dernières évolutions. Mon département se concerta étroitement à ce sujet avec nos partenaires, car il est primordial de pouvoir acheminer de l'aide humanitaire à Goma et dans les alentours. Par ailleurs, Goma étant la plateforme et le hub logistique humanitaire qui dessert toute la région, nous soutenons pleinement les négociations menées par l'Union européenne et l'ONU en vue de la réouverture de l'aéroport de Goma ainsi que toutes les autres options qui permettront d'acheminer de l'aide humanitaire.

Le convoi humanitaire de Nairobi à Goma avec les 44 tonnes de stock de l'Union européenne est arrivé sur place le 21 mars. Le transport a duré trois semaines en raison de blocages et de procédures administratives.

Une seconde cargaison de 100 tonnes de stock est en cours. L'Union européenne offre également un soutien logistique aux partenaires humanitaires à Goma concernant les procédures administratives d'importation, le stockage et la livraison des cargaisons. La RDC reste pour la Belgique le premier pays partenaire bénéficiant de son aide publique au développement et de l'aide humanitaire.

Une part importante de notre aide humanitaire est destinée à l'Est du Congo et aux activités de protection, notamment contre les violences sexuelles. Comme vous le savez, nous travaillons dans un contexte budgétaire contraint. En 2025, nous souhaitons rester engagés auprès des acteurs humanitaires en RDC au moins au même niveau qu'en 2024, tout en étudiant les autres possibilités de soutien.

La Belgique veille à ce que la RDC ne reste pas une crise oubliée en gardant ce dossier à l'agenda international. La Belgique plaide systématiquement pour une coordination efficace des acteurs humanitaires, aussi bien envers nos partenaires qu'au sein des divers forums internationaux dans lesquels la Belgique est représentée, tels que l'Union européenne et le système de coordination dans le pays que nous soutenons via le bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires.

Nous menons également un plaidoyer fort pour le respect du droit international humanitaire, un accès

humanitaire sûr et sans entrave, la protection des civils et la cessation de la violence afin que l'aide humanitaire puisse protéger et être fournie à ceux qui en ont besoin.

Enfin, en ce qui concerne la délivrance de visas à Kinshasa, d'après les informations qui m'ont été adressées, je peux vous communiquer que le délai de traitement moyen d'une demande est de cinq jours ouvrables. Par traitement, nous entendons la délivrance d'office ou la soumission à l'Office des étrangers pour décision. Le délai appliqué par l'ambassade est donc conforme voire meilleur que ce que prévoit le Code européen des visas. Mais les délais appliqués par l'Office des étrangers ne sont en revanche pas du ressort de mon département. C'est probablement là que le délai est extrêmement long avant que nous ne recevions le feedback nécessaire. Ce n'est pas intrinsèquement une responsabilité de notre ambassade ni des Affaires étrangères.

Le calendrier des rendez-vous du Centre européen des visas, qui réceptionne les demandes, est ouvert pour une période successive de cinq semaines, ce qui correspond au délai maximum pour obtenir un rendez-vous.

Les rendez-vous sont libérés quotidiennement à J+5 semaines. Cependant, ils sont rapidement accaparés car la majorité du temps, les requérants transmettent leurs accès à des agences de voyage en échange d'une rémunération. Ces agences réservent alors les rendez-vous en masse à la place des requérants, ce qui grippe tout le système. Nous sommes bien conscients de ce problème et travaillons afin de trouver des solutions pour y remédier.

16.03 **Lydia Mutyebele Ngoi (PS)**: Monsieur le ministre, je vous remercie pour votre réponse, qui était longue et détaillée, mais sans surprise. Je ne peux pas vous dire que j'en sois satisfaite à 100 %, car je le suis à 20 %. Vous êtes relativement engagé.

S'agissant de la situation dramatique en RDC, nous attendons plus de gestes concrets que de discours. Il faut du courage et de l'engagement politique pour participer à la résolution de cette crise, mais les personnes qui sont dans les camps ont besoin d'eau, de tables, de vêtements, de médicaments, bref de tout. Il est donc nécessaire que vous vous y rendiez. Leurs besoins sont connus, puisque cette crise dure depuis trente ans.

Je ne veux pas hiérarchiser les conflits, mais la participation de la Belgique au conflit entre la Russie et l'Ukraine coûte plus de deux milliards d'euros. Je sais que le Congo est très loin et que nous ne sommes pas directement liés, puisque les Congolais ne sont pas des Européens, mais je m'attendais à plus.

Au-delà des principes, au-delà des gestes, au-delà de la condamnation, je m'attendais à voir des choses beaucoup plus concrètes.

Vous avez parlé du dialogue interne, qui est indispensable, mais j'ai l'impression que quand on parle du dialogue interne, on veut un peu détourner les choses. Le vrai problème actuellement, c'est qu'il s'agit d'un conflit international. Le Congo est agressé. Avant de parler de dialogue interne ou de réconciliation en interne, il faut que les frontières soient sécurisées. Il ne faut plus la guerre! Mais là, j'ai souvent l'impression qu'on veut aller en sens inverse. Quand on parle de ce conflit en RDC, toute la communauté internationale vient avec cette histoire de dialogue interne. Certes, le dialogue interne est important, mais on doit d'abord commencer par régler la situation à l'international et ensuite on réglera la situation à l'interne.

Souvent, on entend que les Tutsis du Congo sont attaqués, etc. Quand vous irez au Congo, j'aimerais que vous puissiez vous entretenir avec un des ministres du gouvernement qui est tutsi.

Il est important de parler également avec les personnes tutsies congolaises et de comprendre l'histoire. Vous verrez que le vrai problème n'est pas le dialogue interne, mais la convoitise du Rwanda vis-à-vis des ressources congolaises.

Je vous remercie, en tout cas, parce que vous êtes un défenseur des droits humains. Mais j'insiste sur le fait qu'il faut agir concrètement au-delà des discours. C'est tout ce que je peux dire à ce niveau.

La **présidente**: Si vous avez un élément très bref à ajouter, vous pouvez répliquer, monsieur le ministre.

16.04 **Maxime Prévot**, ministre: Je voulais juste quand même apporter quelques perspectives. Bien sûr, étant députée de l'opposition, je ne m'attends pas à satisfaire 100 % de vos attentes. Quand bien même ce serait le cas, vous ne le diriez pas!

Je veux, en outre, mettre les choses en perspective, parce que la comparaison avec l'Ukraine est, à mon avis, malvenue, puisque je rappelle quand même que les moyens qui sont débloqués pour soutenir l'Ukraine le sont parce que nous ponctionnons de l'argent sur des avoirs russes qui sont gelés. Argent que nous ne pourrions pas ponctionner ou utiliser dans un autre cadre, nécessairement pour un autre conflit. Donc, la comparaison n'est pas pertinente.

Enfin, nous figurons parmi les plus grands contributeurs financiers de soutien à la RDC. Donc, laisser penser que nous négligeons ce partenaire historique est contraire à la vérité. C'est la première source de soutien que nous octroyons, y compris dans l'action, y compris matériellement, y compris humanitairement, y compris dans la formation des militaires.

Je crois que si nous n'avions pas été aussi engagés et impliqués aux côtés de la cause de la RDC, nous n'aurions probablement pas subi de rupture aussi radicale des relations diplomatiques avec le Rwanda. On peut probablement nous faire beaucoup de procès. Il y a certainement une manière de faire toujours mieux. Je crois d'ailleurs que la situation aux frontières doit certainement être réglée. Elle ne doit pas pour autant se dédouaner de réformes à mener en interne sinon cela sert aussi de prétextes à des attaques illégitimes de l'extérieur. Travaillons concomitamment! La première urgence à résoudre dans les meilleures conditions possibles est d'abord d'ordre humanitaire et guerrière à l'Est du Congo.

La **présidente**: Vous avez le dernier mot, madame Muytebele Ngoi.

16.05 **Lydia Mutyebele Ngoi** (PS): S'agissant justement des avoirs, je vous l'ai dit à plusieurs reprises: les membres du gouvernement rwandais en ont ici, leurs femmes et leurs enfants vivent ici. Certains émargent même au CPAS. Donc, si l'on peut saisir les avoirs des Russes, on peut aussi saisir ces avoirs-là. Je sais, mais continuez à plaider en ce sens. Les membres du gouvernement rwandais qui vivent ici sont très nombreux. C'est le cas de la sœur de M. Paul Kagame. Donc, s'il vous plaît, continuons pour mener cette même opération! Et enfin, nous pourrions alors aussi ponctionner leurs richesses. Je n'attends que cela. Nous disons la même chose de manière différente, mais je ne réclame que cela! Voilà!

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

17 **Question de Lydia Mutyebele Ngoi à Maxime Prévot (VPM Affaires étrangères, Affaires européennes et Coopération au développement) sur "La situation des femmes en Afghanistan" (56004018C)**

17 **Vraag van Lydia Mutyebele Ngoi aan Maxime Prévot (VEM Buitenlandse Zaken, Europese Zaken en Ontwikkelingssamenwerking) over "De situatie van de vrouwen in Afghanistan" (56004018C)**

17.01 **Lydia Mutyebele Ngoi** (PS): *Monsieur le ministre, depuis que les talibans ont repris le pouvoir en Afghanistan en 2021, le régime s'est attelé à réduire à néant les droits et libertés des femmes afghanes. La volonté du régime est de les invisibiliser complètement, d'effacer leur présence de la sphère publique au maximum. Je ne compte plus les mesures qui ont été prises à l'encontre des femmes, limitant leur liberté à la seule sphère privée, où là encore les logiques patriarcales règnent trop souvent. Que ce soit l'accès à l'éducation, au travail, à se déplacer seules ou même à prendre la parole en public, le régime taliban les prive d'absolument tout. Plusieurs experts, observateurs et ONG n'hésitent dès lors pas à parler d'un véritable régime d'apartheid du genre. C'est un crime odieux, risible par son archaïsme et son rejet de toute forme de respect des droits humains. Pourtant, de nombreuses femmes afghanes luttent courageusement pour apporter de l'aide à leurs consœurs, malgré les risques et la violence d'État. La Directrice exécutive adjointe d'ONU-Femmes faisait un triste constat en octobre de l'année passée : la montée alarmante et honteuse d'une réaction mondiale contre les droits des femmes et des filles et l'égalité des sexes, avec un recul grave des droits en matière de santé sexuelle et reproductive. L'Afghanistan est l'un des pays où cette politique s'exprime avec le plus de sévérité, mais les femmes habitant dans des pays comme l'Iran ou la Palestine sont également victimes*

d'attaques en règle contre leurs droits.

Mes questions sont les suivantes:

L'envoyée spéciale de l'ONU en Afghanistan indiquait que les besoins humanitaires pour les femmes (23 millions) étaient immenses, mais regrettait que l'aide envoyée diminuait, mettant en danger les quelques progrès sur place. Quelle est la politique de notre gouvernement concernant notre aide sur place?

Quelle est votre position sur les mandats d'arrêt requis en janvier par la CPI contre deux dirigeants talibans pour crime contre l'humanité suite aux attaques contre les droits des femmes?

Amnesty expliquait l'année passée la nécessité d'adapter le droit international pour y intégrer la notion d'apartheid de genre, et donc étendre la protection des femmes et personnes LGBTQIA+. La Belgique est-elle ouverte à soutenir une telle initiative?

Je vous remercie pour vos réponses.

17.02 **Maxime Prévot**, ministre: Je vous remercie pour votre question, madame Mutyebele, sur la situation des femmes en Afghanistan.

L'Afghanistan n'est pas un pays prioritaire pour l'aide humanitaire belge, ce qui signifie que la Belgique ne soutient pas la réponse humanitaire internationale dans le pays par une aide directe.

La Belgique contribue cependant aux efforts internationaux par le biais de son soutien aux fonds humanitaires mondiaux et aux fonds généraux de diverses organisations internationales. La Belgique soutient ainsi le Central Emergency Response Fund, un fonds géré par le Bureau de la coordination des Affaires humanitaires des Nations Unies, lequel débloque actuellement 19 millions de dollars pour soutenir les besoins humanitaires post-conflit en Afghanistan.

La Belgique soutient la Cour pénale internationale depuis sa création. Elle attache une importance fondamentale au respect de l'indépendance et de l'impartialité de la Cour, des juges et du procureur, qui garantissent son efficacité et sa crédibilité.

En tant que partie au Statut de Rome, la Belgique est tenue de coopérer pleinement avec la Cour, notamment en ce qui concerne l'arrestation et la remise des personnes faisant l'objet d'un mandat d'arrêt. Ce soutien vaut de façon identique pour l'ensemble des situations dans le monde.

C'est ce qui rend notre politique étrangère crédible, l'absence de double standard en fonction des contextes. Il revient cependant – et cela a été rappelé antérieurement – au pouvoir judiciaire et non à l'exécutif de mettre en œuvre les mandats d'arrêt émis par la Cour. Si certaines voix appellent effectivement à établir l'apartheid de genre en droit international, je note toutefois que le crime contre l'humanité de persécution, tel qu'il est défini dans le Statut de Rome, couvre déjà les discriminations que subissent les femmes afghanes.

Si l'établissement d'un nouveau crime en droit international devait être discuté dans le futur, cela devrait en tout état de cause s'inscrire harmonieusement dans le droit existant, indépendamment de tout contexte géographique.

Je vous remercie.

17.03 **Lydia Mutyebele Ngoi** (PS): Monsieur le ministre, je vous remercie de votre réponse.

Malheureusement, je crains que les femmes afghanes soient abandonnées depuis longtemps à leur sort. Il semble évident que les politiques des nouveaux gouvernements à travers le monde ont décrété que les problèmes internationaux n'étaient pas si prioritaires. Les premières victimes de tous ces conflits sont malheureusement les femmes, qui sont en train de souffrir de l'érosion de nos engagements internationaux. La résilience des femmes afghanes est à nouveau mise à rude épreuve, mais nous essayons de garder espoir. Tous les efforts possibles doivent être fournis pour leur permettre de regagner leurs droits et leur liberté. Je sais que vous en êtes un fervent défenseur, monsieur le ministre.

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

18 Question de François De Smet à Maxime Prévot (VPM Affaires étrangères, Affaires européennes et Coopération au développement) sur "La concertation avec la société civile au sein du quatrième cycle de l'EPU" (56004063C)

18 Vraag van François De Smet aan Maxime Prévot (VEM Buitenlandse Zaken, Europese Zaken en Ontwikkelingssamenwerking) over "Het overleg met het maatschappelijk middenveld in het kader van de vierde cyclus van de UPR" (56004063C)

18.01 François De Smet (DéFI): *En 2026, la Belgique effectuera son quatrième Examen Périodique Universel (EPU), un processus mis en place par l'ONU pour évaluer les avancées des 193 États membres en matière de droits humains.*

Ma question portera plus particulièrement sur le statut de la société civile dans ce processus.

Celui-ci est primordial tout au long de l'EPU, que ce soit au niveau du rapport national, du suivi des recommandations et, évidemment, à l'occasion des rapports alternatifs qu'elle peut envoyer à l'ONU. Depuis plusieurs cycles, la Belgique a réaffirmé son engagement à collaborer avec la société civile dans le cadre de l'EPU.

En 2016, lors du deuxième examen, elle mettait en avant sa « longue tradition de collaboration avec la société civile », une déclaration réaffirmée en 2021 lors du troisième EPU, où le gouvernement s'engageait à « poursuivre le dialogue avec la société civile ».

Des associations déplorent cependant un manque de concertation réel et rappellent notamment que la Belgique a accepté plusieurs recommandations internationales visant à renforcer cette collaboration, notamment celles de la Malaisie et de l'Albanie, en 2021, préconisant un dialogue régulier avec la société civile.

En conséquence, monsieur le ministre peut-il me faire savoir si:

le SPF Affaires étrangères, responsable du processus d'élaboration des rapports destinés à l'ONU, s'engage à organiser des rencontres avec la société civile d'ici le 1er février 2026, date limite de remise du rapport national de la Belgique, dans le cadre de son quatrième EPU, prévu en avril-mai 2026.

dans l'affirmative, quel en serait le calendrier?

il sera veillé à la mise en place d'une interprétation simultanée dans les trois langues nationales – français, néerlandais et allemand – lors des réunions, garantissant de ce fait une inclusion effective.

18.02 Maxime Prévot, ministre: *En effet, le prochain Examen périodique universel de la Belgique aura lieu en mai 2026 et bien qu'il soit important, il ne constitue que l'un des nombreux rapports sur les droits humains que notre pays doit soumettre. Par conséquent, le travail n'a pas encore commencé et le calendrier de travail n'a pas encore été établi. Comme les trois fois précédentes, une concertation avec la société civile sur le projet de rapport belge sera organisée en temps utile.*

La pratique veut que chaque participant puisse s'exprimer dans sa propre langue au cours de cette consultation. Si question il y a, il y sera répondu en français et en néerlandais. Je tiens à souligner que le SPF Affaires étrangères n'est responsable que de la coordination de cet exercice. La grande majorité des recommandations sont adressées à d'autres organes gouvernementaux, qui sont donc responsables du suivi des recommandations acceptées. Je voudrais également souligner que le rapport national belge est un rapport d'activité et d'initiative de l'exécutif, tant au niveau fédéral qu'au niveau des Communautés et des Régions. Il n'a donc pas pour vocation de refléter en tant que tel les préoccupations de la société civile.

Comme vous le savez sans doute, le processus EPU est basé sur trois rapports. Le rapport national de l'État concerné, un rapport du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme qui consiste en une compilation des informations onusiennes disponibles sur l'État concerné et un rapport résumant les communications des parties prenantes, c'est-à-dire la société civile.

18.03 François De Smet (DéFI): Monsieur le ministre, je vous remercie pour votre réponse très claire.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

18.04 Nabil Boukili (PVDA-PTB): Madame la présidente, vu que Mme Depoorter et M. Aerts ne sont pas présents, pourrions-nous traiter la question du Soudan?

La **présidente**: Cela dépend des autres collègues. Il y a encore d'autres questions sur la SNCB avant celles sur le Soudan.

18.05 Nabil Boukili (PVDA-PTB): J'en fais la demande aux collègues.

19 Questions jointes de

- **Rajae Maouane à Maxime Prévot** (VPM Affaires étrangères, Affaires européennes et Coopération au développement) sur "La guerre et la famine au Soudan" (56004504C)

- **Nabil Boukili à Maxime Prévot** (VPM Affaires étrangères, Affaires européennes et Coopération au développement) sur "La responsabilité européenne dans la guerre au Soudan" (56004542C)

- **Nabil Boukili à Maxime Prévot** (VPM Affaires étrangères, Affaires européennes et Coopération au développement) sur "Le pillage massif de ressources naturelles au Soudan" (56004543C)

- **Pierre Kompany à Maxime Prévot** (VPM Affaires étrangères, Affaires européennes et Coopération au développement) sur "L'évolution de la situation au Soudan" (56004593C)

19 Samengevoegde vragen van

- **Rajae Maouane aan Maxime Prévot** (VEM Buitenlandse Zaken, Europese Zaken en Ontwikkelingssamenwerking) over "De oorlog en de hongersnood in Soedan" (56004504C)

- **Nabil Boukili aan Maxime Prévot** (VEM Buitenlandse Zaken, Europese Zaken en Ontwikkelingssamenwerking) over "De Europese verantwoordelijkheid in de oorlog in Soedan" (56004542C)

- **Nabil Boukili aan Maxime Prévot** (VEM Buitenlandse Zaken, Europese Zaken en Ontwikkelingssamenwerking) over "De massale plundering van natuurlijke rijkdommen in Soedan" (56004543C)

- **Pierre Kompany aan Maxime Prévot** (VEM Buitenlandse Zaken, Europese Zaken en Ontwikkelingssamenwerking) over "De evolutie van de situatie in Soedan" (56004593C)

19.01 Rajae Maouane (Ecolo-Groen): Madame la présidente, monsieur le ministre, merci pour votre temps.

Vous le savez, le Soudan est aujourd'hui dévasté par une guerre. Il est déchiré par une guerre civile qui dure depuis plus de deux ans. Plus de 12 millions de personnes sont déplacées, fuient les combats, la famine, les atrocités commises par les belligérants. Des camps de réfugiés sont attaqués, des enfants sont malheureusement violés, des femmes sont tuées.

Les forces de soutien dirigées par le général Mohamed Hamdan Daglo ont annoncé la formation d'un gouvernement parallèle, ce qui exacerbe le risque de partition du pays.

C'est une situation vraiment tragique qui survient dans un pays qui est déjà marqué par des décennies de conflits internes et des divisions ethniques. La communauté internationale, y compris l'Union européenne, ne peut rester silencieuse face à cette tragédie. Il est impératif que la Belgique, en tant que membre de l'Union européenne, prenne des mesures concrètes pour soutenir le peuple soudanais et œuvrer en faveur d'une paix durable.

Monsieur le ministre, mes questions sont les suivantes. Quelle est la position du gouvernement belge concernant la formation d'un gouvernement parallèle par les FSR et le risque de partition au Soudan? Quelles actions la Belgique envisage-t-elle pour fournir une aide humanitaire concrète aux populations déplacées et touchées par le conflit? La Belgique, par votre voix au sein de l'Union européenne, va-t-elle soutenir des sanctions ciblées contre les responsables des violations des droits humains au Soudan? Elles sont nombreuses. Est-ce que la Belgique va plaider pour une initiative internationale qui vise à faciliter un dialogue inclusif entre toutes les parties prenantes au Soudan? Quelles mesures la Belgique propose-t-elle pour prévenir la propagation du conflit au-delà des frontières du Soudan et

garantir la stabilité régionale? Merci pour vos réponses.

19.02 Nabil Boukili (PVDA-PTB): Monsieur le ministre, merci pour votre temps et merci d'avoir accepté de nous accorder quelques minutes supplémentaires.

Le Soudan traverse actuellement une situation pire que jamais. Comme l'a alerté Elise Nalbandian, responsable régionale du plaidoyer chez Oxfam, le pays fait face à la plus grande crise humanitaire, à la plus grande crise de déplacement et à la plus grande crise de faim. Tous les mauvais records sont battus. Depuis avril 2023, le pays est en proie à un conflit armé brutal entre les Forces de soutien rapide (RSF) et les forces armées soudanaises, provoquant ce que les Nations Unies qualifient de plus grave crise humanitaire actuelle.

Près de 13 millions de personnes ont été déplacées, des centaines de milliers sont menacées par la famine, et des dizaines de milliers ont déjà perdu la vie. Le pays est brisé, à genoux, après trois ans d'une guerre civile impitoyable.

Le 10 avril, l'Union européenne a annoncé une aide humanitaire de 160 millions d'euros pour faire face à cette crise. Il est cependant extrêmement important de rappeler notre responsabilité dans les plus grandes crises humanitaires mondiales.

Dans le cadre du processus de Khartoum, l'Union européenne a coopéré avec le régime d'Omar el-Bachir, poursuivi pour génocide, en finançant des programmes sécuritaires ayant notamment bénéficié aux RSF, dirigées par le général Mohamed Hamdan Daglo (Hemetti). Cette milice est issue des tristement célèbres Janjawids responsables du génocide du Darfour. Ce soutien indirect, mais réel, a permis à Hemetti de consolider son pouvoir militaire, de contrôler les routes migratoires et de devenir un acteur central dans le conflit sanglant que nous dénonçons aujourd'hui.

Monsieur le ministre, alors que la communauté internationale appelle à un cessez-le-feu et promet 800 millions d'euros d'aide humanitaire, comment justifier cet élan de solidarité aujourd'hui, quand des politiques européennes ont indirectement contribué à armer et à légitimer les milices responsables de l'actuel chaos?

De plus, un rapport confidentiel de l'ONU, cité par Bloomberg et *The Guardian*, révèle que le conflit est alimenté par des économies de guerre reposant sur le pillage massif des ressources naturelles, telles que l'or et la gomme arabique.

Entre janvier et juin 2024, les RSF auraient détourné pour 14,6 millions de dollars de gomme arabique, avec jusqu'à 70 000 tonnes expédiées vers le Tchad. Or, cette substance, utilisée dans de nombreux produits de consommation courante – tels que les sodas, les cosmétiques, les médicaments ou les confiseries – provient à 70 % du Soudan, notamment de zones actuellement sous contrôle des RSF.

Cela veut dire qu'une partie de l'économie mondiale, y compris, potentiellement, européenne, pourrait, aujourd'hui, contribuer involontairement au financement de ce conflit par le biais de ces importations.

Dans ce contexte, il est légitime de se poser quelques questions, notamment par rapport à la Belgique. La Belgique importe-t-elle actuellement de la gomme arabique ou de l'or en provenance du Soudan? Existe-t-il des mécanismes de traçabilité fiables permettant de garantir que ces produits n'alimentent pas indirectement le conflit armé en cours? Voilà mes questions, monsieur le ministre. J'espère que les réponses seront assez claires à ce niveau-là.

19.03 Pierre Kompany (Les Engagés): *Monsieur le ministre, lors de ma précédente intervention, j'avais interrogé la ministre de l'époque sur la position de la Belgique face à la guerre civile au Soudan, en demandant quelles démarches notre pays avait entrepris pour soutenir les efforts diplomatiques, sanctionner les responsables et appuyer l'action de la Cour pénale internationale.*

Depuis, la situation a connu une dégradation dramatique.

Désormais plus de 24,6 millions de personnes, près de la moitié de la population soudanaise, sont confrontées à une insécurité alimentaire aiguë, dont 638 000 vivent des conditions proches de la famine. La famine est confirmée dans au moins 10 régions, dont le Darfour, Khartoum et Kandahar. 1/3

des enfants souffrent de malnutrition aiguë.

Le nombre de victimes continue de croître: selon les estimations les plus récentes, entre 20 000 et 150 000 personnes auraient été tuées directement du conflit, et 12 millions de personnes ont dû fuir leur foyer, dont près de 760 000 réfugiés au Tchad, majoritairement des femmes et des enfants.

Sur le plan international, les ingérences étrangères s'intensifient: la Russie, l'Iran, l'Égypte et les Émirats arabes unis continuent de soutenir activement les belligérants, souvent en violation de l'interdiction de fournitures d'armement décidée par l'ONU. L'Union européenne a prolongé jusqu'en octobre 2025 ses sanctions ciblées contre des acteurs des deux camps, mais la dynamique de guerre persiste.

Au vu du contexte qui empire depuis les dernières questions:

- 1) Quelles sont les nouvelles actions diplomatiques qui vont être entreprises par la Belgique pour encourager une sortie de crise?*
- 2) Quelles initiatives notre pays a pris et continuera de prendre, en matière humanitaire, dans les zones frappées par la famine?*
- 3) Notre nouveau gouvernement soutient-il un élargissement du régime de sanctions, y compris à l'encontre des États tiers impliqués dans des transferts d'armes?*
- 4) Comment notre diplomatie va-t-elle continuer de soutenir le travail de la cour pénale internationale et la lutte contre l'impunité pour les crimes commis au Darfour et ailleurs?*

Je vous remercie.

19.04 **Maxime Prévot**, ministre: Mesdames et messieurs les députés, je vous remercie pour vos questions sur l'un des conflits les plus graves, qui est aussi l'un des plus négligés à ce jour. Cette guerre civile qui a débuté il y a plus de deux ans continue d'engendrer des souffrances incommensurables à la population civile et déstabilise toute la région. La poursuite sans relâche des combats et des exactions de masse sont très préoccupantes. Le risque de partition du pays et les annonces de mise sur pied du gouvernement de façon non consensuelle et unilatérale doivent aussi nous inciter à agir.

Il va de soi que nous sommes préoccupés par ce type de développement et que nous sommes fortement attachés à la préservation de l'unité et de la souveraineté du pays. La dégradation continue de la situation sécuritaire et humanitaire résulte en grande partie de l'absence de volonté politique des belligérants d'engager un processus inclusif et durable.

Nous pouvons aussi constater qu'il existe des intérêts divergents entre les différents acteurs régionaux. C'est ce qui explique l'échec relatif de la Conférence de Londres, du 15 avril, qui avait pour but d'aligner l'ensemble de la communauté internationale autour des mêmes objectifs, à savoir la réponse à la crise humanitaire, le règlement négocié du conflit et la mise sur pied d'un processus de transition vers un gouvernement civil.

Il est impérieux que tout acteur extérieur mette fin à tout soutien visant à alimenter le conflit. La Belgique reste active au sein de l'Union européenne sur ce dossier et fait partie d'un petit groupe d'États membres qui visent à maintenir cette crise à l'agenda et à soutenir le travail de la représentante spéciale de l'Union européenne pour la Corne de l'Afrique, Mme Weber. Le lundi 14 avril dernier, le Conseil des Affaires étrangères de l'Union européenne s'est à nouveau penché sur ce grave conflit. J'y ai pris la parole afin de plaider pour le maintien d'un engagement fort et constant de l'Union européenne en soutien aux efforts de médiation.

J'ai appelé à rester mobilisé afin de répondre à l'urgence humanitaire, à défendre les droits humains et à lutter contre l'impunité. Depuis janvier 2024, des sanctions de l'Union européenne ont été adoptées ciblant des individus et des entités liées aux Rapid Support Forces et à l'armée soudanaise, qui sapent les efforts de paix et qui se rendent coupables de violations graves des droits humains. Vu les évolutions sur le terrain, la Belgique soutient pleinement l'adoption de nouvelles mesures restrictives afin de faire pression sur les partis. Des discussions intra-européennes ont débuté à cet effet.

Le rétablissement d'un gouvernement civil demeure la seule perspective à moyen terme. Une solution durable doit inclure les civils soudanais. L'Union européenne continue de prendre des initiatives visant à construire un consensus parmi les acteurs civils et soutenir des coalitions civiles inclusives qui sont

au cœur de toute transition politique.

La crise humanitaire est sans précédent. Le service de la Commission européenne à la protection civile et aux opérations d'aide humanitaire a ouvert un bureau à Port-Soudan. L'Union européenne et les États membres, y compris la Belgique, contribuent à hauteur de près d'un milliard d'euros à l'aide humanitaire, ainsi qu'à hauteur de 467 millions d'euros au programme de développement.

Nous continuons de plaider en faveur d'un accès humanitaire sans entrave à toutes les frontières. Nous soutenons également les efforts de la représentante spéciale, Mme Weber, pour protéger les infrastructures critiques, en particulier l'approvisionnement en électricité, condition indispensable à la protection des civils. Nous restons profondément préoccupés par la persistance des violations et atteintes aux droits humains, et par l'impunité répandue dans le pays.

Nous encourageons le renforcement du mandat de la Cour pénale internationale (CPI) au Soudan et une coopération accrue avec la mission d'enquête du Haut-Commissariat aux droits de l'homme.

La Belgique avait par ailleurs soutenu la création de ce mandat d'enquête lors d'une précédente session au Conseil des droits de l'homme. Un rapportage indépendant est essentiel pour rendre compte de la situation dramatique sur place et faire en sorte que les auteurs de violences soient poursuivis pour leur acte.

Concernant les éventuelles importations en Belgique d'or et de gomme arabique provenant du Soudan, je vous invite, monsieur Boukili, à poser ces questions au Service public fédéral Économie, Direction générale des Analyses économiques et de l'Économie internationale, pour une réponse documentée et circonstanciée.

Sachez toutefois que le groupe d'experts sur le Soudan des Nations Unies est mandaté pour examiner toutes les sources de financement, qu'elles soient locales, nationales ou internationales, des groupes armés actifs au Darfour. Leur dernier rapport n'a pas encore été publié, mais il a entre-temps été soumis au Conseil de sécurité. Il faudra voir s'il contient des éléments pertinents à cet égard.

Pour ce qui est des mécanismes de traçabilité des ressources naturelles dans les chaînes d'approvisionnement internationales, la Belgique continue de soutenir leur renforcement, afin de s'assurer que les flux commerciaux ne contribuent pas au financement de quelconque conflit.

19.05 Rajae Maouane (Ecolo-Groen): Monsieur le ministre, merci pour cette prise de parole claire sur la situation dramatique au Soudan, que l'ONU qualifie comme le plus grand drame humanitaire au monde actuellement.

Nous sommes dans un contexte où ce conflit reste largement ignoré. Il passe sous les radars médiatiques et diplomatiques. C'est un soulagement de voir que la Belgique fait partie des pays qui ne détournent pas le regard sur la situation qui est d'une ampleur sans précédent, avec des millions de déplacés, la famine, des violences systématiques. Ce silence ambiant est de plus en plus insupportable. Il est donc important pour nous de mettre ce conflit et ce drame à l'agenda. Je me réjouis de voir que la Belgique continue à le faire. C'est là aussi que la diplomatie peut montrer son utilité.

Néanmoins, on voit aussi qu'il y a une "guerre" des puissances étrangères par rapport à ce qui se passe au Soudan. Des armes européennes se retrouvent au Soudan alors qu'il y a un embargo. Il y a là quelque chose à creuser. Nous ne pouvons pas être ainsi complices de ce qu'il se passe sur place.

Dès lors, je pense qu'il y a effectivement moyen de creuser davantage au niveau européen et d'entamer une réflexion sur la présence sur place d'armes fabriquées, notamment, en Bulgarie.

Merci pour vos réponses.

19.06 Nabil Boukili (PVDA-PTB): Merci, monsieur le ministre, pour vos réponses. Je ne manquerai pas de poser la question en commission de l'Économie pour obtenir plus de détails.

On parle beaucoup des deux généraux qui sont en lutte aujourd'hui, mais on oublie un acteur fondamental dans ce qui se passe au Soudan, à savoir le peuple soudanais, qui s'est révolté et qui a

mis fin au régime d'el-Bechir, et j'aimerais ici lui porter tout mon soutien et toute ma solidarité dans la crise humanitaire qu'il traverse aujourd'hui.

De même, monsieur le ministre, en ce qui concerne l'aide financière que nous apporterons au Soudan, vers qui cette aide ira-t-elle? En matière de pouvoir officiel, je pense qu'il importe de définir un itinéraire propre pour cette aide, afin d'éviter qu'elle ne tombe entre les mains des milices armées et qu'elle ne finance pas ces milices, qui sont aujourd'hui coupables et responsables des massacres des populations civiles.

Nous allons suivre de près cette situation et j'espère qu'on aura l'occasion d'en rediscuter. Encore merci, en tout cas, d'être resté pour ce débat.

19.07 Pierre Kompany (Les Engagés): Monsieur le ministre, si nous devons faire le bilan de cette journée, il resterait toujours positif pour un ministre actif. Tout le monde souhaite que vous poursuiviez dans cette voie.

Je pourrais même divaguer un instant sur le Congo. Votre commune de Namur a opté pour un jumelage avec une commune de Kinshasa. Si vous allez à Kinshasa, passez-y! Cette commune de Masina est appelée la Chine populaire car il s'agit de la plus peuplée de Kinshasa. Faites-le!

Ils vous verront en ministre très actif. Sachez que, dans tous ces pays, on vous suit et on est content de vous entendre.

Mais, pour ce qui est du Soudan, je reviens à l'histoire. Le jour où vos enfants, nos enfants, apprendront d'où vient le Soudan, je crois qu'ils seront horrifiés, quelle que soit la couleur de leur peau. Le Soudan, c'est ce pays d'où sont partis les pharaons. Le Soudan, c'est ce pays où il y a plus de pyramides que dans d'autres pays dans le monde parce qu'ils avaient commencé par de petites pyramides. Aujourd'hui, c'est le grand vide. Monsieur le ministre, vous êtes quand même conscient de l'histoire, tout le monde vous décrit ainsi que votre parti comme humaniste.

C'est cela qui vous différencie, dans la prise des décisions, de ceux qui tergiversent. Mais ce n'est pas toujours facile. Alors, n'oubliez jamais qu'il y a 200 ans, Champollion déchiffrait les hiéroglyphes. Et c'est là que, petit à petit, on commençait à découvrir les vérités cachées, ces pharaons noirs qui ont fait l'Égypte.

Je ne vais pas vous comparer à un pharaon, mais je dis simplement que vous êtes très apprécié et que tout le monde veut que vous continuiez dans cet élan afin que l'international écoute la voix de la Belgique. Nous sommes un petit pays, mais nous sommes écoutés, même si nous ne faisons pas ce que nous voulons.

Alors, continuez dans cette voie, monsieur le ministre, et merci beaucoup.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

De **voorzitster**: Dank u wel mijnheer de minister om zo lang aanwezig te zijn en respect te hebben voor al de leden hier.

19.08 Maxime Prévot, ministre: Avec plaisir, madame la présidente.

J'aurais encore une question, pour satisfaire ma curiosité. Comme certaines questions n'ont pas pu être posées, sont-elles automatiquement reportées à la prochaine réunion? Ou bien sont-elles transformées en questions écrites?

La **présidente**: Les questions n° 56004066C de Mme Kathleen Depoorter, n° 56004521C de M. Staf Aerts, n° 56004102C de M. Staf Aerts, n° 56004147C de Mme Rajae Maouane, n° 56004540C de M. Nabil Boukili, n° 56004546C de M. Christophe Lacroix, n° 56004125C et n° 56004301C de Mme Annick Lambrecht, n° 56004471C de M. Staf Aerts, n° 56004507C de M. Christophe Lacroix, n° 56004524C de Mme Lydia Mutyebele Ngoi, n° 56004530C de M. Staf Aerts, n° 56004538C de Mme Els Van Hoof, n° 56004619C de M. Christophe Lacroix, n° 56004539C de Mme Els Van Hoof,

n° 56004555C de M. Anthony Dufrane, n° 56004592C de M. Nabil Boukili et n° 56004610C de Mme Els Van Hoof sont reportées.

Si les membres le souhaitent, ils peuvent aussi les transformer en questions écrites. Cela dépend de chacun, en fonction de l'actualité ou non de leur question respective.

La réunion publique de commission est levée à 17 h 51.

De openbare commissievergadering wordt gesloten om 17.51 uur.